



HAL
open science

Le “ Grand Maghreb ” et la guerre d’indépendance algérienne au prisme de l’étude comparative de l’arraisonnement de l’avion des cinq chefs du FLN, le 22 octobre 1956, et du bombardement de Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958

Cyrine Bouguetof

► **To cite this version:**

Cyrine Bouguetof. Le “ Grand Maghreb ” et la guerre d’indépendance algérienne au prisme de l’étude comparative de l’arraisonnement de l’avion des cinq chefs du FLN, le 22 octobre 1956, et du bombardement de Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958. Histoire. 2021. dumas-03286713

HAL Id: dumas-03286713

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03286713>

Submitted on 15 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE DE MAÎTRISE
MASTER 2 RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'AFRIQUE, DU MAGHREB ET DU MOYEN-ORIENT



LE “GRAND MAGHREB” ET LA GUERRE D’INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE AU PRISME DE L’ÉTUDE
COMPARATIVE DE L’ARRAISONNEMENT DE L’AVION DES CINQ CHEFS DU FLN, LE 22 OCTOBRE
1956, ET DU BOMBARDEMENT DE SAKIET SIDI YOUSSEF, LE 8 FÉVRIER 1958.

CYRINE BOUGUETOF

SOUS LA DIRECTION DE M. LE PROFESSEUR PIERRE VERMEREN
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

"IL N'Y A PAS DE GUERRE D'ALGÉRIE, MAIS UNE GUERRE EN AFRIQUE DU NORD. IL N'EXISTE PAS DE PROBLÈME ALGÉRIEN, MAIS UN PROBLÈME NORD-AFRICAIN. LA TUNISIE EST PARTIE DANS CE CONFLIT ARMÉ, COMME L'ALGÉRIE EN EST UNE AUTRE. (...) IL N'EXISTE PAS DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE, MAIS UNE NATIONALITÉ NORD-AFRICAINE. LE PREMIER OBJECTIF DU FLN, DEPUIS SA CRÉATION, EST DE RÉALISER L'UNITÉ DE L'AFRIQUE DU NORD."

DÉCLARATION DE M'HAMED YAZID, DÉLÉGUÉ DU FLN AUX ÉTATS-UNIS,
AU JOURNAL MAROCAIN AL ALAM DU 8 AVRIL 1958

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	P.7
1. La naissance d'un sujet, ruptures et continuités avec le mémoire de master 1	
2. Le traitement historiographique de la guerre d'Algérie, de 1962 à nos jours	
3. Le Maghreb, un objet géographique difficile à définir et peu étudié d'ensemble	
4. Le contexte international de la guerre d'Algérie, un sujet peu traité jusque dans les années 1990	
5. Dès la fin des années 1990, un essor du traitement des questions internationales sur la guerre d'Algérie	
6. Vers un "retour de l'événement" (R. Branche) ?	
I. <u>LA PARTICIPATION DU MAROC ET DE LA TUNISIE À LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE : FORMES, AMPLEUR ET CONSÉQUENCES</u>	P.24
A. Genèse et fondements des théories idéologiques du "Grand Maghreb".....	p.24
B. Une aide politique affichée à la "rébellion algérienne".....	p.28
C. L'appui militaire fourni pendant la guerre.....	p.32
D. Le soutien diplomatique et international : la clé d'un succès ?.....	p.36
II. <u>DE L'ARRAISonnement DE L'AVION MAROCAIN AU BOMBARDEMENT DU VILLAGE TUNISIEN : UN TOURNANT RÉPRESSIF MAJEUR ET L'IMPLICATION DÉFINITIVE DU MAGHREB DANS LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE</u>	P.39
A. Des contextes sensibles : une tension palpable aux frontières et des provocations politiques marocaines.....	p.39
B. Les événements en eux-mêmes, des actes violents et spectaculaires.....	p.41
C. Les réactions spontanées des populations concernées par les événements : émoi, consternation et révolte.....	p.47

III. <u>UNE ONDE DE CHOC DANS LE MAGHREB, LA CONFÉRENCE DE TANGER : L’AFFIRMATION DU MOUVEMENT “PAN-MAGHRÉBIN” ET LA NÉCESSITÉ D’UNE RIPOSTE COLLECTIVE À L’OPPRESSION COLONIALE.....</u>	P.52
A. Des mouvements de contestation populaire à l’échelle du Monde arabe.....	p.52
B. La conférence de Tanger : coup de force pour l’unité maghrébine.....	p.59
1. ORGANISATION, DÉROULÉ, BILAN ET ACCUEIL POLITIQUE DE LA CONFÉRENCE	
2. LA RÉACTION DE LA PRESSE : ANALYSES ET INTERPRÉTATION	
3. LES RÉACTIONS GOUVERNEMENTALES, ENTRE CRAINTES ET AGACEMENT	
4. LA NAISSANCE DU CPRA : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE.	
C. La réunion de Tunis : un redoublement de l’activisme pan-maghrébin après la conférence de Tanger.....	p.72
IV. <u>LES DEUX ÉVÉNEMENTS PORTÉS À L’ÉCHELLE INTERNATIONALE.....</u>	P.76
A. Le rôle de plus en plus prégnant du FLN dans les instances internationales.....	p.76
1. LES INITIATIVES INDIVIDUELLES DES ÉTATS DU MAGHREB POUR DIRE LES INJUSTICES DE LA GUERRE	
2. L’ACCENTUATION DES PRESSIONS À L’ONU, MAIS UNE VOIX QUI RESTE DIFFICILE À FAIRE ENTENDRE	
3. L’INSERTION DU FLN DANS LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES TIERS-MONDISTES	
B. Recourir à la justice internationale pour faire condamner la France : une stratégie d’internationalisation de "l’affaire Ben Bella".....	p.85
C. L’intervention marquante des Nations Unies dans l’étude du bombardement de Sakiet Sidi Youssef.....	p.91
CONCLUSION.....	P.95
ANNEXES.....	P.97
CHRONOLOGIE.....	P.120
LISTE DES ARCHIVES CONSULTÉES.....	P.124
BIBLIOGRAPHIE.....	P.128

INTRODUCTION

1. Genèse d'un sujet, ruptures et continuités avec le mémoire de master 1

Ce mémoire de master 2 s'inscrit dans la continuité de mon mémoire de master 1, écrit au cours de l'année universitaire 2019-2020. Ce dernier étudiait l'internationalisation de la guerre d'indépendance algérienne aux Etats-Unis, au regard du bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie, le 8 février 1958. Il était issu d'une double volonté : celle d'étudier l'histoire de l'Algérie contemporaine, et plus particulièrement celle de la guerre d'indépendance algérienne, mais aussi l'histoire des relations internationales contemporaines, l'histoire militaire et diplomatique. Dans une première partie, j'y ai analysé le contexte et le déroulement du bombardement, un événement très localisé résultant de tensions frontalières croissantes entre la Tunisie et l'Algérie. J'ai essayé de démontrer dans quelle mesure la région de Sakiet Sidi Youssef était une base à la fois logistique et militaire pour les troupes de l'Armée de Libération Nationale (ALN). J'ai ensuite travaillé sur les différents aspects de la violence de ce bombardement et j'ai analysé le retentissement de cette crise au Maghreb et au Moyen-Orient, puis l'incompréhension, la colère et les commentaires qu'elle a suscité. Enfin, j'ai étudié les réactions institutionnelles américaines, notamment celles du Congrès et du personnel diplomatique. Ainsi, le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, en pleine guerre d'indépendance algérienne, prend des ampleurs de crise internationale : la position diplomatique et militaire de la France en Algérie et en Afrique du Nord connaît indéniablement un "avant" et un "après" Sakiet. Dans ma conclusion, j'ai expliqué que la France a fait l'expérience, à travers ce bombardement, de l'existence des limites de ce qui était moralement admissible ou non à l'échelle nationale et en l'occurrence internationale. Son image et sa réputation ont été fortement dégradées et la France a connu des difficultés pour regagner la confiance de ses alliés. L'intervention des Etats-Unis à la suite du bombardement marque également un "avant" et un "après" dans les répercussions internationales de la guerre d'Algérie : entre 1954 et 1958, les Etats- Unis s'en tenaient au statut d'observateurs, se contentant de condamner oralement, sur le ton du conseil, la conduite de la guerre par la France. Mais, dès l'année 1958, ils interviennent directement dans le conflit, par l'intermédiaire de la "mission de bons offices". Les Etats-Unis, durant toute la période, ont donc bel et bien joué un "*jeu double*" selon la formule de Guy Mollet, en conduisant une politique d'équilibre entre la France et le Maghreb, tout en ne perdant jamais de vue la perspective selon laquelle l'Algérie risquerait, sinon, de tomber dans les bras du Caire ou de Moscou. Le bombardement de Sakiet précède, enfin, l'inscription de la question algérienne à l'ONU en 1959. Il est aussi emblématique de la violence du conflit et du contexte de la guerre

froide. Il a également une grande importance mémorielle, comme en témoigne la cérémonie d'hommage à la mémoire des victimes, qui a lieu chaque année depuis 1958 à Sakiet, réunissant des dirigeants tunisiens et algériens. Il amorce d'autre part la bataille diplomatique, un aspect méconnu de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne, menée de front par les chefs du F.L.N., mais aussi par d'autres dirigeants maghrébins comme Bourguiba avec le soutien de pays du Tiers-Monde. Le bombardement de Sakiet illustre donc cette "*révolution diplomatique*".

Ce mémoire a été présenté le plus complet possible au jury de master 1. J'aurai voulu le prolonger, au cours de cette année universitaire 2020-2021, en m'appuyant sur les archives tunisiennes correspondant au bombardement de Sakiet Sidi Youssef. J'aurais souhaité analyser le point de vue des archives tunisiennes sur la question, peut être à l'aide de documents gouvernementaux ou d'articles de presse nationale. Mais avec la poursuite de la crise sanitaire au cours de l'année 2021, je n'ai pas pu réaliser ce projet et me rendre en Tunisie pour consulter les archives sur place. J'ai dès lors été amenée à déplacer les problématiques abordées en master 1. Je suis restée centrée autour du thème de l'internationalisation du conflit algérien, mais j'ai choisi, cette fois-ci, d'analyser les répercussions qu'a pu avoir ce conflit dans la région toute entière, le Maghreb. Je pensais ainsi fortement qu'étudier la guerre d'Algérie au prisme régional aurait un très grand intérêt. De part leur rapport à la colonisation française, leur proximité culturelle, linguistique et géographique, je me suis donc intéressée plus en profondeur à l'influence de la guerre d'indépendance algérienne dans le Maghreb, notamment au Maroc et en Tunisie. Ce point avait été abordé rapidement dans la seconde partie de mon mémoire de master 1, et j'ai voulu le développer dans le mémoire de master 2, pour ainsi interroger les relations de ces trois Etats du Maghreb, au moment clé de la lutte pour l'indépendance algérienne. Cela m'a permis de croiser différentes perspectives d'études. D'abord, l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne, mais aussi l'histoire des relations internationales contemporaines et celle du "Maghreb arabe", notion sur laquelle nous reviendrons. Pour illustrer mon propos, le cas de Sakiet me semblait toujours aussi probant. Il est en effet l'exemple type des conséquences de l'implication tunisienne en Algérie. J'ai ainsi pu réutilisé quelques sous-parties de mon mémoire de master 1 dans ce nouveau travail. Mais il fallait également sélectionner un événement qui illustrerait l'aide marocaine apportée à l'Algérie et ses conséquences. J'ai alors pris le parti d'étudier l'arraisonnement de l'avion des cinq chefs du FLN, le 22 octobre 1956, et son retentissement à l'échelle régionale et internationale.

2. Le traitement historiographique de la guerre d'Algérie, de 1962 à nos jours

Ce mémoire ne constitue pas une histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Toutefois, il semble nécessaire de revenir sur l'historiographie de la guerre d'Algérie en général, car elle occupe une place assez importante dans l'étude de l'histoire de la France contemporaine mais recoupe de multiples champs et domaines d'études spécialisés. Les publications qui couvrent la guerre sont majoritairement écrites en langue française, même si quelques auteurs européens se sont très tôt penchés sur le sujet (Harmut Elsenhans notamment, en 1974¹). On peut toutefois distinguer les travaux produits de 1962 à 1992 des travaux produits à partir de 1992, date clé de l'historiographie de la guerre d'Algérie, qui correspond à l'ouverture des archives de la guerre. Dans la première partie de la production de l'histoire de la guerre (1962-1992), l'historien Guy Pervillé indique les difficultés éprouvées par les historiens, autour de la distinction de ce qui relève de l'histoire et de ce qui relève du politique². La guerre n'a pas trouvé de date de fin consensuelle à célébrer, elle est encore très présente et douloureuse dans la société française. Dans ce contexte, les auteurs ont pu éprouver des difficultés à traiter un tel sujet. Une première génération d'historiens a donc connu l'Algérie coloniale, la guerre d'Algérie et les premiers pas de l'Algérie post-coloniale. Pour eux, reconstruire l'histoire du pays grâce à son étude, c'est participer à la compréhension des enjeux de cette guerre de décolonisation soudaine dont la violence inouïe demeure encore peu compréhensible pour une grande partie de la population. Cette génération d'historiens est par exemple celle de Roger le Tourneau, d'André Nouschi, de Jacques Valette, de Daniel Rivet ou d'Omar Carlier. Ces historiens, n'appartenant pas à la même génération emploient toutefois une méthode de traitement de l'histoire de cette guerre assez similaire. Une autre génération d'historiens français a vécu cette guerre très jeune, en garde des souvenirs sans avoir eu l'âge d'y prendre part (Guy Pervillé, Benjamin Stora, Jacques Frémaut, Jean-Charles Jauffret). L'étude de la guerre serait là une affaire de vocations individuelles. Dans l'ensemble, beaucoup de ces différents historiens ont donc abordé le rôle des groupes sociaux, les aspects militaires et politiques du conflit, ou encore les idées, les études de cas sur des groupes. Mais, à partir des années 1992, une nouvelle génération d'historiens émerge. C'est une génération qui bénéficie de l'ouverture des archives au public selon la loi en vigueur, qui permet la communication des archives selon le délai de plus de 30 ans. Le contexte politique et social français pousse également, dans cette période, à l'étude de la guerre : c'est la commémoration du trentenaire de l'indépendance algérienne, qui donne lieu en France et en Algérie à de vigoureux débats sur ce qu'a été cette guerre. Les recherches portées sur l'histoire de la guerre d'Algérie

¹ ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie (1954-1962). La transition d'une France à l'autre. Le passage de la IV^e à la V^e république*, préface de Gilbert Meynier, Paris, Publisud, 1999.

² PERVILLE Guy, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, 2018.

explosent. Dans les années 2000, les thèses se multiplient autour de sujets dits "difficiles" tels que la torture (Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault), la question des harkis ou encore des travaux sur la mémoire de la guerre. La guerre d'Algérie devient un enjeu d'histoire, mais un sujet complexe dans la mesure où elle fait encore appel à une société encore passionnée.

Aujourd'hui, en France, la disparition des principaux personnages acteurs et historiens de la guerre d'Algérie (Germaine Tillon et Charles-Robert Ageron en 2008), on pourrait penser à un affaiblissement de l'intérêt porté à cet objet. Toutefois, l'abondance des travaux de recherche en thèse et l'écriture de nombreux mémoires sur le sujet semble indiquer un intérêt toujours très vif sur cette période. Dans les champs d'étude abordés, on assiste notamment à un retour prononcé de l'histoire coloniale du à une volonté d'écrire l'histoire sur le temps long, mais aussi une ouverture à d'autres disciplines, à la littérature, à l'étude des aires culturelles...

3. Le Maghreb, un objet géographique difficile à définir et peu étudié d'ensemble

Assez peu d'études historiques ont finalement été consacrées au Maghreb dans son ensemble. Evoquons d'abord les tâtonnements sémantiques qu'impliquent ce terme de "Maghreb". Dans son ouvrage *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, Abdallah Laroui³ explique, dès l'introduction, que l'idée et le concept même du Maghreb n'est pas une notion évidente. Il revient alors sur les chemins qui ont abouti à cette notion. Le terme d'"Afrique du Nord", d'abord, n'est pas bien accepté par les géographes, qui le jugent imprécis et vague. Il renverrait même aux termes de la colonisation, aux concepts de "possessions françaises d'Afrique du Nord", de "conquête d'Afrique du Nord", voire de "guerres d'Afrique du Nord". Dans les années 1970, le terme de "Nord-Ouest africain" est parfois utilisé, mais Laroui explique qu'il est dicté par "*des considérations politiques contemporaines*" et ne représente donc pas correctement l'histoire de la région. Le terme de "Berbérie" est quant à lui d'un usage malléable et politique, non représentatif de l'ensemble de la population de cet espace géographique. Enfin, on retient le terme de "Maghreb". L'étymologie du mot est un "*terme arabe vague*", inutilisable tel quel en arabe car il signifie "Maroc", même si on le précise avec des adjectifs comme "arabe" ou "musulman". D'après l'auteur, le terme fonctionne alors uniquement dans un usage limité aux langues européennes, car c'est un mot étranger, emprunté à l'arabe. Laroui opte donc, en 1970, pour ce terme-ci, qui "*n'aura pas une acception géographique, mais aura une signification essentiellement historique et dynamique : à chaque période, il y aura une distinction entre un centre et une périphérie, une histoire et une protohistoire, pourrait-on dire.*" Dix ans plus tard, dans son ouvrage

³ LAROUÏ Abdallah, *Histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, Paris, Fr. Maspero, 1970.

Le Maghreb, Mohsen Toumi⁴ explique quant à lui que le terme de Maghreb regroupe un "ensemble géographique, présentant les mêmes caractéristiques globales", qui "procède d'une formation historique commune, devenue unité civilisationnelle depuis l'implantation de l'Islam et ses déploiements normatifs." Selon lui, le Maghreb est plus qu'une région, c'est un "projet idéologique visant à créer une construction politique : Maghreb uni ou Grand Maghreb arabe, la référence au Maghreb-Uni est une référence, un concept opératoire de nos jours. Il s'est affirmé dans les mouvements de libération nationale et ponctue les discours politiques des Etats algérien, marocain et tunisien indépendant." L'association de ces trois pays, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, est ainsi dénommée sous le terme de "Maghreb" pour plusieurs raisons. Les historiens spécialistes de la région se rejoignent pour expliquer qu'il existe des liens géographiques, historiques, linguistiques et culturels communs qui unissent ces trois pays. Mohsen Toumi évoque, dans ces caractéristiques communes, des "données objectives". Slimane Chick⁵ parle d'un "ensemble homogène qui se détache naturellement des régions environnantes, un espace limité au Nord par la Mer Méditerranée, et au Sud par le vaste désert du Sahara, [qui] forme une véritable île". Ce dernier explique que ces pays connaissent également une histoire similaire faite de caractéristiques communes : les mêmes envahisseurs, les mêmes périodes de gloire, la même colonisation française. Toutefois, Mohsen Toumi évoque dans un second temps le Maghreb comme étant une "élaboration idéologique". En effet, celui-ci est construit autour de partis nationalistes distincts, mais avec des mots d'ordre unitaires qui n'ont jamais cessé de figurer en bonne place dans les programmes et les résolutions adoptées par ces partis. La notion de Maghreb n'a donc pas toujours été évidente. On remarque, de même, qu'elle implique une conception politique qui dépasse la simple dénomination régionale.

Dès lors, comment l'historiographie a-t-elle traité l'histoire du Maghreb ? Avant les indépendances, le Maghreb n'est vu et étudié, en histoire, que par le prisme de ses conquérants étrangers : l'histoire de cette période est alors celle des étrangers sur une terre africaine. D'après Laroui, le Maghreb ancien et médiéval est étudié sous l'angle des villes-Etat : on s'intéresse à la façon dont celles-ci donnent naissance à des principautés et enfin à des empires. L'historiographie se développe au sujet des monarchies, des schismes religieux. Elle a pour objet la vie des capitales monarchiques (Fès, Tlemcem, Tunis...) puis se dissout dans les histoires locales "des provinces, des cités secondaires, des confréries, des familles". Au XVIII^e siècle, le Maghreb devient, du point de vue européen, un monde nouveau, de plus en plus menaçant. Cette impression se reflète dans les récits de voyages, de captivité ou d'ambassades. Au XIX^e, on assiste à l'éclosion des études sur le Maghreb. Se contrent et polémiquent alors les deux historiographies, coloniales et nationalistes. Pendant une longue période, l'histoire du Maghreb est mise au service des sciences coloniales. Elle est imprégnée

⁴ TOUMI Mohsen, *Le Maghreb*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

⁵ CHICK Slimane, *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Paris, Economica, 1991.

d'orientalisme et relève d'une perception étrangère subjective. Avant les indépendances, de nombreux ouvrages sont parus sur les pays du Maghreb, tels que des monographies, des mémoires, mais peu sur l'ensemble du Maghreb comme un ensemble géographique et une construction politique. L'Afrique du Nord est surtout vue comme un ensemble de possessions. En effet, on dénombre des historiens de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, mais très peu d'études sur l'ensemble ont vu le jour en histoire. Quelques exceptions sont toutefois à noter, telles que *L'Afrique du Nord en marche*, de Charles-André Julien⁶, dont l'ouvrage est une introspection de l'âge colonial, un réel effort de compréhension de l'envers de la colonisation. Relevons aussi *Le Maghreb entre deux guerres*, de Jacques Berque⁷. Publiés pendant la guerre d'indépendance algérienne, ces deux ouvrages remettent considérablement en question la politique française.

Depuis les indépendances, beaucoup de travaux ont été réalisés sur les pays d'Afrique du Nord, mais séparément. Et dans l'historiographie du Maghreb, l'étude de l'histoire de l'Algérie a ainsi une place prédominante. En 2010, en France, on compte 13 historiens du Maghreb dont 7 sont spécialistes de la guerre d'Algérie ou de l'armée coloniale, 4 de l'Algérie coloniale, 1 du Maroc et 1 de la Tunisie. Il n'existe alors pas encore d'historiens de la période post-coloniale. Parmi les 21 thèses soutenues en France au cours des années 2000-2010 sur le Maghreb contemporain des indépendances à nos jours, 13 sont consacrées à l'Algérie, dont 7 à la guerre d'Algérie et sa mémoire, et 7 au reste du Maghreb. La guerre d'Algérie et la "révolution algérienne" auraient donc "saturé l'espace historiographique de la région"⁸. On note toutefois des efforts d'auteurs nord-africains pour s'affranchir de ces récits et pour construire une véritable réflexion sur leurs Etats. On peut rappeler ici les travaux de Laroui, précédemment cité, qui correspond à une "tentative remarquable de décoloniser l'histoire de l'ensemble de l'Afrique du Nord", tout comme ceux de Mohsen Toumi. En effet, "Il valait la peine de donner le point de vue d'un Maghrébin sur l'histoire de sa patrie, même s'il ne devait apporter sur le plan de la recherche que peu de nouveautés, même s'il ne devait différer des historiens coloniaux que par l'interprétation de certains faits"⁹.

On peut néanmoins relever quelques ouvrages qui tentent de traiter ce Maghreb comme un ensemble, notamment le colloque *L'unité maghrébine, dimensions et perspectives* dirigé par Roger Le Tourneau¹⁰. On peut aussi souligner l'apport historiographie de René Galissot, dans son ouvrage *Le*

⁶ JULIEN Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Omnibus, 2002.

⁷ BERQUE Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Le Seuil, 1962.

⁸ VERMEREN Pierre, *Misère de l'historiographie du "Maghreb" post-colonial 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

⁹ VERMEREN Pierre, *ibid.*

¹⁰ LE TOURNEAU Roger (dir.), *L'Unité maghrébine : dimensions et perspectives*, Paris, CNRS, 1972.

*Maghreb de traverse*¹¹. Ce dernier fait un effort pour établir et évoquer des comparaisons régionales entre les trois Etats : par exemple de l'ouvrage de Benjamin Stora, *Algérie, Maroc, histoires parallèles, destins croisés*¹², qui pose la question de la pertinence de la comparaison des passés entre les deux Etats, en particulier sur les événements vécus par les deux nations. La majorité des ouvrages qui essaient de traiter un ensemble du Maghreb, au cours des années 2000, permet en effet de revenir sur l'origine du sentiment de proximité entre ces Etats. Ils évoquent également les aspirations et les ambitions, leurs tentatives unitaires. Peu d'études, finalement, se sont directement et précisément penchées sur les rapports entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie pendant la guerre d'indépendance algérienne. On peut quand même citer quelques exemples tels que le colloque *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises*, dirigé par Charles-Robert Ageron, dans lequel l'article "La guerre d'Algérie et les indépendances du Maroc et de la Tunisie", rédigé par Zahir Ihaddaden¹³, permet d'étudier les relations des deux pays par rapport à la guerre d'indépendance algérienne. Il existe aussi quelques articles, tels que celui de Mounya Essemli "Le Maroc entre la France et l'Algérie (1956-1962)". Enfin, on citera les travaux de Paul Balta, dont l'ouvrage intitulé *Le grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000*, mais qui ne traite que de façon marginale la question du Grand Maghreb avant les indépendances. De même, son ouvrage *La dynamique des relations intermaghrébines* réalise une grande synthèse de la naissance de l'idéologie pan-maghrébine, et étudie également les relations avec le Machrek, mais ne s'attarde pas sur la guerre d'indépendance algérienne.

¹¹ GALLISSOT René, *Le Maghreb de traverse*, Saint-Denis, Bouchène, 2000.

¹² STORA Benjamin, *Algérie, Maroc histoires parallèles, destins croisés*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002.

¹³ AGERON Charles-Robert, Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord in: *Les Internationales et le problème de la guerre au XX^e siècle*. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984) Rome, École Française de Rome, 1987. pp. 195-218.

4. Le contexte international de la guerre d'Algérie, un sujet peu traité jusque dans les années 1990

A l'aube des années 2000, c'est bien plus rarement que la guerre d'Algérie est inscrite dans un contexte international. Les publications à ce sujet ne lui sont dédiées, chez les auteurs français, que marginalement. De rares et courts articles sont parus ; ils s'intéressent surtout à l'inscription de la guerre dans un contexte international, et ce de manière très générale. En 1984, C.-R. Ageron écrit l'article "Les forces internationales et la décolonisation en Afrique du Nord"¹⁴, dans lequel il demande si les Etats du Maghreb ont ou non contracté une dette de reconnaissance envers l'extérieur pour l'obtention de leur indépendance. Il précise en effet l'importance de l'attention accordée par le FLN à l'internationalisation depuis 1954, qui se traduit notamment par l'invocation systématique de la charte des Nations Unies pour faire valoir l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour auprès de l'ONU, et ce pendant de très longues années. Toutefois, C.-R. Ageron minimise l'aide extérieure apportée aux indépendantistes algériens et en conclut que l'Algérie a combattu seule, "*en dépit de quelques encouragements diplomatiques seulement*", mais "*sans prise de position claire en leur faveur de la part des Etats-Unis*". D'autre part, nous pouvons citer un article de Guy Pervillé intitulé "La révolution algérienne et la Guerre Froide" paru dans *Etudes internationales* en 1985¹⁵. L'historien replace la guerre d'Algérie dans le contexte général de la guerre froide, plus précisément dans la "deuxième phase" de celle-ci, qu'il caractérise par une "*alternance entre détente et tension sans conflit majeur entre l'Est et l'Ouest*". Son article, dès lors, lui permet de revenir sur la question des rapports entre le communisme et le nationalisme en Algérie. Il y analyse les proportions de fantasmes et de réalité, distingue ce qui relève de la "théorie de la subversion" de la réalité des rapports complexes de l'idéologie communiste chez les nationalistes algériens. Il montre ainsi le lien entre la guerre d'Algérie et son contexte international, à travers cet exemple de la crainte de l'expansion du communisme en Afrique du Nord, partagée avec les Etats-Unis. Enfin, dans *Décolonisation et émergence du Tiers-Monde* (1993), M. Michel¹⁶ fait, quant à lui, allusion au rôle du contexte international dans les guerres d'indépendance dans le chapitre "Décolonisations et relations internationales en Afrique du Nord". Il y évoque lui aussi et assez généralement la guerre d'Algérie sous l'angle de la guerre froide, analysant également les mythes et réalités de la "théorie de la subversion", mais pour en déduire surtout les stratégies de "chantage à l'Ouest" réalisées par les

¹⁴ AGERON Charles-Robert, Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord *in*: Les Internationales et le problème de la guerre au XX^e siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984) Rome, École Française de Rome, 1987. pp. 195-218.

¹⁵ PERVILLE Guy, "La révolution algérienne (1954-1962) et la guerre froide", *Etudes internationales*, Québec, Université Laval, 1985, n° 1, pp. 55-66.

¹⁶ MICHEL Marc, *Décolonisations et émergence du Tiers-Monde*, Paris, Hachette, 1993.

membres du GPRA, conscients de jouer sur un contexte international bien particulier. Il démontre ainsi que les nationalistes algériens ont pu instrumentaliser les tensions internationales. En ce sens, M. Michel s'intéresse aux processus d'internationalisation, évoquant les recours algériens auprès de l'ONU. Il relativise toutefois l'importance de ce facteur dans la victoire algérienne et explique que le soutien américain est resté léger : c'est surtout dans la discréditation internationale de la France que s'est jouée cette bataille.

Ainsi, jusque dans les années 1990, les publications relatives à l'aspect international du conflit algérien demeurent assez généralistes ; elles énoncent les stratégies d'internationalisation du conflit grâce aux actions du GPRA à l'ONU, et attachent une assez grande place à la guerre dans le contexte très général de la guerre froide, notamment dans les rapports de la France à l'URSS. En effet, ces études sont elles aussi tirées d'un contexte : au moment de la parution de ces travaux, nous sommes encore au coeur de la période de guerre froide. L'affrontement entre l'Ouest et l'Est est toujours une réalité. Cependant, il faut noter que, dans le flux des travaux relatifs à la guerre d'Algérie, ces publications restent tout à fait minoritaires.

5. Dès la fin des années 1990, un essor du traitement des questions internationales sur la guerre d'Algérie

La fin des années 1990 et le début des années 2000 marque une reconnaissance de l'importance des relations internationales dans la guerre d'Algérie, mouvement en partie initié par quelques historiens américains. En effet, ceux-ci ont commencé à s'intéresser à la guerre d'Algérie dès les années 1970, notamment selon trois axes définis par Raphaëlle Branche dans son ouvrage paru en 2005, *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*¹⁷ : l'armée française et la conduite des opérations militaires, les relations internationales, et l'opinion publique. D'après R. Branche, les Anglo-Saxons ont donc compris assez rapidement que "la guerre d'Algérie se jouait autant sur le terrain idéologique relié à l'ensemble des grands ensembles géographiques du monde, que sur le terrain militaire". Elle développe ensuite les différents champs d'études sollicités par les Anglo-Saxons : les théories doctrinales des militaires et le terrorisme du FLN (Peter Paret, 1964), le nationalisme algérien (Quandt), l'adaptation des militaires français à ce style de guerre (Alexander, Evans, Keiger) ou enfin l'étude de l'opinion publique (Lee C. Whitefield). Dans les années 1990, on observe toutefois un tournant : c'est le rôle de certains Etats en particulier dans leurs relations avec la France au moment de la guerre d'Algérie qui intéresse le plus ces chercheurs. Cela introduit de nouveaux regards étrangers sur la guerre et de nouveaux prismes d'analyse. Les historiens Anglo-Saxons se

¹⁷ BRANCHE Raphaëlle , *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?* Paris, Seuil, 2005.

penchent notamment sur la question de la Grande Bretagne dans la guerre d'indépendance algérienne, en étudiant les relations du gouvernement britannique avec la France (Martin Thomas, Christopher Goldsmith, 2002). Dans cette période paraissent aussi des études consacrées aux relations entre les Etats-Unis et la France. D'abord, l'ouvrage de S. El-Mechat intitulé *Les Etats-Unis et l'Algérie, de la méconnaissance à la reconnaissance (1945-1962)*¹⁸ qui explique et analyse les grands axes de la politique américaine vis-à-vis de l'Etat français au cours de la guerre d'Algérie grâce à l'étude d'un corpus d'archives françaises, américaines et algériennes. Elle démontre, dans son ouvrage, "la manière dont les Etats-Unis ont pu acheminer les peuples vers l'indépendance sans ruiner toutefois l'Alliance atlantique". Réciproquement, elle analyse quelles furent les espérances tenues par les nationalistes algériens envers les Etats-Unis. S. El-Machat expose notamment le "Jeu double" (G. Mollet) conduit par les Etats-Unis qui soutiennent à la fois la position française tout en les incitant à y renoncer, maintenant pour sa part des relations avec les indépendantistes algériens. Elle met en lumière l'absence de ligne cohérente de la politique des Etats Unis comme reflet de la situation géopolitique, de la période de décolonisation, de guerre froide, et conclut en caractérisant l'hésitation des Etats-Unis entre deux lignes contradictoires, un "idéal wilsonien" d'un côté et le "conflit Est/Ouest" de l'autre. La politique américaine est une politique prudente, d'équilibre, mais dans laquelle paradoxalement les nationalistes algériens tout autant que la France attendent le soutien des Américains. D'après S. El-Machat, les conséquences sur la qualité des relations avec Paris sont absolument inévitables. Cet ouvrage, fondamental pour mon sujet de recherche, marque donc un tournant dans l'historiographie de la guerre d'Algérie, car il analyse réellement la guerre d'Algérie sous le prisme des relations internationales et des relations avec les Etats-Unis, sans réduire cet aspect à un simple contexte. Cette perspective d'étude est poursuivie par I. M. Wall qui publie en 2006 *Les Etats-Unis et la guerre d'Algérie*¹⁹. Dès l'introduction, il énonce un paradigme fondamental : "Il faut placer la guerre d'Algérie dans un contexte mondial, la traiter comme une crise internationale et non comme une affaire française". Il énonce les trois logiques dans lesquelles se situe la guerre d'Algérie ; la Guerre froide, l'ambition soviétique au Maghreb, l'aspiration du Tiers-Monde à la décolonisation, mais aussi l'attitude des Européens et leurs relations avec les Etats-Unis. Il s'agit donc de "montrer les liens entre la politique étrangère et les soubresauts internes à la France" car, selon lui, sans les Etats-Unis, il était impossible pour De Gaulle de garder à la fois sa place dans le Monde et l'Algérie et c'est pourquoi il aurait décidé, de ce fait, de donner l'indépendance à l'Algérie. Ce point de vue est tout à fait neuf, et s'avère particulièrement audacieux pour le traitement de la guerre d'Algérie. En 2003, M. Connelly publie *A Diplomatic Revolution : Algeria's Fight for Independence and the*

¹⁸ EL-MACHAT Samya, *op. cit.*, 1996.

¹⁹ M. WALL Irwin, *op. cit.*, 2006.

*Origins of the Post-Cold War Era*²⁰. Dans cet ouvrage, il expose une toute nouvelle perspective pour l'étude de la guerre d'indépendance algérienne. Il ne propose pas uniquement l'étude de la manière dont les Etats du monde ont influencé le cours de la guerre d'indépendance algérienne, mais aussi comment ces Etats ont été influencés par celle-ci. La guerre d'indépendance aurait, dès lors, bouleversé le cours des relations internationales contemporaines. Il part en effet du postulat selon lequel la révolution était d'ordre diplomatique plus que militaire et étudie la manière dont l'internationalisation ne profite pas toujours uniquement aux Etats puissants. D'après lui, la guerre d'Algérie permet à la France de se libérer plus généralement d'un poids, de la pression des Etats-Unis, ce qui fait écho à "*un changement de voie du monde, à une globalisation, une signification changeante du territoire, une transformation du pouvoir de l'Etat*". Il prône la méthode de l'internationalisation dans l'analyse d'un conflit contemporain grâce, ici, au jeu transnational du FLN. Il démontre que chaque conflit est lui-même inscrit dans un système international précis. Ainsi, de plus en plus de réflexion viennent renouveler l'étude de la guerre d'Algérie, notamment grâce au concours d'historiens internationaux. Toutefois, quelques historiens français s'essaient à cette étude : dans son *Histoire intérieure du FLN*, Gilbert Meynier²¹ propose ainsi un sixième chapitre intitulé "Le FLN : Etat dans le monde", dont le titre illustre le déploiement d'un véritable appareil diplomatique du FLN, qui comporte des membres et des délégations un peu partout sur la planète, au sein du groupe afro-asiatique au Conseil de l'ONU à Washington mais aussi au Caire ou en Suisse. Il aborde ainsi les notions de "chantage à l'Est", stratégie fournie par le FLN dans le but d'influencer les attitudes des autres pays du Monde, et montre dans quelle mesure la diplomatie est véritablement exercée, de la part de ces membres du FLN, davantage dans les couloirs et antichambres des institutions que sur la véritable scène diplomatique. Ainsi, les années 2000 marquent une reconnaissance du rôle joué par la diplomatie et l'internationalisation du conflit dans la victoire du camp algérien dans la guerre d'indépendance.

Ainsi, l'explication par le contexte international de certains aspects de la guerre d'Algérie correspond à un prisme d'analyse particulier, dans lequel il s'agit de dépasser le cadre national ou régional pour étudier un système international dans lequel les Etats-Unis peuvent eux aussi influencer le cours de la guerre au sein d'un monde mondialisé, bipolaire, et dans un contexte de Guerre froide. Au XXI^e siècle, pour comprendre les Etats, il faut comprendre le système international dans lequel ils s'inscrivent. Cette approche recoupe à la fois histoire politique, militaire, diplomatique à l'échelle des Etats, mais aussi l'histoire des relations entre les peuples et les sociétés, de leurs échanges, des réseaux, circulations et transmissions matérielles et idéologiques. Les

²⁰ CONNELLY Matthew, *op. cit.*, 2003.

²¹ MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN (1954-1962)*, Paris, Fayard, 2002.

problématiques peuvent se rapprocher ici de celles de l'histoire connectée, un courant au sein duquel il s'agit de transgresser les régions géographiques et les institutions pour établir des connexions entre les territoires et dresser des parallèles entre ceux-ci. Il s'agit de dépasser les frontières des Etats, de tisser des connections entre les différentes sphères du monde. Auparavant totalement séparées en différents champs historiques, l'histoire des Etats-Unis est désormais potentiellement connectée à l'histoire du Maghreb, des décolonisations, du tiers-monde mais aussi de la France. Il s'agit également d'envisager la lutte algérienne comme une lutte multi-face, qui n'est plus seulement une guérilla locale mais un conflit d'échelle internationale dont la géographie montre une compréhension des différents mécanismes internationaux et une façon, pour eux, de se servir et de jouer de ces systèmes. Il s'agit donc d'écrire une histoire globalisée de la guerre d'Algérie, en croisant l'étude de la politique internationale de la France, celle du GPRA et du FLN, mais aussi et surtout les politiques étrangères menées par les autres Etats, et notamment sur la politique des Etats-Unis durant le conflit. Cet angle d'analyse, laissé de côté de nombreuses années, semble encore à enrichir.

Enfin, dans son *Bilan historiographique de la guerre d'Algérie des années 2000 à nos jours*, R. Branche²² présente le regain d'intérêt des historiens américains pour la guerre d'Algérie comme un fait lié à un contexte international précis. Les années 2000 sont en effet marquées une multiplication des conflits au Proche et au Moyen-Orient, et notamment dans les zones d'intervention américaine à la suite des guerres du Golfe. Cette situation militaire et géopolitique amènerait, selon R. Branche, à une "*relecture des conflits d'indépendance, présentés comme des affrontements civilisationnels*". Elle énonce notamment l'exemple de la projection du film *La bataille d'Alger* (1957) devant les troupes américaines en Irak, en 2003, comme similitude entre la bataille livrée par la France en Algérie et par les Etats-Unis en Irak, utilisé comme un moyen de "*tirer une leçon du passé...des autres*." Cela expliquerait donc, peut-être, l'intérêt des chercheurs américains sur les études des conflits d'indépendance, et ici de la guerre d'Algérie, envisagée ici "*annonciatrice des conflits contemporains*" comme symbole de mauvaise gestion politique du conflit.

²² BRANCHE Raphaëlle, *Bilan historiographique de la guerre d'Algérie, des années 2000 à aujourd'hui*, mars 2011, 57 p., rapport commandé par l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire.

6. Vers un "retour de l'événement" (R. Branche)²³ ?

J'ai choisi, dans ce travail, de m'intéresser à deux événements différents mais parallèles : l'arraisonnement de l'avion des cinq chefs du FLN en 1956 et le bombardement aérien du village de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie, le 8 février 1958. L'arraisonnement de l'avion a été analysé dans l'ouvrage de Jean Boisson, *Ben Bella est arrêté le 22 octobre 1956*²⁴. Le bombardement a été très peu abordé par l'historiographie. On peut notamment citer l'article de Jacques Valette paru en 2009, intitulé "Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef et la complexité de la guerre d'Algérie"²⁵ qui décrit bien l'événement, en amont d'abord, puis ses causes, et enfin le fait militaire lui-même. Toutefois, dans les dernières lignes de la conclusion de cet article, l'auteur écrit "*Contrôler l'environnement politique intérieur ou celui de ses relations internationales relevait du gouvernement. Les suites de ce qui ne fut qu'un petit bombardement local prouverait qu'il en fut incapable. Mais cela appelle une histoire écrite à partir d'archives.*" A travers cette phrase, il indique que cet événement peut être rattaché à un contexte plus général et que les études à son sujet sont ouvertes. Ces deux événements, militaires ou politiques peuvent alors paraître, toutefois, quelque peu anecdotiques, perdus parmi tant d'autres. De plus, il semble complexe de travailler, en histoire, sur une période si brève (quelques heures tout au plus), ce qui semble aller à l'encontre des procédés historiques contemporains. En effet, dès 1929 et la création de la revue des *Annales*, Lucien Febvre et Marc Bloch intentent de construire une nouvelle histoire, une histoire qui n'est pas de l'histoire bataille mais une histoire sur le temps long, une histoire des mentalités, qui ouvre à l'histoire d'actualité et permet une réflexion sur la question contemporaine. Ainsi, l'étude de l'événement est largement laissée de côté pour permettre une approche tout à fait différente. C'est une manière de faire de l'histoire qui domine jusqu'à aujourd'hui. Ainsi l'histoire de l'internationalisation de la guerre d'Algérie, on l'a vu, se fait sur le temps long, le temps de la guerre en général mais aussi la période plus longue de la colonisation. Les études sur la guerre en général, sur les conflits ne s'en tiennent pas au fait militaire strict mais s'inscrivent sur une démarche de compréhension de l'histoire plus globale d'un Etat.

Dans ce contexte historiographique d'approche globale des relations internationales, il s'agit toutefois de sélectionner et de comparer deux événements particuliers, dont le choix serait éloquent pour cette recherche. Ma démarche a été induite par celle de R. Branche qui, dans son ouvrage

²³ BRANCHE, 2011, *op. cit.*

²⁴ BOISSON Jean, *Ben Bella est arrêté le 22 octobre 1956*, Châtillon, Etudes Et Recherches Historiques, 1978.

²⁵ VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-1-page-37.htm>

*L'embuscade de Palestro*²⁶, écrit "Sous la surface de l'événement, d'autres histoires seront présentes. Ce livre tente de les identifier, de les décrypter et de les restituer en épaisseur. Ce sont des feuilles, témoin du temps, qui donnent au récit dominant l'allure d'un palimpseste." : il s'agit dès lors de relier l'événement à un contexte global, à une suite de décisions, un amont et un aval, d'inscrire cet événement dans une histoire plus large. Le croisement des échelles de temps et d'espace permettent de mieux comprendre, ainsi, la complexité de l'imbrication de la guerre d'Algérie dans le contexte international. Un événement ancré dans un lieu précis, un terroir, peut signifier beaucoup à l'échelle nationale, régionale, et internationale. Dans son rapport de 2011²⁷, qui consiste en une actualisation de l'état de la recherche sur la guerre d'indépendance algérienne, R. Branche fait ainsi part d'un "*Retour de l'événement et d'une histoire d'en bas*". Pour elle, en effet, c'est une histoire qui vise à réévaluer le poids de certains événements, de certains faits, de leur importance dans la guerre et dans les relations avec les acteurs les plus infimes. L'approche est ainsi plus globale, mais permet selon moi d'inscrire l'événement dans la portée plus globale et ne pas la restreindre à ses seules frontières géographiques. Pour R. Branche, il s'agit également de réévaluer le poids des massacres, à l'instar de l'embuscade de Palestro dont elle a tiré un ouvrage, mais aussi selon la réhabilitation des massacres du Nord-Constantinois (Claire Mauss-Copeaux²⁸). Dans son texte intitulé "Penser et définir l'événement en histoire", Arlette Farge²⁹ définit l'événement comme "*Un moment, un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne*" la notion d'événement. L'événement se distingue donc du fait dans la mesure où il est fabriqué par les mémoires et les sociétés. L'événement est quelque chose de perçu, qui appartient même selon A. Farge au champ des émotions, puisqu'il relève des perceptions individuelles et collectives : "*Ce peut être la surprise de le voir survenir, l'indignation, ce peut être l'effroi qu'il suscite qui le constitue en événement. C'est l'indifférence qui va le dissoudre, ou encore la honte l'oblitérer. Sa temporalité est fabriquée par la manière dont se trouvent touchés les imaginaires*", donc ce qui semble relever d'une certaine forme de passion. L'événement comporte enfin une mémoire propre, elle aussi construite selon les époques et les groupes. A. Farge indique qu'elle a toutefois un avantage considérable quand la mesure où il "*renseigne l'historien sur ce qui est pour lui le plus difficile à atteindre : retrouver la manière sensible, sociale, politique dont les autres ont reconstruit l'événement, se sont identifiés à lui ou l'ont rejeté inexorablement.*" L'événement est donc un construit social puis historique. Il est fabriqué, mais c'est une source fondamentale pour l'historien qui peut analyser les modalités du discours, des mentalités par ce prisme.

²⁶ BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1958*, Paris, Armand Colin, 2010, 256 p.

²⁷ BRANCHE, 2011, *op. cit.*

²⁸ MAUSS-COPEAUX Claire, *Algérie, 20 août 1955. Insurrection, répression, massacres*. Paris, Payot, 2011.

²⁹ FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, pp. 69-78.

Pour réaliser ce travail, j'ai utilisé de nombreuses sources tirées de divers centres d'archives. Je me suis principalement rendue aux archives du Ministère des Affaires Etrangères, à La Courneuve, où j'ai croisé des documents issus de la série "Afrique-Levant", relative aux affaires du Maroc (1953-59), de l'Algérie (1944-59), et de "généralités" (1952-1970). J'ai également étudié la série "Affaires marocaines et tunisiennes" dans laquelle j'ai traité le dossier Maroc (1944-1968), ainsi que la série du "Secrétariat d'Etat aux affaires algériennes" (1959-67). J'ai enfin confronté tous ces documents à la série "Nations Unies et des organisations internationales" (1944-1959). Grâce à la fréquentation de ce centre d'archives, j'ai donc pu rassembler un très grand nombre de documents relatifs à mes quatre principaux axes : l'arraisonnement de l'avion des chefs du FLN, le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, la conférence de Tanger et la réunion de Tunis. J'ai trouvé, au sujet de tous ces événements, des coupures de presse, des rapports des services de renseignements français, des dossiers montés par des postes diplomatiques au Maroc et en Tunisie. J'ai aussi réuni de nombreux documents qui ont complété les ressources dont je disposais pour le mémoire de master 1. D'autre part, je me suis rendue, au cours de cette année universitaire, au centre d'archives de l'Institut National d'Audiovisuel (INAtèque). J'y ai étudié pas mal d'images issues de journaux télévisés et d'émissions de radio. Ces sources m'ont permis de comprendre le traitement médiatique de tous ces événements. Enfin, toujours pour mon travail, je me suis aussi tournée vers l'Etablissement de Production et de Communication Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) d'Ivry-sur-Seine. Cet établissement m'a donné l'occasion de dénicher des archives photographiques très significatives, qui m'ont été utiles à la fois pour illustrer la capture des cinq chefs du FLN, mais aussi des lieux clés comme les régions frontalières de l'Algérie avec le Maroc et la Tunisie. Enfin, je me suis appuyée sur quelques sources imprimées. Parmi celles-ci, des témoignages, notamment de dirigeants essentiels comme Bourguiba ou Hassan II. Je n'ai toutefois pas pu, comme l'an passé, retourner consulter les archives du Service Historique de la Défense de Vincennes. En effet, les nouvelles réglementations restrictives sur l'accès aux archives militaires de la guerre d'Algérie, ainsi qu'un nombre de places extrêmement limité en salle de lecture à cause de la crise sanitaire, m'ont complètement fermé l'accès à ce centre, et ce, malgré toutes mes tentatives dès le mois d'octobre 2020.

Au déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne³⁰, en novembre 1954, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie constituent aux yeux de la France un ensemble compact et homogène, celui des "possessions françaises d'Afrique du Nord"³¹. Une différence entre les trois pays demeure toutefois ; le Maroc et la Tunisie sont des "protectorats" tandis que l'Algérie est une "colonie de peuplement", le joyau nord-africain en terme de ressources économiques, de puissance militaire et de par l'importance numérique de sa population³². Le système colonial entre ces deux catégories de "possessions", les colonies et les protectorats, est alors bien différent. Le régime colonial algérien s'avère bien plus inégalitaire et insupportable aux populations, qui se révoltent finalement contre le système mis en place de manière organisée et politique, en 1954³³.

En 1956, la guerre d'indépendance algérienne entre dans sa deuxième année. La situation dégénère progressivement, l'opinion internationale prend conscience de ce qu'il se passe. La France décide alors, à quelques semaines d'écart seulement, d'accorder l'indépendance au Maroc puis à la Tunisie, mettant un point final aux espoirs d'éventuelles coalitions des luttes et des revendications des dirigeants des partis indépendantistes. Les Français auraient dès lors anticipé une généralisation des troubles dans toute l'Afrique du Nord, et essaient de contenir les sentiments de proximité qu'éprouveraient la Tunisie et le Maroc à l'égard de l'Algérie, tentant de diviser les trois Etats. L'indépendance accordée au Maroc et à la Tunisie est alors progressive ; elle est d'abord appelée "autonomie interne". On parle ensuite d'une "indépendance dans l'interdépendance"³⁴ entre la France, le Maroc et la Tunisie.

³⁰ Longtemps dénommés "événements d'Algérie" de façon euphémique, le terme de "guerre d'Algérie" l'a supplanté et est devenu une formule politique voire militante, largement utilisée ensuite par les historiens et civils. Toutefois, d'après Sylvie Thénault (*Algérie : des "événements" à la guerre : idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, 206 p.), cette expression est devenue largement critiquable. Elle fait penser à la notion de "campagne d'Algérie", tandis que l'expression "guerre de libération" nierait toutes les choses accomplies pendant la colonisation. Le terme de "Révolution" ne serait pas plus adéquate car il impliquerait une transformation économique et sociale qui n'apparaît qu'après la guerre. C'est le terme de "guerre d'indépendance algérienne" qui l'emporte car il se veut une expression affranchie des points de vue nationaux : selon S. Thénault, "sans téléologie, elle ne désigne pas cette guerre par son issue, mais par son enjeu, évident pour tous dès le début : l'indépendance, qu'on ait été pour ou contre."

³¹ Pour ces raisons culturelles et coloniales, nous n'insérons pas la Libye dans le projet "pan-maghrébin". Si la Libye fait géographiquement partie du Maghreb, elle est à part dans la construction de projets régionaux, du moins dans la période que nous étudions.

³² Pour de bonnes données sur l'Afrique du Nord française, voir l'ouvrage de Jacques VALETTE, *La France et l'Afrique : l'Afrique française du nord de 1914 à 1962*, Paris, SEDES, 1993 ou encore celui de Charles-Robert AGERON, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991.

³³ Ce mémoire ne consiste pas en une histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Pour cette question, vous pouvez notamment vous reporter sur l'ouvrage de Benjamin STORA, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La découverte, 2004.

³⁴ EL MELLOUKI RIFFI Bouhout, *La politique française de coopération avec le Maghreb 1955-1987*, Paris, Publisud, 1989, 142 p.

A la vue de leurs frères algériens engagés dans la guerre contre le colonisateur français, les Tunisiens et les Marocains, passés eux aussi par la tutelle coloniale française, se sentent maintenant désireux d'aider une population avec laquelle ils s'estiment unis par des liens fraternels et politiques. Aussi ces deux nations s'engagent dans la guerre d'indépendance algérienne, moins sous une forme officielle que par le biais d'un jeu d'influence et de pression diplomatique sur la France. Comment, à ce moment-là, composer avec cette situation très particulière ? Comment soutenir la "rébellion" algérienne d'un côté, tout en maintenant de bonnes relations avec la France de l'autre ? Comment la guerre d'indépendance illustre-t-elle l'indépendance pas encore avérée de la Tunisie et du Maroc, et comme les deux pays vont-ils tout faire pour la mettre en application ? Dans quel sens peut-on affirmer que la guerre d'indépendance algérienne cristallise les enjeux de solidarité maghrébine ?

Nous nous demanderons, dans une première partie, quelles ont été les formes de ce soutien, mais aussi s'il a eu l'effet escompté. Nous verrons de quelle manière ce soutien a été à la fois politique, diplomatique mais surtout militaire, avant de revenir sur les racines idéologiques du "Grand Maghreb", cette théorie qui prône l'union entre les trois grands peuples nord-africains. Nous confronterons ensuite cette idée avec les contraintes que rencontrent ces Etats dans la guerre d'indépendance algérienne. Puis, nous étudierons et comparerons les conséquences de l'engagement marocain et tunisien au prisme de deux événements, l'arraisonnement de l'avion des chefs du F.L.N. le 22 octobre 1956 et le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958. Nous analyserons enfin, à la suite de ces deux événements, l'affirmation du mouvement pan-maghrébin qui a lieu avec la conférence de Tanger en février 1958. Enfin, nous nous attacherons à la façon dont ces deux événements ont conduit à une internationalisation du conflit à l'échelle mondiale.

I. LA PARTICIPATION DU MAROC ET DE LA TUNISIE À LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE : FORMES, AMPLIEUR ET CONSÉQUENCES

A. GENÈSE ET FONDEMENTS DES THÉORIES IDÉOLOGIQUES DU "GRAND MAGHREB"

Le "Grand Maghreb" est un concept politique qui prône l'unité du Maghreb arabe tout en relevant l'illégitimité de la France coloniale. De part leurs racines historiques, géographiques, religieuses et sociales communes, les trois principaux pays d'Afrique du Nord devraient s'unir pour se débarrasser du joug colonial. Cette théorie fait écho au sein des trois Etats du Maghreb puisqu'ils ont toujours été caractérisés de cette façon par l'extérieur, notamment comme des "possessions françaises d'Afrique du Nord", ce qui confirmerait l'idée d'un "bloc nord-africain". Par la suite, différentes données historiques, géographiques et sociales ont été reprises et intégrées dans les discours des dirigeants d'Etats d'Afrique du Nord, toujours décrédibilisés et contredits par ailleurs par les argumentaires français. Différentes formes d'unité sont en effet à considérer pour expliquer le fondement théorique du Maghreb³⁵. On retrouve d'abord des arguments relatifs à l'unité géographique, puisque le Maghreb est foncièrement différent du Mashreq ou de l'Egypte³⁶. La continuité géographique est établie du Maroc à la Libye, notamment en terme de reliefs et de ressources. La population est également commune, c'est celle des Berbères puis des conquérants arabes. On parle également d'une religion commune, l'Islam principalement sunnite, et d'une langue commune, l'arabe, en dépit des régions berbérophones. Les dirigeants arabes, enfin, évoquent des constantes historiques tissées entre les trois pays du Maghreb. Ces pays aspirent en effet à l'indépendance et ont la volonté de protéger leur identité face à tous les conquérants. Dès lors, plusieurs tentatives unitaires ont été formulées pour lutter contre les oppresseurs (notamment à l'Est avec les Zirides entre 973-1171 puis à l'Ouest avec les Almoravides jusqu'en 1147). L'historien marocain Abdallah Laroui³⁷, dans son *Histoire du Maghreb*, évoque ainsi cette époque et relève les difficultés d'unité politiques malgré les aspirations et les rêves d'un peuple. Les Ottomans et les Français se satisfont ensuite de ces différences régionales.

Derrière ces idéaux, il s'agit surtout de réaliser l'unité arabe. Comment procéder, alors qu'aucune de ces nations n'est encore indépendante ? Dans son article *La dynamique des relations*

³⁵ BALTA Paul, RULLEAU Claudine, *Le Grand Maghreb des indépendances à l'an 2000*, Paris, La Découverte, 1990.

³⁶ Le "Mashreq" désigne l'Orient arabe, il est différent du "Maghreb" qui correspond à l'Afrique du Nord. Les pays inclus varient selon les sources et les théories. On inclut donc parfois l'Egypte dans le Mashreq.

³⁷ LAROUÏ Abdallah, *Histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, Paris, Fr. Maspero, 1970, p. 18.

intermaghrébines, Paul Balta expose la genèse du "Grand Maghreb"³⁸. Il explique que l'unité maghrébine n'a été réalisée qu'à deux reprises dans l'Histoire, sous les royaumes berbères de Massinissa (238-148 av. JC) et des Almohades (1147-1269). L'idée de réunir une fédération nord-africaine peut sembler faire écho à la formule d'une vision coloniale française qui parle depuis 1834 des "possessions françaises d'Afrique du Nord". Toutefois, cette unité arabe se forge et s'organise contre la puissance coloniale française et les situations de domination qu'elle engendre. Dès les années 1910-1920, on assiste par exemple à la renaissance du rêve unitaire sous l'influence de la *Nahda* (renaissance arabe). Ainsi, les mouvements "Jeunes Tunisiens" (1907), "Jeunes Algériens" (1914), "Jeunes Marocains" (1919) voient le jour. De même, entre 1915-1916 est lancé le "Comité pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie", à Genève, qui propage l'idée d'une République Nord-africaine. Ce même comité fonde la revue *Maghreb* qui promeut l'idée d'indépendance pour toute l'Afrique du Nord. Entre les années 1920 et 1947, on assiste ensuite à la formation des mouvements de libération nationale : le Destour tunisien (1920), l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.) (1926), l'Istiqlal (1943). Ces mouvements sont plus motivés par la lutte contre le colonisateur que pour la création d'une unité arabe. Dans les temps modernes, l'idée du grand Maghreb s'est ainsi toujours imposée en réaction contre un facteur externe : elle apparaît dans les années 1920-1930 à Paris avec l'E.N.A. de Messali Hadj et avec l'émergence des mouvements nationaux qui appellent à une lutte contre le colonialisme. Charles André Julien³⁹ affirme ainsi que "*Paris, plus que Tunis encore, fut le creuset des nationalismes maghrébins.*" Ce même auteur évoque également le programme des réformistes au 5e congrès de Tlemcem, en septembre 1935, qui avait porté sur l'enseignement de l'arabe et une "unification de l'éducation" dans l'Afrique du Nord, apte à faire naître "*la conscience de notre unité nationale dans l'Afrique du Nord, unité qui se fonde sur une mentalité unifiée, une religion unique et des sentiments communs. Et qu'on ne dise pas que nous créons une utilité factice. Non, mille fois non ! Nous ne faisons que ressusciter une unité ancienne, que l'histoire a enregistrée et dont elle se porte garante.*"⁴⁰ Le propos évolue au 6e congrès de Tlemcem, en octobre 1936, qui favorise "*le rétablissement des liens entre trois régions distinctes, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, et le rétablissement des liens entre ces régions et les pays arabes et musulmans*". Il est apparu nécessaire alors de rédiger "*un manuel d'histoire commun aux trois régions*" pour unifier les cycles pédagogiques. En 1948, l'unité arabe s'affirme avec l'installation au Caire du comité de Libération du Maghreb (dirigée tour à tour par le Marocain Abd-el-Krim et le Tunisien Ibrahim Tobbal). Mais elle s'affirme moins comme un projet autonome que par opposition aux puissances coloniales affaiblies par la seconde guerre mondiale. Au-delà de l'unité politique, cette

³⁸ BALTA Paul, RULLEAU Claudine, *Le Grand Maghreb des indépendances à l'an 2000*, Paris, La Découverte, 1990.

³⁹ JULIEN Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Omnibus, 2002, p. 17.

⁴⁰ JULIEN Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Omnibus, 2002, p. 18-23.

unité du Maghreb serait également celle des peuples. En 1952, on voit comme une preuve de solidarité maghrébine dans les manifestations à Casablanca des 7 et 8 décembre 1952, protestant contre l'assassinat du chef syndicaliste Ferhat Hached, le 6 décembre près de Tunis. Cette manifestation a été le fait des travailleurs du port de Casablanca, membres d'un mouvement syndical, proche de l'Istiqlal⁴¹.

Ces idéaux d'unité arabe ont ainsi saisi les Français, qui y ont vu une grande menace. Au déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne, il semble important de souligner que la déclaration du 1^{er} novembre 1954 du FLN revendique "*l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain*". Le premier journal du FLN, *Résistance algérienne*, a pour sous-titre *Pour la défense de l'Afrique du Nord*. En 1956, la plateforme de la Soummam évoque elle aussi une fédération nord-africaine entre les trois Etats⁴². La guerre d'indépendance algérienne trouverait-elle un appui dans l'unité nord-africaine ? Dès le mois de février 1956, les autorités françaises sont en effet sensibles au risque de cette unité. Dès lors, ils décident d'étudier la question de la guerre d'indépendance algérienne sous un angle régional, et évoquent des "considérations générales sur les problèmes d'Afrique du Nord"⁴³ dès février 1956. Le "problème d'Afrique du Nord" serait un problème régional, à cause de la solidarité entre les trois pays. Il serait ainsi une menace contre la France, notamment du fait de la création du "Comité de libération d'Afrique du Nord", une branche politique et diplomatique qui met en oeuvre une "résistance nord-africaine" théorique. Ce problème mettrait également en exergue deux phénomènes idéologiques en lien, la solidarité nord-africaine et la solidarité panarabe. De plus, les leaders tunisiens et marocains affirment leur solidarité avec l'Algérie et n'hésitent pas à soulever les masses populaires, ce qui fait redouter à la France un embrasement de la situation dans ces espaces. La France doit ainsi tenir compte de ces données, et essayer d'y répondre par une politique cohérente. La coordination est nécessaire, mais la solution ne doit pas être uniforme mais harmonieuse. La France décide dès lors d'accorder "*l'indépendance dans l'interdépendance*" à la Tunisie et au Maroc dans l'espoir de pacifier la situation en Algérie. La négociation deviendrait ainsi l'arme principale des Français dans cette affaire. Enfin, la France se doit de recevoir l'appui de tout l'Occident dans sa démarche, qu'il soit diplomatique ou militaire.

D'autre part, on peut voir que la question de l'unité de l'Afrique du Nord est totalement décrédibilisée par la France. Ainsi, un document diplomatique français envoyé du Consulat de

⁴¹ LE TOURNEAU Roger (dir.), *L'Unité maghrébine : dimensions et perspectives*, Paris, CNRS, 1972.

⁴² BERQUE Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 11.

⁴³ Ministère des Affaires Etrangères (M.A.E.), Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1944-1968), relations extérieures, dossier par pays ou par ensemble régional, Algérie, Années 1956-1962 : rapports avec l'Algérie, notamment à propos du FLN au Maroc, des ressortissants algériens au Maroc, de l'opinion marocaine sur la situation en Algérie, de la coopération et du différent frontalier (1956-63), "Considérations générales sur les problèmes d'Afrique du Nord" (février 1956).

Tanger par Pierre Bouffanais à l'ambassadeur français au Maroc, Alain Parodi, reprend les prétendus "fondements géopolitiques du Maghreb Arabe"⁴⁴. Le consul part de l'analyse personnelle d'un journal, le périodique tangérois d'Allal el-Fassi, *Perspectives sahariennes*, qu'il caractérise comme "*l'un des plus fervents apôtres de l'unité nord-africaine*". Il évoque en particulier un numéro intitulé "Fondement géopolitique du Maghreb arabe"⁴⁵. Dans cette analyse, le consul relève différents points avec lesquels il est en désaccord. Le journal affirme notamment qu'il n'y a pas d'opposition entre les Arabes et les Berbères, qui sont des peuples "*destinés à s'entendre*". Le journal explique ensuite que l'on devient arabe en embrassant l'Islam. Le point le plus important enfin est l'argument selon lequel "*il y a au Maghreb une unité géographique naturelle parfaite*". Or, le consul explique que "*Le Maghreb n'a jamais, depuis son islamisation, constitué une entité politique, administrative ou économique*". D'après lui, la prétendue unité du Maghreb vient seulement de la colonisation, d'abord romaine, puis française : "*le concept de Maghreb arabe uni est certainement erroné mais c'est une idée-force que les nationalismes tunisiens, marocains et algériens s'efforcent d'enrôler au service de leurs ambitions respectives au sein et en marge du Monde musulman*". La conclusion du mémoire d'Allal-el Fassi est alors la suivante : "*La preuve de l'indivisibilité de l'Afrique du Nord c'est, qu'en lâchant le Maroc et la Tunisie, la France est fatalement entraînée à abandonner tôt ou tard l'Algérie*". Deux thèses s'affrontent ici. Toutefois, on peut imaginer que l'ambition d'Allal el-Fassi n'est pas simplement de libérer l'Algérie. Il voit là au contraire l'opportunité de nommer le Maroc comme la capitale des "*Etats unis d'Afrique du Nord, de la Libye à l'Atlantique, de la Méditerranée au Niger, sans têtes de pont politiques et militaires étrangères susceptibles d'en hypothéquer [qui] feraient du Maroc, dans le Grand Maghreb, une puissance prépondérante dans le monde musulman et même la plus grande puissance du monde arabe*". Si cette ambition n'engage que son auteur, on peut supposer ce point de vue partagé par plusieurs personnalités, voire par certains partis politiques au Maroc. La France, en tout cas, prend en compte ce point de vue dans son étude de la participation marocaine à la "rébellion algérienne", mais aussi dans sa participation théorique aux idéologies du Grand Maghreb. Dans une autre mesure, on peut évoquer la volonté de la France de contrecarrer ces théories du "Grand Maghreb" et leur propagation. Dans un document de propagande française intitulé "Aspects véritables de la rébellion algérienne", un chapitre complet cible la "lutte pour l'arabisme"⁴⁶. L'article commence par une définition : "*le thème de l'Arabisme, de l'unité du monde arabe, de la solidarité des Etats arabes, de la supériorité de la race arabe, est abondamment exploité par la presse et la radio du Moyen-Orient et du Maghreb pour stimuler le zèle*

⁴⁴ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1944-1968), la conférence de Tanger (avril 1958) et la réunion de Tunis (juin 1958), télégrammes (août 1958-mai 1959), "Fondements géopolitiques du Maghreb arabe selon le périodique de Tanger d'Allal-el-Fassi".

⁴⁵ Allal El Fassi, juillet 1959, *Perspectives sahariennes*, n°14.

⁴⁶ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, "Aspect véritable de la rébellion algérienne".

des rebelles, les encourager à continuer la lutte, à entretenir l'esprit de révolte." (...) "Il puise à la fois son essence et ses moyens d'action dans son expression politique : la "Ligue Arabe" (...) a été créée pour "resserrer les liens entre les membres de la Ligue, coordonner leur action politique et assurer une coopération étroite dans les questions économiques, culturelles, sociales et sanitaires". S'y ajoute le désir d'aider les "frères de race à s'affranchir du joug du colonialisme", et à recouvrer leur indépendance, notamment en attirant l'attention de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Les arguments français expliquent que la propagande radiophonique venue des pays arabes a énormément retardé la résolution du conflit algérien : "Comment s'étonner, dès lors, que la révolte anti-française en Algérie ait été aussi abondamment exploitée pour exalter l'arabisme, le nationalisme arabe ?" (...) "Le ton des radios de Damas et du Caire, bientôt rejointes par celles de Tunis et de Rabat, fraîchement émancipées, atteignent donc très vite des sommets où la xénophobie et le racisme le disputent souvent à la pure exaltation patriotique. Il n'est pas douteux que certaines émissions radio ont été aussi nuisibles au règlement du conflit franco-algérien que des envois massifs d'armes." Le petit livre de propagande cite également des passages de l'émission de radio du Caire "La Voix des Arabes", et a volontairement sélectionné des passages violents dont voici un extrait : "L'Algérie a engagé aujourd'hui une lutte grandiose pour la liberté, l'arabisme et l'Islam. L'Algérie a prouvé aujourd'hui qu'elle est la forteresse de l'arabisme africain et la citadelle des héros des pays du Maghreb. L'Algérie a repris son héroïque et glorieuse lutte pour la cause de la liberté, de l'arabisme et de l'Islam."

Or qu'en est-il réellement de l'implication des Etats arabes, notamment maghrébins, dans la guerre d'indépendance algérienne ? Quelle forme prend ce soutien ?

B. UNE AIDE POLITIQUE AFFICHÉE À LA "RÉBELLION ALGÉRIENNE"

L'implication et l'aide du Maroc et de la Tunisie dans la "rébellion algérienne" est multiforme. Elle passe par différents moyens et canaux plus ou moins visibles et assumés.

Le soutien du Maroc et de la Tunisie à la rébellion algérienne est d'abord d'ordre politique, et ce quasi depuis le début du déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne. C'est la principale forme de soutien, car le terme "politique" regroupe déjà un certain nombre de possibilités d'actions. On peut d'ores et déjà évoquer l'importante circulation des chefs de la "rébellion" algérienne dans le Maghreb tout entier pour faire entendre leurs revendications ; le Maroc et la Tunisie proposent ainsi que leurs territoires fassent office de "pied à terre" et de tribune pour les déclarations et les actions politiques des Algériens en guerre. Ainsi, les principaux "animateurs de la rébellion algérienne"⁴⁷ sont d'abord répartis en France et sur le territoire algérien, et sont aussi en

⁴⁷ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), dossier général : activité des mouvements nationalistes algériens en Algérie et à l'étranger, essentiellement en AFN et dans les pays du Proche-Orient, "Les animateurs de la rébellion algérienne".

grande partie détachés à l'étranger. De nombreux tableaux et schémas récapitulatifs⁴⁸ de cette "organisation du FLN à l'étranger" se trouvent dans les archives françaises ; ils témoignent d'une volonté de compréhension par les services de renseignement du fonctionnement de ces détachements à l'étranger, parfois complexes car animés par de multiples acteurs. Il y a là, semble-t-il, une volonté de clarifier et de répertorier la présence de ces ennemis au-delà des frontières nationales. A partir de là, plusieurs noms de "rebelles" sont classés dans la catégorie des "itinérants" : on remarque ici l'importance du détachement extérieur dans la rébellion algérienne, qui ne se joue pas seulement à l'intérieur des frontières de l'Algérie. Parmi ces "itinérants", on retrouve également une sous-division des dirigeants du FLN en fonction des Etats dans lesquels se trouvent : la Tunisie et le Maroc y figurent en première position, avec un Etat-major détaché à l'Ouest, au Maroc, et un Etat-major détaché à l'Est, en Tunisie. Les déplacements des chefs du FLN se font donc à l'échelle de l'Afrique du Nord toute entière. Ces chefs circulent et sont accueillis très librement dans tout le Maghreb. Ils sont nombreux au Maroc et en Tunisie, certainement pour échapper à la censure et aux menaces émanant des autorités françaises. Puisqu'ils acceptent de les laisser aller et venir sur leur territoire, le Maroc et la Tunisie sont dès lors largement complices des "rebelles" algériens aux yeux des autorités françaises. Les chefs du FLN peuvent ainsi ériger des bases politiques et logistiques hors de leur territoire d'origine, ce qui constitue un avantage. De nombreux documents diplomatiques français témoignent d'une recherche accrue de renseignements sur l'aide politique apportée par le Maroc aux rebelles algériens⁴⁹. Selon eux, la prise de position du Maroc dans la rébellion se traduirait d'abord par *"La liberté laissée aux agents du FLN d'installer dans ce pays une infrastructure administrative et politique qui leur permet notamment de faire du recrutement et de faire pression sur les Français-musulmans habitant le Maroc pour leur extorquer d'importantes sommes d'argent."* Le FLN s'appuie sur le territoire marocain pour réaliser ses objectifs. Le Maroc les laisserait sur place et interagir avec les populations locales. Ainsi, dans les "pays qui aident le plus" la rébellion algérienne, le Maroc occupe la troisième place aux yeux des Français⁵⁰ derrière l'Irak et la Libye, et avant la République Arabe Unie⁵¹ et la Tunisie. Cet appui, défini par les services de renseignements français, est fondé sur des critères tels que la reconnaissance, la représentation, les tournées, l'appui moral et politique, la propagande, l'aide financière et matérielle, la présence de camps. Malgré tout, les Français

⁴⁸ M.A.E., *ibid.*

⁴⁹ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "Attitude du Maroc vis-à-vis de la "rébellion algérienne", rapport du 30 août 1957.

⁵⁰ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), dossier général : activité des mouvements nationalistes algériens en Algérie et à l'étranger, essentiellement en AFN et dans les pays du Proche-Orient, "Notice d'information : tableau des relations entre la rébellion algérienne et le Moyen-Orient et l'Afrique" (Avril-début octobre 1958).

⁵¹ La "République Arabe Unie" est le nom de l'union politique entre l'Egypte et de la Syrie de 1958 à 1961.

n'hésitent pas à minimiser cela, et à annoncer que l'aide marocaine à la rébellion algérienne n'est rien d'autre que quelque chose de "*passif*", et que le Maroc se serait trouvé "*plutôt entraîné dans la rébellion algérienne*" plus que "*décidé à participer activement au conflit*"⁵². Peut-on affirmer cela ? Quelle est la part de l'engagement politique volontaire du Maroc dans ce conflit et quelles sont les résistances ? Et qu'en est-il de l'engagement du peuple marocain lui-même dans la guerre d'indépendance algérienne ?

Les Français ont rapidement pris conscience du danger que représentait cette aide politique. Ils essaient dès lors d'argumenter en démontrant dans quelle mesure une tentative de solidarité maghrébine représenterait pour le sultan du Maroc un danger politique et géostratégique majeur. C'est la stratégie du "diviser pour mieux régner". La France essaie de se convaincre et de convaincre les autres que les Marocains ne sont pas réellement impliqués dans la guerre. Elle met en avant la nouveauté de l'engagement du Maroc dans le soutien à la rébellion algérienne. Les prises de position marocaines ne sont pas nettes ni constantes, mais coincées entre la France d'une part et les pressions de l'opinion publique marocaine de l'autre, celle-ci étant largement favorable aux Algériens. Le soutien marocain apporté à la lutte algérienne ne serait donc pas un soutien de plein gré, mais un soutien réalisé dans l'espoir de contenter la population marocaine, à priori très engagée moralement dans le combat algérien. Ainsi, l'opinion publique marocaine, mais aussi les pressions des membres du FLN au Maroc contraindraient le gouvernement marocain à soutenir politiquement l'Algérie. Un certain nombre de documents de renseignement français expliquent les différents intermédiaires dont bénéficierait le FLN avec le Palais du Roi et le gouvernement. Ces intermédiaires seraient certainement des Français musulmans résidant à Rabat⁵³. De même, le sultan du Maroc, Mohammed V tout comme son ministre des affaires étrangères, Balafrej⁵⁴, affichent publiquement et à différentes reprises leur désapprobation de la politique menée par la France en Algérie. Les renseignements français s'appuient sur le fait que le sultan aurait dans son entourage énormément d'agents qui soutiennent la lutte algérienne. On peut également citer le trafic d'armes qui va de l'Armée de Libération Nationale du Maroc (A.L.N.M.) au FLN⁵⁵. Face à une opinion publique marocain qui serait unanimement rangée derrière le FLN, le roi du Maroc semble faire de nombreux efforts. Toutefois, ce soutien, s'il semble théoriquement indiscutable,

⁵² M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "Attitude du Maroc vis-à-vis de la "rébellion algérienne", rapport du 30 août 1957.

⁵³ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "Organisation et action du FLN au Maroc au 25 avril 1958"

⁵⁴ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "Attitude du Maroc vis-à-vis de la "rébellion algérienne", rapport du 30 août 1957.

⁵⁵ On distinguera l'A.L.N.M., l'Armée de Libération Nationale Marocaine, de l'A.L.N., l'Armée de Libération Nationale, branche armée du FLN dès 1954.

rencontre quelques obstacles au sein même du royaume chérifien. L'ensemble des Marocains n'est pas complètement acquis à la cause algérienne. La présence du FLN dans différents camps et notamment à la frontière perturbe les populations, qui évoluent dans un environnement largement militarisé soumis à un risque d'attaque permanent. En effet, le FLN s'appuie sur les structures internes du Maroc pour asseoir son ancrage territorial : sur les cheiks, les caïds, les fonctionnaires par exemple. On peut notamment citer l'exemple de la province d'Oujda, où de nombreuses perquisitions et arrestations de cadres du FLN ont régulièrement eu lieu. Mais un certain nombre d'oppositions se manifestent ainsi contre le soutien du Sultan du Maroc à la rébellion. Parmi celles-ci, nous pouvons évoquer celle du Directeur de la Sûreté Nationale, qui reste soucieux des intérêts sécuritaires et intérieurs du Maroc, au détriment des agissements du FLN sur le sol marocain. Le FLN s'appuie également sur la presse et la radio locale, pour diffuser les idéaux de la révolution algérienne. Il dispose aussi de multiples complicités dans les forces de l'ordre, comme en témoignent les émissions de postes clandestins et la facilité avec laquelle le FLN se déplace en bandes armées dans des zones qui leur sont favorables. Cela montre la complexité du soutien politique accordé à la révolution algérienne : si les politiques se montrent parfois réticents ou frileux dans leur engagement, on voit que certaines franges de l'armée, même si elles sont parfois réticentes à s'impliquer pour le FLN à cause du risque de désordre qu'il peut engendrer, suivent toutefois le mouvement de la révolution. C'est finalement à une échelle surtout locale que le soutien est apporté au FLN.

Enfin, on peut analyser en particulier certaines prises de position du Roi du Maroc vis-à-vis de la révolution algérienne. Le 19 octobre 1956, il prononce ainsi, sur la place d'Espagne, ce discours⁵⁶ : *"Si nous savourons les fruits de l'indépendance, il existe un pays frère, une nation voisine, qui continue de lutter pour réaliser ses aspirations à une existence libre et indépendante. Unis par des liens raciaux, politiques, historiques et religieux à cette nation, nous sommes particulièrement intéressés à ce que la paix y règne en tous lieux, notre propre sécurité [est] liée à la situation de ce pays frère. S'il existe dans ce pays une importante population étrangère et de grands intérêts français, nous sommes persuadés que nos frères algériens feront tout ce qu'ils pourront pour harmoniser et pour concilier leurs propres intérêts avec ceux de l'étranger dans le [respect] des intérêts des Français résidant en Algérie"*. Après avoir rappelé la légitimité du combat algérien, le Roi met en avant les liens qui unissent l'Algérie et le Maroc. Le ton du discours n'est pas virulent : il ménage la France en rappelant aussi la légitimité de ses inquiétudes, notamment sur la situation des Français d'Algérie. Le Maroc joue donc la carte de la modération.

⁵⁶ Institut National de l'Audiovisuel (I.N.A.), radio française, "Inquiétudes et incidents à Tunis, Programme parisien, Journal parlé, 23 octobre 1956.

C. L'APPUI MILITAIRE FOURNI PENDANT LA GUERRE

Ce soutien politique à la révolution algérienne est véritablement effectif lorsqu'il s'accompagne d'un soutien militaire. Ce soutien militaire peut se caractériser par l'envoi d'hommes, d'armes, mais aussi la mise en place d'installations logistiques, notamment à des endroits stratégiques comme les frontières. Les régions d'Oujda au Maroc et de Souk Ahras en Tunisie constituent alors des lieux clés d'échanges entre le FLN, les populations civiles et les soldats du Maroc et de la Tunisie⁵⁷.

On peut d'abord évoquer les importants transits d'hommes entre la Tunisie, l'Algérie et le Maroc pendant la période de la guerre d'indépendance algérienne. Le FLN semble en effet particulièrement bien organisé au Maroc⁵⁸. Selon les renseignements français, il effectuerait le recrutement de populations dans différentes couches civiles marocaines, au moyen de méthodes qualifiées de "ratissage". Le recrutement est alors très actif, les hommes "musulmans" âgés de 17 à 50 ans feraient l'objet de "multiples pressions" pour rejoindre le maquis. De nombreux civils marocains et tunisiens sont enrôlés dans la guerre d'indépendance algérienne, comme en témoignent les procès-verbaux et les comptes-rendus d'interrogatoires rédigés lorsque ceux-ci sont capturés par les autorités françaises⁵⁹. On peut aussi évoquer les laisser-passer du FLN retrouvés en possession des ressortissants marocains⁶⁰, qui montre leur importante participation dans la guerre. Beaucoup de membres du FLN se trouvent également à la frontière tunisienne. Un document⁶¹ analyse l'augmentation numérique de ces hommes : entre mars 1956 et juillet 1957, les "bandes frontalières" n'abritent que 2000 hommes. Mais depuis l'évacuation des troupes françaises de l'Ouest de la Tunisie, ces effectifs ont considérablement augmenté, et on estime leur nombre à 6000 hommes en janvier 1958 et à 8000 en février 1958. En moins de huit mois, les effectifs du FLN en Tunisie auraient donc quadruplé. Les "rebelles" du FLN évoluent pour la plupart au sein de villages

⁵⁷ Voir annexe 1.

⁵⁸ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "Organisation et action du FLN au Maroc au 25 avril 1958".

⁵⁹ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), dossier général : activité des mouvements nationalistes algériens en Algérie et à l'étranger, essentiellement en AFN et dans les pays du Proche-Orient, "Notice d'information : tableau des relations entre la rébellion algérienne et le Moyen-Orient et l'Afrique" (Avril-début octobre 1958).

⁶⁰ M.A.E., *ibid.*

⁶¹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1949), Ingérences étrangères dans le conflit algérien, la Tunisie, "Effectifs du FLN en Tunisie".

frontaliers. Un croisement de documents militaire⁶² nous permet de comptabiliser, parmi les villages tunisiens, ceux qui accueillent le plus de "rebelles algériens" au 15 janvier 1958. Ainsi, la ville de Ghardimaou accueillerait 1700 hommes (issus des Wilayas 2 et 3), contre 1500 à Tadjerouine (issus des Wilayas 1, 2 et 4). Pour comparer, le village de Sakiet Sidi Youssef accueillerait 600 hommes, venus de la Wilaya 2. Cette dernière, la Wilaya du Nord-Constantinois, fournirait ainsi le plus grand nombre d'hommes aux communes tunisiennes limitrophes. Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les hommes stationnés dans l'Ouest tunisien de façon permanente ou quasi-permanente. Il semblerait que la "rébellion" se propage ainsi aux confins du territoire algérien⁶³. D'autre part, de véritables camps de réfugiés voient le jour dans les espaces frontaliers. Ce sont de véritables lieux de vie, avec la présence de femmes et d'enfants. L'instruction scolaire y est maintenue et les femmes sont employées comme institutrices ou infirmières. Les camps sont ainsi des bases militaires et logistiques importantes, augmentés de centres infirmiers et d'écoles.

On peut ensuite évoquer les trafics d'armes. Entre 1956 et 1957, le Maroc envoie énormément d'armes au FLN, tout comme la Tunisie, mais qui envoie un nombre d'armes plus constant tout au long du conflit. Les Algériens demandent notamment du matériel consommable tels que les explosifs et les munitions. Le trafic d'armes est intense, malgré les nombreux contrôles régulièrement effectués aux frontières tunisiennes et marocaines. Les services français de renseignements n'ont toutefois qu'une connaissance parcellaire de ces trafics. Il ne sont informés de la prospection, des tractations, des conclusions des marchés, du paiement ou de l'acheminement des livraisons que tardivement. D'autre part, le volume d'armes envoyé par les pays est particulièrement variables d'une affaire à une autre. A noter cependant que le manque de chiffres et de données empêche d'évaluer précisément l'évolution et les réductions de ces aides apportées.

L'espace de la frontière algéro-tunisienne et algéro-marocaine devient rapidement un enjeu géostratégique et une source de tension durant la guerre d'indépendance algérienne. Les services de renseignements français font état de nombreuses ingérences marocaines à la frontière sur différentes périodes. Ainsi, du 1er novembre au 20 décembre 1955⁶⁴, ils rapportent plus d'une centaine d'incidents, comme des cas de violation de frontière et la découverte d'explosifs. Entre le 13 mai et le 10 juin de la même année, des attaques aériennes contre la frontière sont relevées et le gouvernement marocain intensifie son soutien à la "rébellion" algérienne. Le document français

⁶² M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales, (1944-1959), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'ONU, différent de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Plainte de la Tunisie au conseil de sécurité des Nations Unies : copie des pièces adressées à la délégation française".

⁶³ Pour plus d'informations et de données à ce sujet, voir le mémoire réalisé en Master 1, p. 25-30.

⁶⁴ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-59), politique étrangère, la question algérienne aux Nations Unies, relations avec les pays, Maroc, "Ingérences marocaines" (10 décembre 1956-8 janvier 1957).

stipule qu'à cette même période, le FLN constitue au Maroc un "Etat dans l'Etat", avec la multiplication des camps de réfugiés. Le Maroc devient une base de ravitaillement, de recrutement, et un point de regroupement pour les réfugiés algériens⁶⁵. On peut rappeler les autres moyens de soutien comme le rôle de la Radiodiffusion Nationale du Maroc, dans la propagande du FLN⁶⁶. L'aide logistique apportée au FLN est alors matérielle, avec la livraison de postes de radio⁶⁷. Les aspects principaux de l'aide accordée par le Maroc au FLN sont donc le trafic d'armes, le recrutement à la frontière, l'approvisionnement et l'acheminement des vivres. Les frontières marocaines sont donc des relais et des axes clés du trafic d'armes, du recrutement de volontaires, une réserve de vivres, où toute une infrastructure politico-administrative perfectionnée se développe finalement. Il existe cependant dans ces périmètres un certain nombre de tensions, notamment entre l'ALNM et l'ALNA, à Oujda par exemple, où l'armée marocaine redoute le contrôle du FLN sur ce territoire. En 1982, dans un entretien accordé à Eric Laurent, Hassan II⁶⁸ raconte à posteriori le rôle joué par son pays à cette période dont il assume le choix. Eric Laurent lui demande ainsi : *"Comment avez-vous concilié, durant ces années, la transition en douceur vers l'indépendance, le maintien de bonnes relations avec la France et la solidarité avec les Algériens en lutte ? Ce n'était pas un jeu d'équilibre un peu délicat ?"*. Hassan II explique : *"La seule chose que nous nous sommes absolument et ouvertement interdite, c'était d'intervenir directement et ouvertement dans les affaires franco-algériennes. Autrement dit, chaque fois que nous pouvions passer des armes en douce, on le faisait. Mais les charger dans un camion, sous le nez des autorités françaises, c'eût été de la provocation. Les Français n'ignoraient pas qu'une assistance importante venait de toute la région d'Oujda, jusqu'à Figuig. Il s'agissait d'ailleurs plutôt de camps retranchés." (...)* *"En fait personne n'était dupe, ni les Français qui envoyaient leurs protestations, ni les Marocains qui les recevaient. Nous avons pu maintenir ce cap parce que très vite, en France, une partie de la classe politique française, toutes opinions confondues, emmenée par les intellectuels, a compris que cette guerre n'était pas saine et qu'il fallait qu'elle se termine un jour."*⁶⁹ Par comparaison, c'est la même chose en territoire tunisien, sauf que l'aide militaire ne se borne pas à du trafic d'armes. Elle autorise directement l'installation, sur son territoire et à ses frontières, de nombreux postes de défense contre l'aviation (D.C.A). Les renseignements militaires français évoquent ainsi *"des tirs de*

⁶⁵ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-59), politique étrangère, la question algérienne aux Nations Unies, relations avec les pays, Maroc, "notes sur l'ingérence marocaine, documents saisis en janvier 1957".

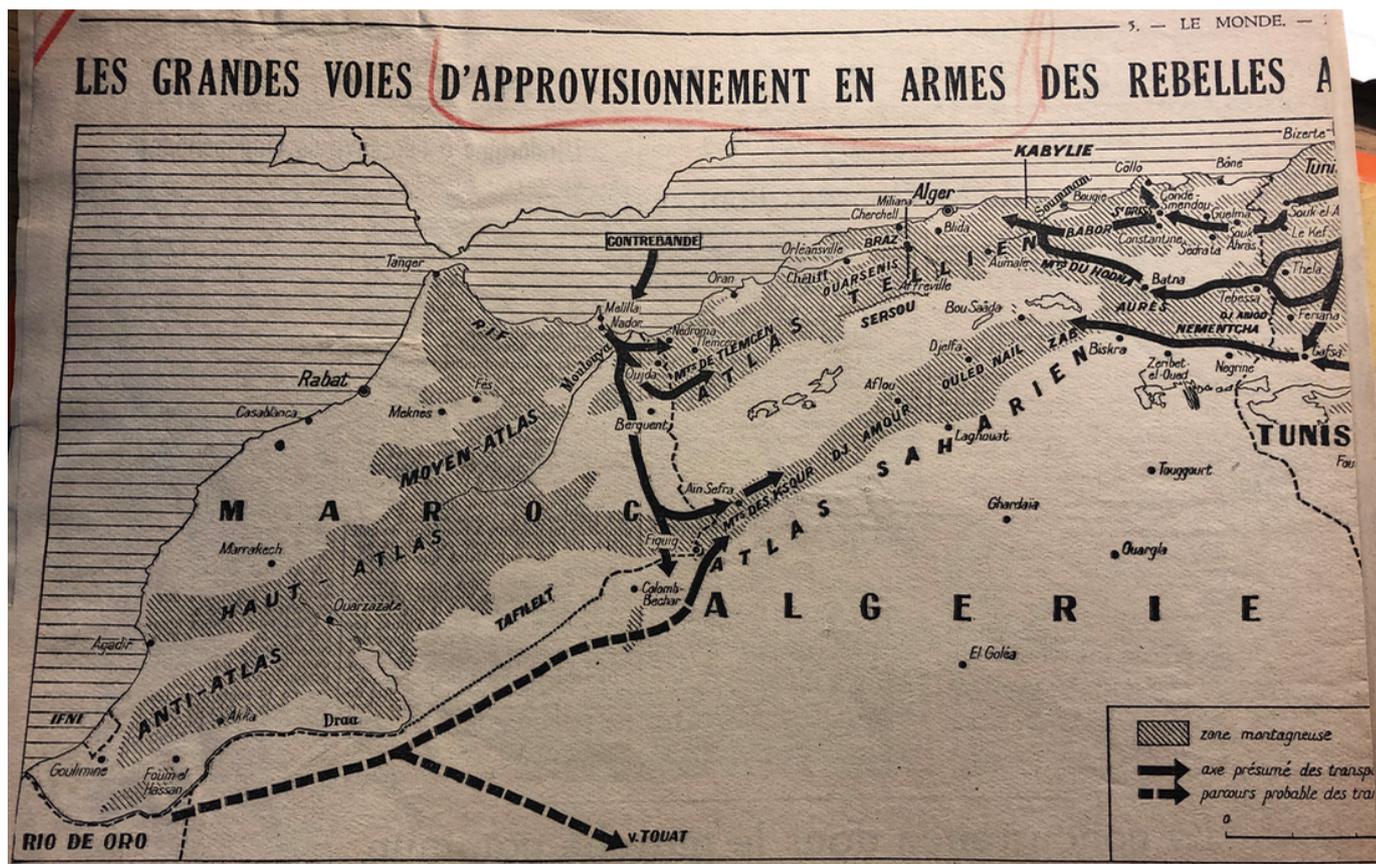
⁶⁶ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), Relations extérieures du Maroc, relations avec d'autres pays (décembre 1956-décembre 1959), "ingérences marocaines" (7 mars-6 avril 1957).

⁶⁷ ESSEMLALI Mounya, « Le Maroc entre la France et l'Algérie (1956-1962) », *Relations internationales*, 2011/2 (n° 146), p. 77-93. L'auteure y explique que le Maroc est une zone de repli et une base de départ. Elle montre l'aide militaire, l'aide financière et administrative, le recrutement mis en place au Maroc pour le FLN.

⁶⁸ LAURENT Eric, *Hassan II, la mémoire d'un roi*, Paris, Plon, 1993.

⁶⁹ LAURENT Eric, *ibid.*

mitrailleuses lourdes DCA installées en Tunisie dont le but était la destruction de nos avions évoluant au dessus du territoire algérien pour contrôler autant que faire se pouvait la frontière."⁷⁰ Dans la région de la frontière algéro-tunisienne, de nombreux incidents se multiplient alors depuis la fin de l'année 1957, et plusieurs rapports font état de l'augmentation d'incidents entre l'Algérie et la Tunisie. Ces postes de DCA implantés et actifs à la frontière sont qualifiés par le ministre de l'Algérie de "véritable agression". Les autorités françaises affirment en contrepartie se servir de leur aviation uniquement dans le but de surveiller leur propre territoire. Un rapport d'incident⁷¹ relève une liste de "Trente agressions contre notre aviation" entre le mois d'août 1957 et février 1958, date à laquelle est publié le document, dont dix attaques de janvier à février 1958, ce qui indique une intensification des tensions frontalières. Le rapport précise que ces attaques ont pourtant été précédées d'"avertissements multiples" adressés aux autorités tunisiennes au niveau gouvernemental et local. Le rapport ne fait par ailleurs aucune mention d'aucune forme de riposte ou de contre-attaque menée par les troupes françaises, mais uniquement d'agressions tunisiennes purement et strictement militaires.



Carte publiée dans *Le Monde* du 26 avril 1957.

⁷⁰ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales (1944-1959), Action militaire contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Comment les forces françaises ont été amenées à exercer une action de riposte sur Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958".

⁷¹ M.A.E., La Courneuve, ibid.

A l'aide matérielle et militaire marocaine s'ajoute une aide financière et sanitaire à la révolte algérienne. L'aide financière⁷² est réalisée grâce à des prélèvements mensuels. On relève également l'existence d'un système d'impôts sur les personnes et entreprises marocaines, sur les recettes des manifestations ainsi que différentes amendes, constituant des fonds pour le FLN. Le Maroc participe donc en finançant d'une certaine manière la révolution algérienne. Enfin, l'aide est sanitaire : les blessés sont soignés dans les hôpitaux marocains, comme par exemple à l'hôpital Lousteau, à Oujda, qui accueille les blessés des combats aux frontières, ou encore dans les hôpitaux de Fès et de Meknès. Cette aide médicale s'accompagne de ravitaillements en pharmacie.

D. LE SOUTIEN DIPLOMATIQUE ET INTERNATIONAL : LA CLÉ D'UN SUCCÈS ?

L'aide accordée à l'Algérie par la Tunisie et le Maroc est aussi, évidemment, d'ordre diplomatique. Elle vient compléter un soutien politique et militaire important en appuyant la voix des Algériens sur la scène internationale. Cela se traduit, d'abord, par les actions du Comité de Libération du Maghreb arabe, qui prononce le 11 juin 1956⁷³ sa "Déclaration des nationalistes nord-africains" évoquant la nécessité imminente de "*l'internationalisation de la question du Maghreb*". Ce Comité insinue et explique que la guerre d'indépendance algérienne affecte le Maghreb tout entier : "*L'Algérie traverse une étape très importante pour l'avenir de la lutte libératrice du Maghreb arabe tout entier*", plaçant alors cette guerre au "*centre des préoccupations maghrébines et arabes*".

L'aide diplomatique passe notamment par les discours officiels du Roi Mohammed V au sujet de l'Algérie. La Conférence des Chefs des Missions Diplomatiques du Maroc publie un communiqué, le 20 juillet 1956, précisant la position du Sultan sur la question algérienne : "*Le Souverain a rappelé que le Maroc était un pays maghrébin et que tout ce qui concerne les problèmes d'Afrique du Nord, le touche directement. A ce propos, il a insisté sur la position marocaine à l'égard du problème algérien et a souligné que le Maroc, Son Souverain, son Gouvernement et son Peuple sont solidaires du Peuple algérien.*" Le communiqué ajoute que "*Sa Majesté a mis l'accent sur l'urgence de mettre fin à l'effusion de sang et de trouver une solution pacifique au problème algérien par la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie dans le respect des intérêts de la France*". Ahmed Balafrej⁷⁴ déclare quant à lui le 26 avril 1957 que "*Notre politique étrangère, pendant toute cette année, s'est toujours attachée aux principes qui demeurent essentiels dans la conduite de notre politique étrangère : la défense de la paix et de la liberté, le soutien des causes justes, l'appui aux peuples qui luttent pour s'affranchir d'un*

⁷² M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "attitude du Maroc vis-à-vis de la "rébellion algérienne", rapport du 30 août 1957.

⁷³ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1944-1968), Maroc (1956-1968), Partis politiques, généralités (juin 1956-octobre 1966), "Communiqué du comité de libération du Maghreb arabe sur la situation en Tunisie" daté du 29 janvier 1956.

⁷⁴ Président du Conseil et ministre des affaires étrangères du Maroc.

système colonial erroné. C'est ainsi que nous n'avons jamais caché à la France notre désapprobation pour la politique de force qu'elle poursuit en Algérie et la nécessité de trouver pour ce problème une solution juste et pacifique conforme aux aspirations des populations intéressées et aux véritables intérêts de la France et de l'Afrique du Nord." Le ministre des Affaires Etrangères affirme donc son soutien à l'Algérie, mais somme le gouvernement français de trouver rapidement un chemin vers la paix. Dans les années 1956-1957, à chaque prise de parole importante du Roi ou d'un membre du gouvernement marocain, ceux-ci ne manquent pas de rappeler la situation algérienne, évoquant invariablement son soutien au peuple algérien tout en inscrivant cette question dans une perspective nord-africaine et sur le plan international.

Les démarches diplomatiques sont également entreprises à l'extérieur des frontières. Elles regroupent parfois les chefs politiques maghrébins entre eux. Par exemple, le Roi du Maroc et du président de la Tunisie se rencontrent à Rabat pour entretenir les liens d'amitié entre leurs deux pays. Ils évoquent alors la question algérienne⁷⁵, et en profitent pour offrir leurs "bons offices" à la France dans l'objectif de résoudre le conflit en cours. L'engagement politique n'est pas seulement verbal, il se concrétise à travers la réunion de deux chefs d'Etat maghrébins. Ceux-ci proposent des solutions qui seront refusées car jugées déplacées et irrecevables par la France. Dès lors, les démarches sont entreprises vers les Etats-Unis. Les ambassadeurs des neuf pays membres de la Ligue des Etats Arabes, plus ceux du Maroc et de la Tunisie y sont envoyés. Tous ces diplomates rédigent un texte explicatif, un manifeste qui interpelle les Etats Unis au sujet de la situation algérienne⁷⁶. Ils adressent leur lettre le 24 mai 1957 intitulée "*The Algerian Situation*". Le courrier au nom de leur gouvernement à destination du gouvernement américain. Les Etats arabes font d'abord état de la situation en Algérie, sous forme d'un bilan. Ils évaluent les "*acts of terror*" commis par la France, les bombardements et les destructions de villages. Ils emploient même le terme de "génocide" contre le peuple algérien. Ils appellent ensuite les Américains "à bouger" et ne pas rester de simples témoins : "*The Arab States tend to believe that the United States will not remain unmoved by such actions in Algeria, and consequently would be disposed to take an appropriate and public stand in opposition to them.*" Ils insistent également sur le fait qu'en aidant la France, financièrement et matériellement, ils contribuent largement à ce phénomène. Enfin, les Etats arabes proposent une solution au problème, expliquant qu'ils aidaient déjà les Algériens, et que le monde entier devait faire quelque chose désormais, notamment parce que la guerre d'indépendance algérienne était la seule guerre ouverte

⁷⁵ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1944-1968), Maroc (1956-1968), relations extérieures, dossiers par pays ou par ensemble régional, Algérie, Années 1956-1962 : rapports avec l'Algérie, notamment à propos du FLN au Maroc, des ressortissants algériens au Maroc, de l'opinion marocaine sur la situation en Algérie, "Texte du communiqué de l'entretien entre le Roi du Maroc et le président tunisien" publié à Rabat en novembre 1957.

⁷⁶ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958), "démarche des ambassadeurs arabes (Tunisiens et Marocains) à Washington (auprès de F. Dulles) au sujet de la question de l'Algérie" le 25 mai 1957.

connue à cette date-là. La Ligue Arabe invite les Etats Unis à comparer l'indépendance récente de la Tunisie et du Maroc et également des Etats asiatiques et qualifient de "lutte archaïque" la guerre qui se déroule en Algérie. Pour tout cela, ils en appellent à la coopération américaine.

Entre 1954 et 1957, on peut donc voir que le ton adressé à la France par le Maroc et la Tunisie reste relativement cordial. Toutefois, à partir de 1956, on voit se multiplier les adresses à la communauté internationale et notamment aux Etats-Unis. Deux événements distincts modifient alors drastiquement les relations entre les trois pays.

II. DE L'ARRAISonnement DE L'AVION MAROCAIN AU BOMBARDEMENT DU VILLAGE TUNISIEN : UN TOURNANT RÉPRESSIF MAJEUR ET L'IMPLICATION DÉFINITIVE DU MAGHREB DANS LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

A. DES CONTEXTES SENSIBLES : UNE TENSION PALPABLE AUX FRONTIÈRES ET DES PROVOCATIONS POLITIQUES MAROCAINES

Nous avons déjà évoqué, dans la première partie de ce mémoire, l'ensemble des aides apportées par le Maroc à la rébellion algérienne depuis son déclenchement. Cette aide est d'ordre politique, diplomatique, mais aussi logistique, économique et sanitaire. L'ampleur de cette aide n'échappe pas aux autorités françaises, qui considèrent ces actes avec un mélange d'agacement général et de consternation. On peut souligner que l'année 1956 est particulièrement importante sur le plan des aides marocaines et tunisiennes apportées à l'Algérie, alors que la France vient tout juste de leur accorder l'indépendance. Ces Etats sont confrontés à une double impulsion : la volonté d'apporter leur soutien à leurs "frères" algériens, et le respect de certaines clauses établies par les traités d'indépendance signés avec l'ancienne puissance coloniale, encore très présente sur le territoire. Ainsi, le mois d'octobre 1956 est une période critique. C'est le paroxysme des tensions entre la France, le Maghreb et même le Moyen-Orient. Il faut ainsi rappeler l'arraisonnement de l'Athos le 16 octobre 1956, navire égyptien intercepté dans les eaux internationales, au large d'Oran et transportant 70 tonnes d'armes destinées aux bases du FLN au Maroc. Cet événement s'inscrit dans un contexte de tension avec l'Égypte, une quinzaine de jours avant la crise du Canal de Suez, qui commence le 29 octobre de la même année. Ainsi, le Maroc apparaît comme un lieu de passage des armes venues d'Égypte, un pays déjà condamné à de multiples reprises par la France pour l'aide permanente qu'elle apporte à la "rébellion" algérienne.

Un rapport⁷⁷ s'attèle à l'analyse des principaux événements survenus en Tunisie après le "*premier incident de Sakiet*" le 11 janvier 1958⁷⁸. Selon ce document, ces événements sont le résultat du succès d'une première embuscade remportée par le FLN-A.L.N. : "*enhardi par son succès sur une section du 23^e R.I. à Sakiet le 11 janvier, il a adopté une attitude résolument offensive cherchant à obtenir d'autres succès spectaculaires et à provoquer des événements de résonance internationale*". Un deuxième rapport⁷⁹ relève les autres incidents de frontière qui ont eu lieu du 1^{er} juillet 1957 au 10 février 1958. Ce rapport

⁷⁷ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales (1944-1959), Ingérences étrangères dans le conflit algérien : la Tunisie, incidents de frontières, "Accidents à la frontière".

⁷⁸ VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52.

⁷⁹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales (1944-1959), Ingérences étrangères dans le conflit algérien : la Tunisie, incidents de frontières, "Nombre d'incidents qui ont eu lieu à la frontière algéro-tunisienne du 1^{er} juillet 1957 au 10 février 1958 et additifs".

répertorie ainsi quatre-vingt incidents frontaliers. Trente-sept d'entre eux sont classés comme graves (23 militaires tués, 42 blessés et 4 disparus), avec trente avions pris à parti par des armes anti-aériennes, ce qui donne lieu à vingt-trois protestations élevées du gouvernement tunisien : il dénonce la version française comme une "*version inexistante ou erronée des faits*". Ce rapport démontre également que parmi ces quatre-vingt quatre incidents, vingt-six ont eu lieu à Sakiet. La stratégie militaire française semble ici assez claire : il s'agit de distinguer un point chaud des combats, la région frontalière, puis à partir du milieu de l'année 1957, d'insister sur l'épicentre de ces conflits, le village de Sakiet Sidi Youssef. Toutefois, on peut voir que la nature de ces conflits est très diverse. Il en va de la simple interpellation à une grande embuscade qui fait plusieurs dizaines de morts. Par contre, nous n'avons pas d'éléments de comparaison avec d'autres régions frontalières, ou d'autres villages que celui de Sakiet. De même, ces rapports sont tous datés à partir du 8 février 1958. Ils formeraient donc, plus qu'un état des lieux et une documentation, une certaine justification *a posteriori* de l'attaque. Il s'agit là de montrer que cette dernière n'était pas gratuite, mais le résultat d'une escalade de violence qui a eu lieu dans la région depuis presque une année.

Les rapports de l'armée française mettent aussi un accent particulier sur les événements militaires survenus dans le village de Sakiet Sidi Youssef. Dans les archives diplomatiques françaises de la période, on retrouve de nombreuses déclarations de "rebelles" algériens faits prisonniers, dont les témoignages permettent la rédaction de notices informatives sur Sakiet, ce qui contribue à l'élaboration d'une information militaire sur le village. Un interrogatoire de "trois rebelles prisonniers ayant séjourné entre décembre et janvier à Sakiet Sidi Youssef"⁸⁰ précise ainsi différentes informations qui permettent aux renseignements français de se représenter le village. D'abord, c'est la mine désaffectée du village qui sert de camp d'entraînement aux "rebelles". La permanence des effectifs est précisée : elle comprend "*trois à cinq compagnies d'une centaine d'hommes chacune*". L'acheminement des armes et l'habillement des "rebelles" provient selon ces témoignages intégralement de détachements en Tunisie. L'un des témoignages précise aussi que l'école ne faisait pas office de lieu d'enseignement, mais bel et bien de poste de contrôle pour les "rebelles". Les lieux sont ainsi clairement définis par les différents témoignages, et ces renseignements permettent de comprendre les éléments structurels et permanents du village. Les rapports sont nombreux, et on peut relever l'attachement des forces militaires françaises à recueillir des informations sur Sakiet, ce qui témoigne d'une attention particulière portée à ce village. L'accent est mis sur les spécificités de ce dernier, le fait que ce ne soit pas une localité tunisienne comme une autre, peuplée de civils, mais bien un exemple de cohabitation entre civils et combattants "rebelles" algériens. Une série de

⁸⁰ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13^e session de l'assemblée générale (septembre-décembre 1958), "Notice d'information sur le camp FLN de la mine de Sakiet, mars 1958".

photographies à des fins de renseignement et d'information, intitulée "photographies de l'entraînement des rebelles à Sakiet"⁸¹ confirme l'intérêt porté à cette base. Ces photographies, extraites d'un film de la firme Gaumont, diffusé en métropole, montrent différents soldats au sein de leur camp d'entraînement à Sakiet, et identifiés par le chef de bataillon Prud'homme, ex-commandant du 14^e Bataillon de Chasseurs Alpains (B.C.A.) à Sakiet. Elles ne sont pas datées. On peut notamment y reconnaître la mine, la maison et le jardin de son directeur, les postes du 14^e B.C.A., et une photographie prise non loin de la frontière tunisienne. On voit donc que le village s'est construit dans son rapport avec la frontière : la présence de l'armée française est due à cette dernière, et elle demeure omniprésente, aux yeux de ce photographe et documentaliste.

Les provocations du Maroc, qui manigance avec Nasser dans le dos des Français, attisent leur colère. Les Français surveillent assidûment les attitudes des Marocains et semblent à l'affût du moindre pas de côté. Quant au village de Sakiet Sidi Youssef, il porte en son sein la violence et les conflits les plus importants de la guerre d'Algérie : il est situé sur une position géo-stratégique fondamentale, où livraisons d'armes et recrudescence d'incidents frontaliers annoncent la violence de l'épisode à venir.

B. LES ÉVÉNEMENTS EN EUX-MÊMES, DES ACTES VIOLENTS ET SPECTACULAIRES

Les deux événements en eux-mêmes ont été évoqués par différents ouvrages et publications historiques. Il ne s'agit donc pas, dans cette partie, de revenir en détail sur ces deux événements mais d'en rappeler seulement le déroulé et les principaux enjeux. Nous nous concentrerons ensuite sur leurs conséquences régionales et internationales⁸².

En plein coeur de la guerre d'indépendance algérienne, les chefs d'Etats maghrébins, leaders issus de partis indépendantistes, décident de se regrouper lors d'un sommet à Tunis en octobre 1956, à l'initiative et sous la direction de Bourguiba. Les représentants du Maroc et les dirigeants tunisiens et algériens sont invités à Tunis pour débattre des questions relatives à l'Afrique du Nord. Les dirigeants du FLN sont alors, depuis le déclenchement de la guerre d'indépendance, hors-la-loi et dans l'illégalité. Ils ne peuvent pas traverser les frontières et sont donc contraints d'utiliser différents subterfuges pour protéger leurs identités. Pour rejoindre le sommet pan-maghrébin de Tunis, les Algériens sont alors invités par le sultan du Maroc, Mohammed VI, à bord de son avion personnel.

⁸¹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Actions militaires contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Photographie de l'entraînement des rebelles à Sakiet". Voir les annexes 2, 3, 4 et 5 du mémoire de master 1.

⁸² Pour des informations précises sur l'affaire Ben Bella, voir BOISSON Jean, *Ben Bella est arrêté le 22 octobre 1956*, 1978. Pour l'affaire de Sakiet Sidi Youssef, voir VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie ».

Après s'être entretenus pendant plusieurs heures⁸³ ensemble et après que les chefs du FLN ont offert un drapeau de l'Algérie au sultan en symbole de reconnaissance, deux avions marocains ont décollé de Rabat en direction de Tunis ; l'un transportant le sultan, l'autre les cinq chefs du FLN. Ces derniers voyageaient dans l'avion immatriculé F-OAVB, appartenant à la Compagnie Chérifienne des Transports Aériens⁸⁴ sous de fausses identités. Peu après le décollage, un avion militaire français en provenance d'Oran reçut l'ordre d'intercepter cet appareil "*dont le pilote n'avait rien vu de l'affaire*"⁸⁵, au dessus de la Méditerranée. Le premier avion détecté est celui du Sultan. Il est heureusement identifié à temps et laissé tranquille. Le second avion est ensuite repéré, tracé, et amené dans l'espace aérien algérien où il est intercepté. Les cinq chefs politiques du FLN sont alors arrêtés à leur descente de l'avion, reconnus sous leurs réelles identités et leurs biens confisqués et soumis à l'enquête française. En dehors du caractère politique de l'arrestation, la controverse porte sur la complicité éventuelle du personnel de bord. La radio française indique en premier lieu que l'hôtesse de l'air a joué un rôle dans l'interception de l'avion⁸⁶. Ont-ils dénoncé eux-mêmes les Algériens au gouvernement français ? Les Marocains ont été mis en doute, mais ils se sont rapidement indignés de cette accusation. Quoiqu'il en soit, les cinq chefs du FLN sont arrêtés. L'avion et les bagages de ces derniers sont fouillés, et quinze kilos de dossiers sont décortiqués, dont le "*carnet d'adresses de Ben Bella*"⁸⁷. Les prisonniers sont interrogés pendant la nuit entière. Le sultan du Maroc continue quant à lui son voyage et arrive à Tunis. Le Bey de Tunis et Bourguiba étaient venus l'accueillir à sa descente d'avion. Mais cette visite, prévue depuis une semaine et dans laquelle devaient se présenter les "*leaders*" algériens, prend une tournure différente⁸⁸. La visite du sultan ne pouvait plus que tourner court. Après un entretien avec le Bey et Bourguiba, le Sultan repris la route du Maroc. Il semblerait dès lors que l'affaire dépasse désormais le plan algérien pour se situer sur le plan régional.

⁸³ I.N.A., radio française, "Le sultan du Maroc rencontre des chefs du FLN" Paris Inter, Paris vous parle, 21 octobre 1956.

⁸⁴ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, affaire du déroutement de l'aéronef immatriculé F-OABV, "Commission franco-marocaine d'enquête et de conciliation chargée d'examiner l'affaire du déroutement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons."

⁸⁵ I.N.A., radio française, "Arrestation de Ahmed Ben Bella", Programme parisien, Journal parlé, 23 octobre 1956.

⁸⁶ I.N.A., *ibid.*

⁸⁷ I.N.A., *ibid.*

⁸⁸ I.N.A., télévision française, "Les chefs rebelles du FLN arrêtés", Actualités françaises, Journal les actualités françaises, 31 octobre 1956.

Captures d'écran extraites du journal des Actualités Françaises du 31 octobre 1956 (INA)

Les cinq chefs du FLN arrêtés le 22 octobre 1956 à Alger.



Mostefa Lacheraf, Mohammed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Mohammed Khider, Ahmed Ben Bella.



Mostefa Lacheraf et Mohammed Boudiaf.



Mohammed Khider et Ahmed Ben Bella.



Mohammed Boudiaf et Hocine Ait Ahmed.

Le village de Sakiet Sidi Youssef a été bombardé le 8 février 1958, dans une opération aérienne menée contre une cible terrestre. L'objectif était de détruire la mine désaffectée servant de base aux "rebelles". Cette opération militaire a fait couler beaucoup d'encre de par sa violence : dans la presse nationale et internationale, nous y reviendrons, mais aussi dans l'écriture de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne. L'article le plus détaillé sur la préparation, les causes et les modalités matérielles de l'opération a été rédigé par l'historien Jacques Valette en 2009⁸⁹. Il analyse, à l'aide d'archives militaires⁹⁰, la préparation de l'attaque depuis le 7 février et revient sur les causes de celle-ci, directement liées à l'embuscade du 11 janvier qui fit 15 tués, 1 blessé et 4 disparus du côté français. Il analyse le droit de suite accordé au général Raoul Salan ainsi que le déroulé exact des opérations. Le bilan du bombardement de Sakiet se caractérise par sa violence et le grand nombre de victimes. Les différentes recherches s'accordent sur un bilan : 72 morts, dont 9 femmes et 12 enfants, et plus de 148 blessés⁹¹. Toutefois, ces chiffres ont longtemps été difficiles à établir, notamment au lendemain de l'attaque. Le village a également été partiellement détruit. La direction générale des affaires politiques, pour nuancer la gravité de l'attaque, a cherché à discréditer le nombre de morts déclaré par les autorités tunisiennes, qui annoncent le 8 février "*une centaine de morts*"⁹². Le gouvernement français fait immédiatement mention de l'absence de dénomination des victimes pour le moment, et insiste sur le fait que les photographies publiées n'identifient pas directement les cadavres. Le gouvernement français qualifie systématiquement les rapports tunisiens d'"*exagérations*". Quant au rapport militaire établi par le général Salan⁹³ le jour de l'attaque, il indique que le village est resté "*intact au neuf dixième*" et que les bâtiments abritant des rebelles sont les seuls à avoir été touchés. C'est notamment le cas de la mine, détruite à 50%, et de l'école, dans laquelle "*se cachaient les rebelles*". Il affirme donc que seuls les bâtiments militaires ont été visés par les aviateurs, et précise que l'école coranique, la mosquée et l'école française n'ont pas été atteintes, de même que le *sanatorium*-infirmerie et la poste. C'est donc la version militaire officielle de l'attaque. Elle espère légitimer cette dernière, et démontrer qu'elle n'est qu'une riposte voire une légitime

⁸⁹ VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52.

⁹⁰ L'article de Jacques Valette utilise principalement les archives du Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.), Vincennes, notamment de la série 2H (Tunisie) et la collection privée des "papiers du général Gambiez".

⁹¹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Actions militaires contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Observations sur le nombre de victimes".

⁹² I.N.A., Radio française, "Réactions tunisiennes au bombardement de Sakiet", Journal Parlé, C.P., émission du 8 février 1958.

⁹³ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Actions militaires contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Extraits du rapport de Salan au ministre de la défense nationale le 9 février 1958".

défense pour l'armée française sur place. En aucun cas elle ne souhaitait toucher des populations civiles innocentes.⁹⁴ Toutefois, d'autres témoignages de militaires peuvent être pris en compte au détriment de cette "version officielle". On peut notamment analyser celui du général Edmond Jouhaud⁹⁵, daté de 1978. Il revient d'abord sur les motivations du choix aérien du bombardement, préféré à une opération terrestre : *"On nous a reproché d'avoir préféré une action aérienne à une action terrestre. L'action terrestre, locale, avait été envisagée. Elle consistait à mettre sur pied un groupement terrestre étoffé, appuyé par des armes lourdes, de l'artillerie et de l'aviation. C'était donc une opération infiniment plus chère que Sakiet."* Il revient ensuite sur la légitimité de l'attaque, ses causes et ses motifs : *"D'autre part, est-ce que les Tunisiens avaient le droit de tirer, de leur territoire, sur des avions français ? A ma connaissance, la France et la Tunisie n'étaient pas là en guerre, et loin de là."* E. Jouhaud confirme ici la thèse selon laquelle les actes d'agression de la Tunisie sont responsables du bombardement. Puis, il explique pourquoi Sakiet : *"Alors dans un pays presque désertique, y a un village. A dix kilomètres au Nord, dix kilomètres au Sud, à l'Est, à l'Ouest y a que des cailloux. Vous voulez installer des postes de D.C.A., vous les installez à dix kilomètres dans les cailloux ? Non. On les installe sur les toits des maisons dans le village de Sakiet. Ainsi, comme ça, vous serez protégés par le village de Sakiet. Jamais au grand jamais on a vu mettre de la D.C.A. dans une ville et s'étonner qu'on l'attaque. On attaque la D.C.A. Mais là, ce jour là, tout le monde a trouvé anormal qu'on attaque des postes de D.C.A. qui se trouvaient dans un village, sur les toits."* Il s'agit de justifier d'une part la démesure de l'attaque, au grand regret de l'opinion publique de l'époque, mais aussi d'affirmer que le village est en partie responsable de sa situation, puisqu'il a abrité volontairement des postes de D.C.A. dans son enceinte. Cela tend à renverser la traditionnelle position victimaire de la population de Sakiet.

L'arraisonnement de l'avion des chefs politiques du FLN et le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef illustrent le ras-le-bol des Français vis-à-vis des ingérences tunisiennes et marocaines dans le conflit. Ces événements marquent ainsi l'implication définitive de ces deux Etats dans le conflit, touchés dans leur intégrité morale et territoriale.

⁹⁴ EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et la Tunisie. De l'ambiguïté à l'entente 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1997.

⁹⁵ Fonds d'histoire orale du Service Historique de la Défense (S.H.D.), La guerre d'Algérie (1954-1962), Paramètres chronologiques, les événements de 1958, Air, Tome 1, Interview du général Edmond Jouhaud par Mme Destouches, réalisée le jeudi 16 novembre 1978.

C. LES RÉACTIONS SPONTANÉES DES POPULATIONS CONCERNÉES PAR LES ÉVÉNEMENTS : ÉMOI, CONSTERNATION ET RÉVOLTE

Les "*milieus européens*" en France et en Algérie se réjouissent du "*coup de filet spectaculaire*"⁹⁶ que constitue l'arrestation de Ben Bella et des quatre autres chefs politiques du FLN. C'est un regain d'optimisme pour leur camp, et on félicite même les décisionnaires de cet acte "*courageux*". En contrepartie, des réactions inquiètes ou furieuses contre cet événement fusent, en France comme dans le Monde arabe. Les autorités françaises s'inquiètent d'abord de l'absence de réaction vive de la "population musulmane" d'Algérie⁹⁷. Pour éviter des manifestations de la populations musulmane, les services et commerces ont été fermés par mesure de précaution à Oran. A Alger, de telles mesures ne sont mêmes pas mises en place⁹⁸ tant la population paraît calme et tranquille. Les gens se seraient seulement précipités sur les éditions du matin du 23 octobre, où les commentaires fantaisistes sur la capture des "*rebelles*" ont fait sensation. On observe au contraire un "*mutisme total*" des populations musulmanes, comme si cette formulation voulait donner l'impression d'humilier la rébellion. En réalité, il y a eu la volonté de ne pas rendre audibles les réactions des populations musulmanes dans les médias français. Dans le même temps, huit bombes de fabrication rudimentaire ont été trouvées à Alger. Seules deux ont explosé, ne causant que des bruits et de la fumée. Les six autres ont été désamorçées par des patrouilles. On peut donc imaginer que les dirigeants locaux n'ont pas eu le temps d'organiser leur réponse face à cet événement. On ne relève donc que ces quelques actes réalisés de façon spontanée, de faible envergure.

Toutefois, des mouvements de contestation plus violents éclatent à Tunis, Casablanca et Rabat. A Tunis par exemple, dès le 23 octobre, la grève des commerçants et des transports s'étend à l'ensemble des villes de l'intérieur du pays⁹⁹. L'ambassade de France en Tunisie est sécurisée et gardée par l'armée tunisienne pour éviter des débordements. L'armée française est également présente pour renforcer ces dispositifs de sécurité. Les forces de l'ordre n'hésitent pas à tirer en l'air pour disperser les attroupements de manifestants, mais finalement aucun incident grave n'a eu lieu. Les autorités tunisiennes font un effort pour ne pas augmenter la gravité de la situation, elles dispersent tous les cortèges de manifestants en usant de lances à incendies. Rien de très grave n'est à

⁹⁶ I.N.A., radio française, "Arrestation de Ahmed Ben Bella", Programme parisien, Journal parlé, 23 octobre 1956.

⁹⁷ Reprise du vocabulaire de l'époque.

⁹⁸ I.N.A., radio française, "Arrestation de Ahmed Ben Bella", Programme parisien, Journal parlé, 23 octobre 1956.

⁹⁹ I.N.A., radio française, "Manifestations et grèves à Tunis", Programme parisien, Journal parlé, 23 octobre 1956.

déplorer, hormis l'incendie de six voitures. Les médias parlent cependant, dans la ville, d'une "atmosphère de lourdeur et de nervosité".

Au Maroc, la situation est beaucoup plus violente. Les Marocains ont pris extrêmement à coeur l'arrestation de l'avion des chefs du FLN, qu'ils considéraient sous leur protection. Dans son discours du 23 octobre, le procureur du Roi déclare¹⁰⁰ : "*Il faut que le pays sache qu'il ne pourra s'élever de grande nation s'il admet encore de telles horreurs*". L'arrestation de Ben Bella est prise comme une insulte au sultan. Cela entraîne une sérieuse brouille et un refroidissement important des relations entre la France et le Maroc. Certains Marocains insinuent que "*jamaïs nous ne pardonnerons la France*" l'accusant de piraterie pure et simple. Des émeutes ont notamment lieu à Meknès le 23 octobre, dans lesquelles deux Européens ont été tués. Le principal acteur de ces violences, Mohammed Dazi, est condamné à la peine de mort, jugé coupable d'avoir assassiné un Européen¹⁰¹. Ses complices sont pour la plupart de jeunes garçons qui se voient condamnés à des peines de travaux forcés : aucun n'est relaxé. L'opinion française suit avec intérêt et soulagement ces décisions de justice dans laquelle elle ne s'attendait pas à trouver autant de fermeté. La défense des jeunes hommes mettait en cause le gouvernement français, qui, par ses actes, aurait mené à de telles situations. Dans l'ouvrage *La mémoire d'un roi*¹⁰², Hassan II évoque cet épisode dans sa conversation avec E. Laurent. Alors qu'ils évoquaient la question de la coopération franco-marocaine après l'indépendance du Maroc, E. Laurent demande si "*le détournement, en 1956, de l'avion de Ben Bella n'a pas compromis ce cap ?*". Hassan II le confirme, expliquant qu'"*en somme, l'équipe de Max Lejeune et les généraux d'Alger ont été les premiers pirates de l'air.*" Et quand on lui demande "*votre père a poursuivi ses efforts pour faire libérer les prisonniers ?*", Hassan II explique qu'il n'y a "*pas eu de rupture des relations, car il aurait fallu les reprendre*". Il y a donc eu, pour la forme, un rappel des ambassadeurs, mais les ambassades sont restées ouvertes.

La France va essayer de se dédouaner de cette affaire qui fait scandale. Christian Pineau, le ministre des Affaires Etrangères, justifie la décision de l'opération lors d'une conférence de presse¹⁰³. Il déclare, malgré la controverse, que les cinq chefs ne pourront pas être libérés : "*en ce qui nous concerne, comment pouvez-vous envisager que le gouvernement français, par des moyens normaux qui peuvent être employés par toutes les armées du monde dans des circonstances semblables, puisse relâcher cinq rebelles. Imaginez quelle serait la réaction normale des pères et des mères des soldats français qui se battent en Algérie, si nous venions dire aujourd'hui uniquement pour permettre à sa majesté le sultan du Maroc de sauver la face : nous allons libérer les 5*

¹⁰⁰ I.N.A., *ibid.*

¹⁰¹ I.N.A., radio française, "Verdict du procès des émeutiers du 23 octobre", Paris Inter, Paris vous parle, 11 décembre 1956

¹⁰² LAURENT Eric, *op. cit.*

¹⁰³ I.N.A., radio française, "Conférence de presse du ministre des affaires étrangères [Christian Pineau]", Programme national, 26 octobre 1956.

chefs de ceux qui tuent vos enfants ? C'est une chose absolument impossible et il n'y a pas un gouvernement qui, placé dans la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la France, le ferait. Dans les circonstances actuelles, ce n'est pas vrai, personne ne pourrait aujourd'hui dire le contraire. Mais ceci dit, il est bien évident que l'action que nous avons menée est une action de police, ce n'est pas une action internationale dirigée contre sa majesté et le sultan du Maroc ou contre M. Bourguiba, et par conséquent la politique de la France à l'égard du Maroc, le désir qu'elle a d'aider ce jeune Etat indépendant de sortir de ses difficultés économiques ne reste pas moins évident, et je suis convaincu pour ma part que si des gestes irréparables ne sont pas commis, il est encore parfaitement possible de sauvegarder les liens entre le Maroc, la Tunisie et la France. Pour sa part, tout ce qu'a promis la France, et il y a parmi ce qu'elle a promis des sacrifices considérables, si vous tenez compte des circonstances économiques et sociales, elle reste parfaitement disposée à tenir tous ses engagements." Pour tempérer la colère des dirigeants maghrébins, la France explique¹⁰⁴, le 22 octobre, que *"Le gouvernement français comprend l'intérêt que le Maroc porte à l'avenir de l'Algérie. Le Sultan du Maroc pourrait même utilement employer sa grande autorité morale et faire comprendre aux intéressés que les offres françaises de "cessez-le-feu" sont loyales, et qu'il importe d'y répondre en vue de parvenir à une solution. En revanche, il y apparaît au Gouvernement français inconcevable que des chefs de la rébellion algérienne fassent l'objet de manifestations officielles de la part des autorités marocaines. On ne saurait admettre que des démonstrations spectaculaires aient lieu dans un pays ami à l'occasion de la venue de rebelles algériens, alors que l'armée française fait en Algérie son devoir pour permettre l'établissement de conditions favorables à une mise en oeuvre de solutions librement acceptées par les populations d'Algérie."* Dès lors, les négociations entre le gouvernement chérifien et la France se trouvent suspendues. Le problème de l'arraisonnement de l'avion va se figer et se fixer au point de ne plus être seulement une question régionale, mais un problème international, provoquant contre le gré de la France, des réactions du monde entier.

Après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, les réactions du gouvernement tunisien sont d'abord militaires et policières. Les garnisons françaises en Tunisie sont bloquées. La garde nationale tunisienne et la police tiennent des barrages pour empêcher tout mouvement, notamment sur les principaux axes de circulation. Le gouvernement interdit à la France toute activité, entrée et sortie dans le port de Bizerte, base utilisée comme atout géostratégique dans le bassin méditerranéen. Les Français essaient de négocier en avançant l'argument du ravitaillement alimentaire des soldats, ce qui a quand même permis d'en mettre un en place dès le 16 février¹⁰⁵. Le gouvernement tunisien organise ensuite l'expulsion de l'ambassadeur de France et de l'ensemble du

¹⁰⁴ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, affaire du déroutement de l'aéronef immatriculé F-OABV, "communiqué publié le 22 octobre 1956 par le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères chargé des affaires marocaines et tunisiennes".

¹⁰⁵ M.A.E., La Courneuve, fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère, relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet, mars 1958 - août 1959.

corps diplomatique français¹⁰⁶ le 9 février, tandis qu'Habib Bouguiba rappelle à Tunis son ambassadeur en poste à Paris. Le gouvernement français qualifie ces mesures de "*moyens de pression habituels*" accompagnés de "*mesures de rétorsion*". Les services français dénoncent toutefois, dès le 10 février, l'expulsion d'une douzaine de familles françaises, victimes de "*mesures d'éloignement*". Le gouvernement évoque six cents personnes qui auraient été évacuées vers Tunis, depuis les régions de Gafsa, Kasserine, Le Kef, Souk El-Arba, Tabarka et Medjez-El-Bab. Selon le gouvernement français, l'objectif tunisien, à travers cette mesure, serait de faire pression sur la France pour qu'elle accepte de retirer ses troupes. Celle-ci rectifie pourtant cette version en précisant par la voix du ministre des affaires étrangères Sadok Mokaddem¹⁰⁷ : "*Notre différent est avec la France et l'armée française, et non avec les Français qui vivent chez nous*"¹⁰⁸. D'un événement militaire donc, envisagé comme local et ponctuel, s'ensuit la rupture des relations diplomatiques avec la Tunisie, pays pourtant allié à la France depuis l'accord de son indépendance en 1956. Le bombardement a été très mal perçu dans l'opinion publique française. En effet, la violence de l'attaque, sa disproportion, le choix d'un jour de marché, le nombre de morts dont des femmes et des enfants, a contribué à sa mauvaise acceptation. Un délégué de la Croix-Rouge, raconte dans un article paru dans *Le Monde* du 11 février 1958¹⁰⁹ : "*C'était affreux. Tandis que les derniers avions s'éloignaient, nous sommes entrés dans le village au milieu de la fumée et des décombres. (...) Je ne pourrai jamais oublier les affreuses visions de Sakhiet : des femmes, des enfants morts, sanglants.*" Il précise également que deux camions de la Croix-Rouge stationnant sur place ont été détruits. Bien que cela soit probablement involontaire, l'image renvoyée est ici désastreuse, puisque le personnel de santé international devient victime collatérale du bombardement. L'analyse des perceptions du bombardement dans le journal *Le Monde* montre qu'il n'a pas pas été bien accueilli par les éditorialistes et l'opinion publique française. Dans un éditorial du 11 janvier¹¹⁰, Jacques Fauvet écrit que "*Le bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef (sic) endeuille les Tunisiens et attriste ceux des*

¹⁰⁶ M.A.E., La Courneuve, Fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère, relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet mars 1958 - août 1959, "Note de l'ambassade de France en Tunisie sur les événements de mars 1958".

¹⁰⁷ Sadok Mokaddem, né à Tunis en 1914, est ministre des affaires étrangères sous Bourguiba de juillet 1957 à août 1962.

¹⁰⁸ I.N.A., radio française, "Réactions tunisiennes au bombardement de Sakiet", Journal Parlé, C.P., 8 février 1958.

¹⁰⁹ "Le récif (sic) d'un délégué de la Croix-Rouge", *Le Monde*, publié le 11 février 1958 (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/le-recif-d-un-delegue-de-la-croix-rouge_2295730_1819218.html (consulté en mars 2020).

¹¹⁰ FAUVET Jacques, "Démarches diplomatiques et commentaires étrangers défavorables...", *Le Monde*, publié le 11 février 1958 (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/demarches-diplomatiques-et-commentaires-etrangers-defavorables-bull-tunis-se-prepare-a-saisir-le-conseil-de-securite-bull-washington-et-londres-expriment-leur-inquietude-bull-m-gai_3147349_1819218.html (consulté en mars 2020).

Français qui, en dépit des fatalités d'une guerre cruelle, se font encore une certaine image de la France." La guerre est associée à quelque chose de distant pour les Français ; elle ne fait que "attrister", tandis qu'elle a des conséquences réelles sur les Tunisiens : elle les endeuille, de la mort de proches ou de compatriotes. Le journaliste évoque également une "guerre cruelle", reconnaissant ainsi les torts de l'armée française, le déséquilibre du conflit, et distingue ce bombardement de ce qui relève de "fatalités". L'incident de Sakiet aurait pu être évité. Mais, il s'attèle aussi à rappeler les nombreux torts de la Tunisie dans cette affaire : "*En laissant le FLN utiliser largement son territoire la Tunisie s'est exposée sciemment à de tragiques incidents.*" Il n'empêche que la riposte, selon lui "*place la France dans de graves responsabilités*" car ce n'est pas une justification recevable : "*Les destructions, en dépit des assurances officielles, ont largement dépassé - les témoignages indiscutables sont, hélas ! abondants - les objectifs militaires.*" C'est donc un tollé contre cette attaque militaire qui s'avère absolument disproportionnée. Robert Escarpit¹¹¹ publie quant à lui un article intitulé "Sens de Sakiet" : "*Sakhiet n'a pas de morale, mais il a un sens. Peut-être, tant que l'impression est encore fraîche, n'est-il pas trop tard pour le comprendre. Sakhiet, c'est la guerre, celle que nous avons si vite oubliée, c'est l'angoisse qu'éveillent le bourdonnement lointain des escadrilles, le rugissement des moteurs en piqué qui vous prend au ventre, le sifflement si pur, si paisible, des bombes, et puis c'est la boucherie dans la rue, l'école, et entrée (sic), les camions de la Croix-Rouge qui brûlent symbolisant tous les hôpitaux violés.*"

Au lendemain de l'arraisonnement de l'avion et du bombardement de Sakiet, l'heure est donc à la révolte et à l'incompréhension. Comment le Maroc et la Tunisie vont-ils alors s'organiser pour répondre à ce qu'ils considèrent comme des attaques personnelles ?

¹¹¹ ESCARPIT Robert, "Sens de Sakiet", *Le Monde*, publié le 11 février 1958, (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/sens-de-sakhiet_2295329_1819218.html (consulté en mars 2020).

III. UNE ONDE DE CHOC DANS LE MAGHREB, LA CONFÉRENCE DE TANGER : L’AFFIRMATION DU MOUVEMENT "PAN-MAGHRÉBIN" ET LA NÉCESSITÉ D’UNE RIPOSTE COLLECTIVE À L’OPPRESSION COLONIALE

A. DES MOUVEMENTS DE CONTESTATION POPULAIRE À L’ÉCHELLE DU MONDE ARABE

L’arraisonnement de l’avion de Ben Bella et de ses compagnons a suscité colère et révolte dans l’ensemble du Maghreb. Cet événement a eu une ampleur régionale. Les passagers du vol étaient en effet cinq ressortissants algériens venus du Maroc où ils bénéficiaient de la protection de la famille royale. Ils se dirigeaient vers Tunis, où les attendaient Habib Bourguiba, le président tunisien. Ce scénario avait donc tout pour perturber les autorités françaises et les pousser à intervenir pour empêcher cette dangereuse coalition maghrébine. L’affaire a fait grand bruit. Cela n’a pas manqué de susciter des réactions dans le Maghreb, qui a lu dans cet acte à la fois une intervention étrangère dans les affaires marocaines et tunisiennes, une provocation française et une remise en question de l’indépendance réelle de ces deux Etats.

A Tanger, le 23 novembre 1956, la ville est en proie à "*l’effervescence*" la plus totale. Une grève générale touche "*l’ensemble des établissements commerciaux et bancaires*", les moyens de transport ainsi que le port, ce qui bloque par exemple l’arrivée des ferries. Les fonctionnaires quittent les bâtiments administratifs, et un *meeting* de l’Union Marocaine du Travail (UMT) a lieu dans l’après-midi pour évoquer cette situation¹¹². Le 23 octobre, une grève générale touche Tétouan. Une manifestation a lieu à 16 heures, sur la place d’Espagne¹¹³. Devant le consulat, on peut entendre des "*cris hostiles à la France, au gouvernement français et à M. Lacoste*". Des cris tels que "*Vive la République d’Algérie*" sont aussi clamés, mais aucun incident grave, aucune violence physique n’est finalement à déplorer. Les grèves sont donc les moyens d’action les plus employés par les syndicats marocains pour faire entendre leur mécontentement. Elles sont suivies par une bonne partie de la population, montrant ainsi combien ces revendications les touchent. Les appels à la grève perdurent et ne se cantonnent pas aux jours qui suivent l’événement. Bien après l’arraisonnement de l’avion, ce sont même les partis politiques qui appellent à la grève générale contre la détention des cinq chefs de la rébellion algérienne. L’Istiqlal et l’Union Marocaine du Travail lancent alors un appel à la grève générale le 12 novembre

¹¹² M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l’affaire du détournement de l’avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d’une procédure internationale, "Grève à Casablanca".

¹¹³ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l’affaire du détournement de l’avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d’une procédure internationale, "Grève à Tétouan (Maroc) place d’Espagne".

1958¹¹⁴, afin de protester contre "*le traitement infligé aux leaders algériens, hôtes de Sa Majesté le Roi et du Peuple marocain*". Le roi du Maroc a en effet pris l'arrestation de ses "hôtes" comme un affront personnel, et se prononce clairement pour leur libération. Les fonctionnaires, ouvriers, commerçants et artisans sont invités à interrompre le travail le 13 novembre 1958 de 11 heures à 12 heures. La grève a été, de fait, "*partiellement suivie dans les principaux centres du Maroc*"¹¹⁵ ; le port de Casablanca a été paralysé et la grève effective dans les médinas de Meknès, de Rabat, de Marrakech. A Oujda en revanche, la grève est "*à peu près générale*" selon l'appréciation des diplomates français sur place. Les commerçants sont contraints de fermer leurs boutiques. On peut également mentionner la célébration de journées dédiées à cette cause, telles que la "*journée de l'Algérie*" inaugurée le 18 avril 1959, en application d'une décision du secrétariat permanent du bloc afro-asiatique à l'ONU¹¹⁶. Les manifestations de cette journée ont lieu dans les grands centres urbains au Maroc, tels que Casablanca, El Jadida, Settat, Fedala ou Burkane. A cette occasion, l'Istiqlal manifeste une fois de plus sa solidarité avec l'Algérie. A Oujda, une convocation très spéciale des membres des trois partis maghrébins indépendantistes a lieu. A 14 heures, des membres de l'UMT, du FLN et de l'Istiqlal se sont rencontrés au sein d'une réunion à la fois politique et syndicale. Les autorités françaises expliquent que la manifestation a également rassemblé du public : près de 10 000 personnes selon le FLN, et 3000 selon les Français présents sur place. Les participants seraient à 90% composés d'un public algérien. Dans sa prise de parole inaugurale, le secrétaire générale de l'Istiqlal, Cheik Said, explique notamment qu'il "*faut gagner la bataille de l'amitié algéro-marocaine*". Il développe dans son discours des thèmes tels que l'union et la solidarité maghrébine et y explique la nécessité de poursuivre la lutte contre le pouvoir colonial¹¹⁷. La réunion est également consacrée à la jeunesse, avec la présence de scouts algériens et marocains, qui représentent à peu près un effectif de 400

¹¹⁴ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Campagne menée par la radio et la presse en faveur de Ben Bella et de ses compagnons" Le 12 novembre 1958.

¹¹⁵ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Grève de l'Istiqlal pour Ben Bella" le 14 novembre 1958.

¹¹⁶ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Discussion à l'ONU du groupe afro-asiatique le 23 octobre 1956 au sujet de l'affaire Ben Bella".

¹¹⁷ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Composition de la commission d'enquête".

jeunes. On observe le même jour des manifestations à Berkane, avec la présence d'environ 2000 à 2500 personnes dans le stade de la ville. Les intervenants y rappellent également la nécessité de l'union maghrébine, comme produit de *"la géographie et de l'histoire"*. Cette manifestation, officielle et encadrée, est donc moins spontanée que la première manifestation très populaire qui a eu lieu à Oujda, épicerie des contestations marocaines du pays. La presse marocaine s'est montrée très vive et réactive sur le sujet. Le journal marocain *Al Alam* s'élève ainsi contre *"le traitement honteux"* infligé par les autorités françaises à Ben Bella et ses compagnons, rappelant les protestations du gouvernement marocain à ce sujet¹¹⁸.

Dans le monde arabe en général, le déchaînement des réactions contre la France est aussi particulièrement virulent. Ainsi, le 24 octobre 1956, le Congrès des Peuples Arabes, basé au Caire, proteste fermement contre le *"kidnapping"* des cinq rebelles algériens par les Français¹¹⁹. Le comité appelle l'ensemble du Monde arabe à la grève pour le 28 octobre, qu'il invite à se réunir *"au niveau le plus élevé pour renforcer le soutien à la lutte de libération du peuple algérien"*. On assiste également à un *"déchaînement de violence contre la France"* de la part de la presse égyptienne dès le 24 octobre 1956. Trois grandes idées ressortent alors de ces journaux : la France aurait violé le droit international et porté atteinte à la souveraineté de deux pays indépendants, remettant en question la *"fausse indépendance dont ont cru pouvoir se satisfaire le Maroc et la Tunisie"*. Les journaux en concluent même que *"ces deux pays ne seront réellement indépendants qu'après le retrait des troupes françaises et la réalisation de l'indépendance."* La presse estime enfin que cet incident *"ne fera que stimuler le mouvement nationaliste et incitera les pays arabes à lui apporter une aide accrue"*. Les Français interprètent ainsi très mal le ton belliqueux et revanchard de la presse égyptienne. Ils estiment que celle-ci ne prend pas en compte les différentes situations qui ont conduit la France à agir de la sorte, et lui reproche de ne pas évoquer du tout, par exemple, l'affaire de l'Athos, pourtant survenue à peine quelques jours plus tôt. Le 24 octobre toujours, au cours du Congrès des Peuples Arabes, Le Caire appelle, *via* un télégramme, à la grève pour le 28 octobre dans *"tout le monde arabe"*, en signe de protestation contre le *"kidnapping"* des cinq rebelles algériens. Il invite également les gouvernements des pays arabes à se réunir *"au niveau le plus élevé"* pour *"renforcer la lutte de libération avec le peuple algérien"* et pour *"reconsidérer ses relations avec la France"*. On remarque l'usage d'une sémantique virulente et accusatrice, notamment avec l'emploi du terme de

¹¹⁸ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Campagne menée par la radio et la presse en faveur de BB et de ses compagnons." Le 12 novembre 1956.

¹¹⁹ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Réactions égyptiennes".

"*kidnapping*" pour qualifier l'action jugée illégale du gouvernement français. Le 26 octobre, la presse égyptienne ne décolère pas et reste très dure sur cet incident, mais relaie d'autre part les arguments de la défense française dans les pages de ses journaux¹²⁰. La presse égyptienne reprend ainsi un article attribué au *New-York Times* critiquant sérieusement l'arrestation des cinq rebelles algériens. On voit donc qu'elle essaie tant bien que mal de nuancer son point de vue et sa prise de position personnelle, en partageant également les opinions "occidentales". Enfin, la presse égyptienne prépare l'opinion publique du monde arabe à la grève générale qui doit avoir lieu. Face à l'arrestation des cinq chefs du FLN, des réactions ont également lieu ailleurs dans le monde arabe. Le Roi d'Arabie Saoudite, Ibn Séoud, écrit ainsi dès le 28 octobre 1956 au Bey de Tunis et au Roi de Maroc pour leur apporter son soutien¹²¹. Il prend donc bel et bien en compte le caractère régional de l'affaire. Dans cette lettre, il explique au Sultan du Maroc avoir appris "*avec un grand mécontentement et une vive réprobation que les autorités françaises ont osé se saisir de cinq chefs algériens alors qu'ils se rendaient dans le pays de Votre Majesté sous la protection et la sauvegarde de sa Majesté le Sultan du Maroc.*" Il explique que ce geste lui semble incompatible avec les principes "*les plus élémentaires de la courtoisie, mais encore avec les principes qui, de tout temps, ont régi les relations entre Etats.*" Il affirme enfin sa solidarité avec les populations et les peuples touchés. On peut enfin évoquer les manifestations qui ont eu lieu en Libye¹²², qui ont rassemblé près de 1000 manifestants.

Un peu plus tard, des manifestations de soutien aux prisonniers se sont produites pour exiger, de manière officielle, la libération de Ben Bella et de ses compagnons. Ceux-ci ont entamé en effet une grève de la faim le 30 octobre 1958 pour protester contre leur arrestation et leur incarcération depuis plus de deux ans. Pour la presse marocaine, notamment pour le quotidien *Al Alam*, cette grève de la faim aurait lieu pour "*protester contre les services indignes*" infligés à ces prisonniers

¹²⁰ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Violence de la presse égyptienne" le 26 octobre 1956.

¹²¹ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Arabie Saoudite : texte du roi Ibn Séoud adressé au Bey de Tunis".

¹²² M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "Manifestations en Libye le 24 octobre 1956".

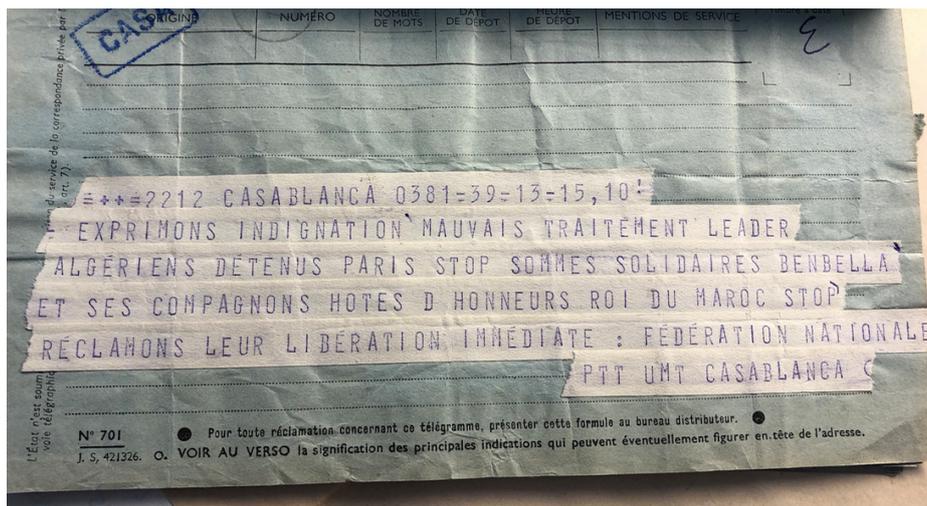
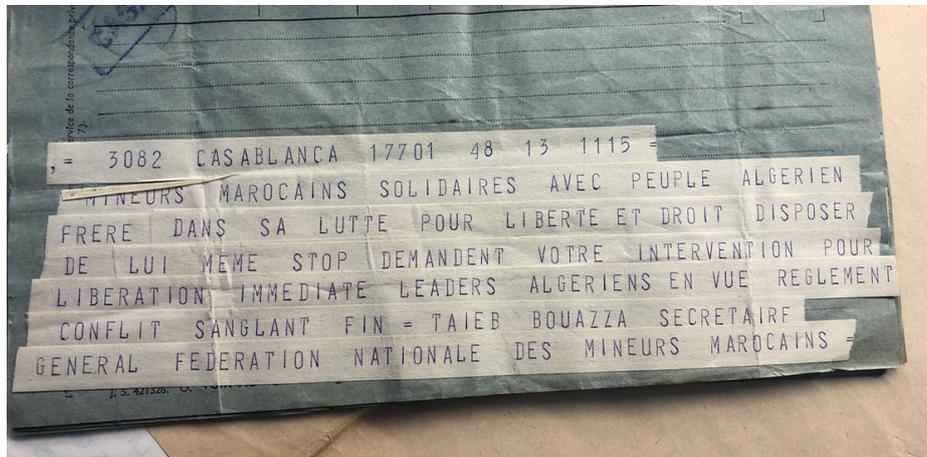
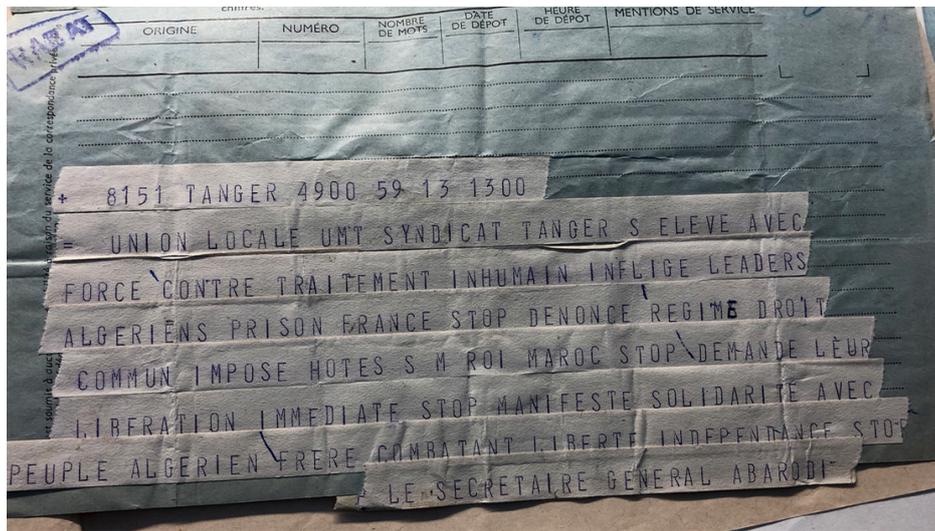
: elle serait une preuve des "*persécutions et des mauvais traitements*"¹²³. L'annonce de cette grève de la faim déclenche alors de vives protestations et ravive les espoirs de la libération de ces cinq détenus. Ces protestations sont peut-être la conséquence de la bataille d'Alger, au cours de l'année 1957, pendant laquelle le FLN s'est vu largement affaibli. La nécessité de raviver la rébellion est donc plus importante que jamais. Entre les 12 et 14 novembre 1958, l'UMT adresse ainsi à De Gaulle une série de télégrammes de protestations contre l'enfermement de Ben Bella et ses compagnons, et contre le régime de détention qui leur est imposé. Les télégrammes sont signés de différents noms ou organisations¹²⁴. Treize télégrammes sont saisis par les autorités françaises. Onze émanent de l'Union Locale et sont signées par différentes personnes, du secrétaire général de cette Union à son délégué national, mais aussi par différentes branches telles que l'Union Locale de Marrakech. Les deux autres télégrammes réclamant la libération de Ben Bella et de ses compagnons sont signés par la Fédération Nationale P.T.T. et la Fédération Nationale des Mineurs. Tous ces télégrammes¹²⁵ sont alors rédigés de façon similaire, et demandent tous la même chose : la libération de Ben Bella et de ses compagnons, ainsi que l'évolution des discussions franco-algériennes en vue d'une seule solution : l'indépendance de l'Algérie. La grève de la faim cesse le 14 novembre 1958. Elle se solde par un échec : on ne connaît encore pas d'évolution dans le régime de détention de Ben Bella et de ses compagnons.

¹²³ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-1959), Rébellion algérienne et activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs de la rébellion algérienne, Note sur l'affaire du détournement de l'avion transportant Ben Bella et ses compagnons : récit des faits, crise des relations franco-marocaines, solution d'une procédure internationale, "La presse marocaine fait écho de la campagne menée par le FLN pour la libération des prisonniers de la Santé".

¹²⁴ Sections de l'Union Marocaine du Travail.

M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), campagne marocaine en faveur des détenus politiques algériens, en particulier de Ben Bella (novembre 1958, mars 1959). Position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961, "L'Union Marocaine du Travail adresse des protestations à De Gaulle sur la détention de Ben Bella".

¹²⁵ M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961, campagne marocaine en faveur des détenus politiques algériens, en particulier de Ben Bella (novembre 1958, mars 1959), "Entrevue du Roi avec le personnel diplomatique français".



Exemple de télégrammes.

Le gouvernement marocain a alors beaucoup oeuvré pour tenter de faire libérer les cinq détenus algériens. Ainsi, le 20 décembre 1958, un entretien officiel du personnel diplomatique français a lieu avec le Roi du Maroc, au sujet de "l'affaire Ben Bella". Le but est d'améliorer les relations franco-marocaines et qu'une solution soit trouvée à ce problème qui prend une grande ampleur. Le problème porte d'abord sur le statut des prisonniers : sont-ils inculpés, prisonniers ou otages ? Les discussions sont houleuses et difficiles entre la France et le Maroc¹²⁶. Les deux parties semblent vouloir trouver une solution mais ne parviennent pas à s'entendre. La situation n'évolue que le 9 mars 1958, date du transfert de Ben Bella de la prison de la Santé à l'Île d'Aix. Ce changement avait été demandé par le Maroc depuis longtemps. Il survient après l'attaque de Sakiet Sidi Youssef, un "acte hostile dirigé contre les enfants du Maroc et de la Tunisie", une "agression ouverte" contre eux. Le but serait donc de rétablir les relations entre la Tunisie, le Maroc et la France, brouillées depuis cet événement. L'éditorial du quotidien marocain *Al Ahd Al Jadid* évoque, à propos de ce transfert, un "geste raisonnable", un "premier pas vers la solution de l'affaire de l'enlèvement des hôtes du Roi du Maroc à bord d'un avion marocain, un acte directement contre le Maroc"¹²⁷. Le porte-parole du gouvernement marocain évoque quant à lui sa "satisfaction" devant "l'adoucissement de la situation"¹²⁸. Le 8 mars 1959, la radiodiffusion nationale du Maroc, qui propose une émission principalement à destination du Moyen-Orient, explique que "la libération de Ben Bella faciliterait bien des choses"¹²⁹ entre les deux États. Toutefois, cette libération n'aura pas lieu avant très longtemps, si bien que les Marocains célèbrent l'anniversaire de l'enlèvement de Ben Bella chaque 22 octobre jusqu'à la fin de la guerre d'indépendance algérienne. Le quotidien marocain *Al-Tahrir* fait ainsi un rapport de la célébration du 22 octobre 1959¹³⁰. Il y explique que cet anniversaire est l'occasion de rappeler les violences perpétrées par la France en Algérie au cours de la guerre, en même temps que les dommages subis par la Tunisie lors du bombardement de Sakiet Sidi Youssef. De plus, trois ans après l'enlèvement des chefs du FLN, la pacification est toujours un échec en Algérie, avec des résultats médiocres. Le journal rappelle également que la négociation de la libération des chefs du FLN sera la seule condition d'une solution pacifique entre les deux États.

¹²⁶ M.A.E., *ibid.*

¹²⁷ M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961, campagne marocaine en faveur des détenus politiques algériens, en particulier de Ben Bella (novembre 1958, mars 1959), "Commentaire du porte parole du palais royal et commentaire d'*Al Ahd Al Jadid*".

¹²⁸ M.A.E., *ibid.*

¹²⁹ M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961, campagne marocaine en faveur des détenus politiques algériens, en particulier de Ben Bella (novembre 1958, mars 1959), "Télégrammes adressés à De Gaulle par diverses Unions locales de l'UMT".

¹³⁰ M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), relations extérieures du Maroc, Algérie, "Anniversaire des trois ans de l'arrestation de Ben Bella selon *Al-Tahrir*".

Entre 1956 et 1958, l'arrestation de l'avion de Ben Bella et des chefs du FLN, puis le bombardement de Sakiet Sidi Youssef ont sans aucun doute suscité la colère des Marocains et des Tunisiens. Les gouvernements ne sont pas les seuls à avoir réagi à ces événements, mais également les populations, qui se sont manifestées par le biais des syndicats, ainsi que la presse, qui a durement critiqué ces événements. En effet, le bombardement de Sakiet a eu lieu en Tunisie, dans le cadre de la guerre d'indépendance algérienne certes, mais surtout sur la frontière et même sur le territoire tunisien, impliquant définitivement cet Etat dans la guerre. Dès lors, comment la Tunisie et le Maroc ont-ils pu instrumentaliser la régionalisation du conflit ? Comment, d'une situation complexe et délicate aussi bien diplomatiquement que politiquement, les deux Etats ont-ils pu saisir une nouvelle opportunité de réalisation de l'union du Maghreb arabe ?¹³¹

B. LA CONFÉRENCE DE TANGER : COUP DE FORCE POUR L'UNITÉ MAGHRÉBINE

I. ORGANISATION, DÉROULÉ, BILAN ET ACCUEIL POLITIQUE DE LA CONFÉRENCE

Le projet d'unification politique du Maghreb naît en 1957, sous l'initiative de Bourguiba qui promeut l'idée d'un "Maghreb uni" encadré par le Bureau du Maghreb arabe, constitué au Caire la même année. Le leader tunisien évoquait dès lors la possibilité de construire un "ensemble nord-africain" lié à la France. Ce projet demeure encore assez vague et ne rencontre au Maroc que peu d'écho, se heurtant même à la vigilance du Palais. Mais au lendemain du bombardement de Sakiet Sidi Youssef, ce projet prend corps et obtient le déclic attendu. On peut notamment soulever l'hypothèse de l'influence de la création de la République Arabe Unie la même année, qui met en évidence l'importance de se regrouper pour s'affirmer au sein du Monde arabe. La "personnalité nord-africaine" ne pouvait exister sans une alliance entre plusieurs Etats nord-africains. Enfin, il semble primordial de soustraire le FLN à l'influence grandissante du Caire. Les réunions se multiplient alors entre les dirigeants des principaux partis politiques marocains et tunisiens, notamment du 19 au 22 mars 1958 à Tunis, entre l'Istiqlal et le Néo-Destour¹³². Il y est décidé qu'une conférence des partis nord-africains se tiendra à Tanger le 27 avril prochain. A la même période, deux émissaires de l'Istiqlal et du Néo-Destour font un voyage au Caire, où a été formé un gouvernement en exil du FLN, pour y obtenir sa participation. Cette première tentative se solde par

¹³¹ Dans cette partie, nous avons beaucoup étudié les réactions internationales à l'arraisonnement de l'avion, car j'avais déjà beaucoup évoqué les réactions internationales au bombardement de Sakiet Sidi Youssef dans mon mémoire de master 1 (*op. cit.*), p.34-61.

¹³² M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), Télégrammes (août 1958, mai 1959), "Note sur les préliminaires de la conférence de Tanger".

un échec mais elle a été suivie, début avril, d'une mission similaire d'Abderrahim Bouabid, ministre marocain de l'économie nationale, qui réussit apparemment à convaincre ses interlocuteurs. Le 25 avril a lieu une ultime réunion préparatoire à Rabat, qui ajuste notamment le programme définitif de la conférence. Du 27 au 30 avril 1958, un peu moins de trois mois après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, la "conférence tripartite de Tanger" est lancée.

Les délégations des partis ont été ainsi constituées :

- Pour le Néo-Destour : Abdelmajid Chaker, directeur du Bureau politique du parti ; Bari Ladgham, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et secrétaire général du parti ; Taieb Mehiri, secrétaire d'Etat à l'intérieur et secrétaire général adjoint du parti ; Ali Bahlouane, secrétaire général de l'assemblée constituante ; Ahmed Tlili, secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) ; Farid Soudani, directeur politique du Journal *El Amal* et Tahar Belkhodja, président de l'Union Générale des Etudiants de Tunisie (UGET).
- Pour l'Istiqlal : Allal El Fassi, président du parti ; Ahmed Balafrej, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du parti ; Mehdi Ben Barka, secrétaire général adjoint du parti ; Abderrahim Bouabid, ministre de l'économie nationale ; Boubeker Kadiri, membre du comité exécutif du parti ; Mahjoub Ben Seddik, secrétaire général de l'Union Marocaine du Travail (UMT).
- Pour le FLN : Ferhat Abbas ; Abdelhamid Boussouf et Abdelhamid Mahri, tous trois membres du comité exécutif du parti ; Ahmed Boumendjel, chef du service d'information du FLN à Tunis ; Ahmed Francis, qualifié par les renseignements français de "propagandiste".

Il faut également souligner la participation de quelques observateurs libyens à la conférence. On remarque alors l'importance numérique et la qualité de ces délégations. Ce ne sont pas des chefs de "seconde zone" qui participent, mais bel et bien des responsables importants de chaque parti politique. La conférence est donc à prendre très au sérieux. On relève toutefois quelques absents pour la délégation algérienne, où le Mouvement National Algérien (M.N.A.)¹³³ est pour la première fois nettement écarté du jeu. Pour le Maroc, Mohammed V est également absent. La conférence de Tanger est "tripartite", et non inter-étatique : c'est en effet le seul moyen pour l'Algérie d'y être représentée, et pour le FLN d'y siéger. La présence du FLN influence donc considérablement le sens

¹³³ Le M.N.A. est le parti rival du FLN Il est créé en 1954, au déclenchement de la guerre, par Messali Hadj.

de cette conférence. Le thème de l'unité maghrébine passe subitement du premier au second plan pour laisser sa place à une conférence dédiée à la recherche d'une solution à la guerre d'Algérie.

L'ordre du jour de la conférence de Tanger est arrêté le 26 avril à Rabat, préfigurant le triomphe des thèses du FLN. Il est établi suivant différents objectifs. D'abord, il évoque la guerre d'indépendance en Algérie, puis la liquidation des séquelles de la domination coloniale dans les pays du Maghreb. Il aborde aussi l'Union du Maghreb arabe : sa nécessité, ses formes et sa phase transitoire. Enfin, les organismes permanents d'exécution des décisions de la conférence sont précisés¹³⁴. Le début de la réunion de Tanger a lieu au Palais des Conférences, le 27 avril, où l'on peut observer "*le drapeau vert et blanc du FLN*" (...) "*flotter à côté des emblèmes rouges du Maroc et de la Tunisie*"¹³⁵. La presse précise dès lors que "*Le climat est celui d'une grande conférence internationale, avec tout ce que cela comporte d'agitation, de bruits de couloir, de parolotes, de confidences, de nouvelles parfois vraies, parfois fausses, que l'on chuchote de bouche à oreille avec la mine grave*". Ce congrès à trois revêt visiblement "*une importance aux yeux du monde entier*". La place d'honneur a été donnée à la délégation du FLN, conduite par Ferhat Abbas, entouré à sa droite d'Abdelhamid Mehri et à sa gauche d'Abdelhafid Boussouf. Les discours d'ouverture sont les seuls à avoir été prononcés publiquement. Ahmed Balafrej, secrétaire général de l'Istiqlal et ministre des affaires étrangères marocain, prend la parole en premier. Il explique notamment que "*Maintenant indépendants, le Maroc et la Tunisie doivent s'employer à rechercher une solution qui donnerait satisfaction au peuple algérien en lutte pour son indépendance et sa souveraineté. (...) En aspirant à réaliser l'unité nord-africaine, cette conférence n'entend nullement donner naissance à une entité hostile. Bien au contraire, son premier but est de promouvoir et de développer une coopération entre les pays d'Afrique du Nord et les autres nations du Monde.*" Abdelhamid Mehri, représentant du FLN, prend ensuite la parole, rappelant que l'Algérie est le "*seul pays au monde où une guerre acharnée se déroule depuis près de quatre ans.*" On retrouve notamment dans son discours une allusion aux Etats-Unis : "*Mais le colonialisme qui essaie de perpétuer son régime d'asservissement et d'exploitation des peuples, est malheureusement soutenu matériellement et financièrement par de grandes puissances dont la mission eût été conforme à leur traditions et à leur position dans le monde si elles avaient été les garants de la paix et les défenseurs vigilants de la liberté sur tous les continents.*" La délégation du FLN explique alors l'importance, à ses yeux, de la conférence : "*C'est une erreur d'envisager l'union du Maghreb arabe dans les seules perspectives du présent, mais c'en serait également une de l'envisager dans les seules perspectives de l'avenir, sans la rattacher aux dures réalités présentes*". La parole est enfin

¹³⁴ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), "Note pour le secrétaire général : la conférence de Tanger pour "l'unité maghrébine".

¹³⁵ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), pacte méditerranéen : presse, notes et documentation, correspondance (mars 1955-mai 1959). Conférence de Tanger - Grand Maghreb arabe dont la conférence de 1958, télégrammes de Rabat, Tunis, Londres et Washington ; coupures de journaux de la métropole (mars 1957-déc. 1964), Coupures de presse, *Paris-Journal* du 28 avril 1958, "Les trois partis nationalistes du Maghreb discutent de la guerre d'Algérie".

donnée à Bari Ladgham, le président de la délégation tunisienne. Plus engagé que le Maroc vis-à-vis de l'Algérie, la Tunisie fait entendre que tous les problèmes sont intimement liés : *"Nous n'envisageons nullement de prendre des positions agressives à l'égard de quiconque. Nous sommes cependant fermement convaincus que le moment est venu pour les responsables de la paix mondiale de prendre une juste conscience de leurs responsabilités à l'égard de nos aspirations et de nos objectifs qui sont légitimes." (...)* *"Quel responsable politique pourrait méconnaître aujourd'hui les conséquences de l'angoisse et du désespoir qui mènent un peuple tenu par le fer et par le feu, tandis que les responsables continuent à se réclamer des principes humanitaires de la sagesse et de la justice ? C'est pourquoi nous mettons en garde l'opinion mondiale et les responsables du monde et de la paix contre toute attitude d'encouragement à cette évolution qui aboutira nécessairement chez les peuples en lutte à la tragique confusion que nous cherchons précisément à éliminer de notre doctrine politique."* L'ouverture de la conférence tripartite de Tanger est donc marquée par ces trois discours d'ouverture. On remarque que le Maroc est un peu plus tempéré que la Tunisie, vivement et récemment touchée par le bombardement de Sakiet Sidi Youssef. La suite des débats conduits lors de la conférence de Tanger se sont tenus totalement à huis clos. La presse se contente de rumeurs, de quelques mots, et laisse entendre que les discussions ont été vives.

Les résolutions de Tanger sont présentées, quant à elles, à l'issue de la conférence¹³⁶. Les renseignements français expliquent que le ton adopté par le communiqué final serait celui d'un *"communiqué de guerre"*. Le bilan de la conférence est formulé sous la forme d'un document qui reprend les points de l'ordre du jour. Ainsi, le document légitime d'abord la poursuite de la guerre en Algérie, la ré-affirmation du droit du peuple algérien à *"la souveraineté et à l'indépendance"*, présentée comme *"la seule condition de la solution du conflit franco-algérien"*. Les partis politiques expliquent qu'ils apporteront *"au peuple algérien en lutte pour son indépendance le soutien total de leurs peuples et l'appui de leurs gouvernements"*. Dans un second temps, la conférence recommande *"la constitution, après consultation des gouvernements tunisiens et marocains, d'un gouvernement algérien"*. Le FLN est, au cours de la conférence de Tanger, reconnu comme *"l'unique représentant de l'Algérie combattante"* et *"l'organe dirigeant de la lutte libératrice du peuple algérien"*. En troisième point, les résolutions de Tanger dénoncent *"l'aide apportée à la France par certaines puissances de l'Occident dans la poursuite de la guerre d'Algérie"* et adressent un *"appel solennel et pressant"* à ces puissances pour que *"soit mis fin à toute aide politique et matérielle destinée à entretenir la guerre coloniale dans le Maghreb arabe"*. Les Etats-Unis et les autres pays occidentaux sont désormais prévenus : il doivent mettre un terme à l'aide qu'ils apportent à la France, qui favorise une *"entreprise*

¹³⁶ 25/01 - 11 M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), "Note pour le secrétaire général : la conférence de Tanger pour "l'unité maghrébine"".

Notons que toutes les citations du paragraphe sont tirées de la même source.

inhumaine et dangereuse pour la paix du monde". Toutefois, il convient de souligner qu'à la réunion de Tanger, aucune mention n'est faite non plus à l'aide égyptienne au FLN. Les partis nord-africains semblent ainsi vouloir occulter cet aspect-là de la guerre d'indépendance. Dans un quatrième point, la résolution sur *"les séquelles de la domination coloniale dans le monde arabe"* reprend des thèmes connus comme l'évacuation des troupes étrangères et fait également allusion, sans d'autres précisions, à la *"servitude économique"* qui menacerait les pays. Dans le point sur l'unité du Maghreb arabe, les pays se prononcent en faveur d'une formule fédérale et préconisent la constitution d'une *"Assemblée consultative du Maghreb arabe issue des assemblées nationales locales de Tunisie, du Maroc et du Conseil National de la Révolution algérienne."* La conférence de Tanger a enfin décidé la création d'un secrétariat permanent pour assurer l'exécution de ces six décisions. Ce secrétariat serait composé de six membres, à raison de deux pour chaque mouvement participant et formé de deux bureaux qui siègeront respectivement à Rabat et à Tunis. Cet organisme permettra de veiller à ce que les engagements pris à Tunis soient respectés.

Du point de vue du gouvernement français, la conférence suscite énormément de réactions. Sur l'organisation d'abord, des rapports¹³⁷ expliquent que la but est de *"montrer au monde occidental, à l'Europe en particulier, que le futur "Grand Maghreb" désire rester dans le camp occidental."* Concernant les résolutions de Tanger, ces mêmes rapports expliquent que l'aide au FLN est devenue une obligation et le but principal des deux pays du Maghreb¹³⁸. D'autres rapports estiment qu'il faut faire, dans les résolutions de Tanger, *"la part de l'exagération verbale, du caractère théoriquement non-gouvernemental des délégations"*. De cette conférence, il faut retenir, selon l'ambassadeur de France à Rabat, Alexandre Parodi, que le FLN est promu au rang de "parti frère", que *"son poids spécifique dans ses rapports avec le Maroc et la Tunisie se trouve complètement accru."* Selon ce même ambassadeur, le parti du FLN serait même devenu supérieur aux deux autres : *"égal des partis au pouvoir à Rabat et à Tunis, supérieur par le prestige que lui vaut, aux yeux de beaucoup de musulmans, le combat mené contre la France, il peut espérer dominer les organismes internationaux et capter à son profit l'idée force d'un Maghreb uni."* Les discours des chefs des deux pays, toutefois, démontrent que ceux-ci demeurent soucieux des conséquences de Tanger. Ils sont désireux de ménager la France, en insistant sur le fait qu'ils ne veulent pas la rupture entre les trois pays. De son côté, la France est bel et bien consciente que la rupture poserait un problème d'une d'extrême gravité *"pour notre colonie, [pour] 250 000 Français [et pour] 1,300 milliards d'investissement"*.

¹³⁷ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1956-1968), Années 1956-1962 : rapports avec l'Algérie, notamment à propos du FLN au Maroc, des ressortissants algériens au Maroc, de l'opinion marocaine sur la situation en Algérie, de la coopération et du différent frontalier. (1956-63), "Le Maroc et l'affaire algérienne (mars 1962)".

¹³⁸ 25/01 - 11 M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), "Note pour le secrétaire général : la conférence de Tanger pour "l'unité maghrébine"".

Le 8 mai 1958, A. Parodi rencontre alors Hassan II, au sujet des conséquences que pourrait avoir Tanger sur les relations franco-marocaines. Pour le Prince, une initiative de la France pourrait encore éviter l'irréparable. Le Prince est notamment en faveur d'une conférence entre les trois chefs des gouvernements français, marocains et tunisiens. Dans son discours du 8 mai 1958, le président Bouguiba rappelle quant à lui qu'il préférerait la coopération à la lutte, expliquant à son tour le fait que la communication n'est pas totalement rompue avec la France. La conclusion du rapport précise ainsi : "*Si le gouvernement français estime impossible de répondre aux ultimes appels qui lui sont ainsi adressés, le moment où, volens nolens, le Maroc et la Tunisie basculeront définitivement dans le camp de la rébellion peut désormais arriver très rapidement*".

2. LA RÉACTION DE LA PRESSE : ANALYSES ET INTERPRÉTATION

La presse française estime que la conférence de Tanger est une aubaine pour le FLN qui voit renaître "*l'espoir [et] un Maghreb uni, fort de trente millions d'hommes*".¹³⁹ La revue *Combat*, dans son numéro du 26 avril 1958¹⁴⁰ publié à la veille de la conférence de Tanger, explique que cette conférence aura pour objectif de "*jeter les bases d'une réalité concrète, l'unité du Maghreb*", rappelant que celles-ci ont notamment été posées au cours de la conférence panafricaine d'Accra¹⁴¹. Mais, par rapport à cette conférence, le journal explique que Tanger "*s'ouvre dans un climat nord-africain modifié par des vues plus claires et les déclarations plus nuancées des milieux américains*". Pour *L'Humanité* du 29 avril¹⁴², "*La conférence de Tanger a pour objectif principal de hâter le dénouement du drame algérien*". Le problème algérien est alors au coeur de la conférence tripartite, car celui-ci est "*un problème qui conditionne tout*". Le Maroc et la Tunisie, donc, "*prendront chacun leur part de sacrifices dans une lutte qui les concerne tous*". Le journal, plutôt favorable à l'indépendance algérienne de par son appartenance à la gauche, rappelle les arguments qui vont à l'encontre du Maghreb arabe : "*les nostalgiques de la "belle époque" colonialiste, et*

¹³⁹ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, Coupures de presse, *Le Figaro* du 27 avril 1958, "Séance inaugurale de la conférence tripartite. En tête de l'ordre du jour : soutien de l'insurrection algérienne, unité du Maghreb."

¹⁴⁰ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, Coupures de presse, *Combat*, "conférence Istiqlal Néo-Destour FLN demain à Tanger, axée sur l'unité du Maghreb, elle s'occupera surtout de l'affaire algérienne. On s'attend de la part du FLN à une demande de renforcement de l'aide militaire tuniso-marocaine."

¹⁴¹ La conférence panafricaine d'Accra s'est tenue entre le 15 et le 22 avril 1959 au Ghana. Les pays représentés sont l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan, la Tunisie et la République Arabe Unie. Voir le mémoire de master 1 (*op. cit.*), p. 38-40.

¹⁴² M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, Coupures de presse, *L'Humanité*, 29 avril 1958, "La conférence de Tanger a pour objectif principal de hâter le dénouement de l'affaire algérienne."

ils ne sont pas rares ici, affirment avec une seule conviction, feinte ou réelle, selon les cas, que le seul lien commun aux pays de l'Afrique du Nord est la langue... et la langue française." Avant de contredire largement ces affirmations : *"leur thèse présente le seul défaut d'être assise sur des chimères. Que la géographie, l'histoire et la politique aient forgé des traits communs aux trois pays, personne de sensé ne peut le contester et l'on ne peut que considérer comme naturel et légitime le souci manifesté par la Conférence de donner à cette forme une réalité objective."* Le journal se demande toutefois comment se matérialisera, politiquement, l'union du Maghreb arabe, se demandant si sa formation sera analogue à celle qui unit à ce moment l'Égypte, la Syrie et le Yémen.

Concernant la presse arabe, on peut évoquer le numéro du 5 mai 1958 de l'hebdomadaire *L'Action*, journal tunisien fondé en 1955. Spécialement consacré à la conférence de Tanger, le numéro s'intitule "Trois jours à Tanger" et il est sous-titré "Crise à Paris, Rabat... et à Tunis"¹⁴³. Surnommé "L'Hebdomadaire de l'Afrique du Nord", le journal affirme fièrement, dès ses premières pages, qu'*"à Tanger s'est affirmé un bloc de vingt-cinq millions d'hommes décidés et aguerris, avec lesquels il faudra compter pour la guerre comme pour la paix."* Le ton est fier, surtout quand il affirme avec véhémence que *"désormais tout effort de guerre en Algérie se heurtera au Front de Libération Nord-africain"*. L'emploi de cette formule fait cependant fortement référence du Front de Libération Nationale. Elle montre que la conférence n'est autre qu'un soutien à cette organisation. Cette *"Grande conférence d'Afrique du Nord"* est analysée dans un article dédié, intitulé "Tanger, de l'autre côté du huis clos". Son premier sous-titre reprend explicitement la fameuse expression *"l'union fait la force"*, et précise, entre parenthèses, qu'il s'agit d'un proverbe français. L'article évoque la dimension de la conférence, dont la séance inaugurale s'est déroulée devant un parterre de journalistes internationaux. Le FLN est présent pour la première fois de façon officielle et annoncée, en délégation au sein d'une réunion publique internationale. L'article passe en revue les trois discours inauguraux des délégations de l'Istiqlal, du Néo-Destour et du FLN. Il explique également les échos qu'il a obtenu concernant le déroulé des conférences. Ainsi, le FLN aurait réclamé davantage d'aides au Maroc. Le président de la délégation tunisienne Bari Ladgham est qualifié de "brillant" par le journal, car il a exposé précisément la situation tunisienne dans la guerre d'indépendance algérienne. Dans une partie interrogeant l'après-conférence de Tanger intitulée "Demain", le journal se demande si cette conférence est une conférence de guerre. Il conclut en des termes tranchants : *"A Tanger est morte une politique, celle de la main tendue. Ben Bella, Sakiet Sidi Youssef, Sakiet Hamra et d'autres dates jalonnent notre histoire récente ; des dates trop nombreuses qui ont amené tout naturellement les trois pays à faire face à la politique de la guerre par celle de*

¹⁴³ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, Coupures de presse, hebdomadaire *L'Action*, "Trois jours à Tanger", 5 mai 1958.

l'Union, sans fermer la porte devant aucun espoir de paix." Le journal se montre donc assez peu confiant quant à la possibilité d'une négociation avec la France. Il faut enfin souligner la dernière page de l'hebdomadaire, dédiée à la guerre d'indépendance algérienne et légendée : "*Coeur du Maghreb : Algérie. Hier ils désespéraient, aujourd'hui ils se battent, demain ils seront libres.*" Du côté marocain, le journal *Al Istiqlal* indique que cet événement est sans doute le "*plus important qu'ait connu le Maroc depuis l'indépendance*"¹⁴⁴. Il estime que cette conférence doit d'abord mener à une action "*plus coordonnée, plus énergique et plus efficace des trois mouvements dans une intervention persévérante des gouvernements des deux Etats déjà souverains pour permettre la solution du problème algérien par voie de négociation directe entre le gouvernement français et le FLN, porte-parole authentique du peuple algérien.*" Quant au journal algérien *El Moudjahid*, il commente également le bilan de la conférence de Tanger dès le 30 avril¹⁴⁵, sous le titre "*Notre guerre de libération sera victorieuse*". Il explique l'union réalisée, à Tanger, de "*25 millions de maghrébins [qui] prennent acte du long et douloureux cheminement de l'histoire, [qui] remontent aux sources et décident de s'unir pour le meilleur et pour le pire... Face au colonialisme français, ils dressent autour de l'Algérie martyre un rempart décisif apportant au peuple algérien un soutien total et l'appui de leurs gouvernements.*" On retrouve donc cette idée d'union des peuples du Maghreb, au-delà de l'union des gouvernements. Le ton général de la presse maghrébine et des organes des différents partis politiques met donc en avant le pas franchi à Tanger.

3. LES RÉACTIONS GOUVERNEMENTALES, ENTRE CRAINTES ET AGACEMENT

La conférence de Tanger est une conférence régionale largement médiatisée. Elle est résolument tournée vers l'opinion internationale. Elle reste profondément ancrée dans le contexte de son époque et son importance se mesure notamment par les réactions étrangères qu'elle a suscitées. La délégation tunisienne, lors de la conférence, met alors clairement des mots et des noms sur l'aide étrangère apportée à la France dans le cadre de la guerre d'Algérie. L'aide américaine est notamment critiquée et reprochée aux Etats-Unis. Cette critique est reprise par *L'Action*. Le journal explique toutefois "*espérer la renonciation à cette politique*". La délégation tunisienne envoie ainsi un message clair à ceux qui aident la France. Elle fait "*un appel solennel et pressant pour qu'il soit mis fin à toute aide politique et matérielle destinée à entretenir la guerre coloniale dans le Maghreb Arabe.*" Dès lors, qu'est-ce que cette interpellation a eu comme conséquence réelle dans les milieux américains ? Comment cette conférence a-t-elle été perçue par les principaux concernés ?

¹⁴⁴ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, télégrammes, *Al Istiqlal*, "Le sens de la conférence de Tanger".

¹⁴⁵ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, télégrammes, "commentaire d'*Al Moudjahid* sur la conférence de Tanger et résultats vus par les dirigeants du FLN".

Dans sa conférence de presse du 1er mai 1958, au lendemain de la conférence de Tanger, Foster Dulles, le secrétaire d'Etat américain, n'évoque que très brièvement cet événement, qu'il affirme "*ne pas avoir pris en considération spécifique*"¹⁴⁶. Les renseignements français établissent néanmoins un tableau de l'opinion des observateurs américains. Cette opinion se dit "*frappée par la convergence des points de vue*" des trois représentations nord-africaines, et estime désormais le risque de problèmes qui lieraient la France à l'ensemble de l'Afrique du Nord. Il accueille également assez favorablement le projet d'une "fédération nord-africaine", et note l'affaiblissement considérable de la théorie selon laquelle le FLN serait sous l'influence du communisme et du nassérisme. Le FLN montrerait plutôt, dans cette conférence, son aptitude à s'insérer dans une fédération nord-africaine pro-occidentale, en coopération avec la France. Toutefois, la conférence de Tanger prouve que les rapports entre la France et l'Afrique du Nord risquent d'être compliqués si aucune solution au problème algérien n'est rapidement trouvée. Les Américains se trouvent indirectement impliqués dans cette affaire, et leur tâche diplomatique s'en trouve compliquée. Toutefois, les renseignements français notent le commentaire de M. Irving Brown, éminent syndicaliste américain membre de l'*American Federation of Labour*¹⁴⁷. Ce dernier explique, le 5 mai à Tunis, que "*la fin de la guerre d'Algérie est proche, ce n'est plus maintenant qu'une course contre la montre... Tôt ou tard, le gouvernement américain alignera sa politique à l'égard du problème algérien sur la position des syndicalistes américains qui ont toujours été favorables à l'indépendance de l'Algérie.*" Les représentants du FLN sont toutefois reçus au département d'Etat¹⁴⁸, mais cela prévaut pour tout parti politique, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition. Les contacts n'auraient cependant lieu qu'à un échelon officieux. Un éditorial du *New York Times* du 3 mai 1958 évoque lui aussi la conférence tripartite de Tanger¹⁴⁹. Il présente cette conférence comme un moyen de sauvegarder l'unité nord-africaine et sa coopération avec la France, mais aussi comme un moyen d'orchestrer la fin de la guerre d'Algérie : "*il y a là encore une chance de restaurer la paix en Algérie et de sauvegarder l'Afrique du Nord pour l'Occident*". Dans un article de *L'Action* intitulé "L'Amérique entre

¹⁴⁶ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, Conférence de Tanger, "Après la conférence de Tanger".

¹⁴⁷ Irving Brown est le représentant en Europe de l'*American Federation of Labor - Congress of Industrial Organizations* (AFL-CIO), regroupement syndical américain fondé en 1955.

¹⁴⁸ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, coupures de presse, *Le Monde* du 2 mai 1958 "Les US conservent une attitude prudente".

¹⁴⁹ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, coupures de presse, *Le Parisien libéré*, "Pour le *New-York Times*, le gouvernement français devrait s'inspirer du programme élaboré à Tanger".

l'inquiétude et l'espoir"¹⁵⁰, le journal évoque les *"vives réactions dans les milieux diplomatiques de la capitale américaine"* au sujet de la conférence de Tanger. Le journal évoque ainsi la position ambiguë des Etats-Unis, que les décisions de Tanger viendraient placer dans une position délicate, entre la France et l'Afrique du Nord : *"En effet, depuis bientôt trois mois, les milieux officiels américains redoublaient d'efforts auprès des gouvernements tunisiens, marocains et des leaders du FLN, afin d'éviter la reprise d'une telle décision qu'ils justifient dangereuse parce qu'elle risquerait d'embarrasser la diplomatie américaine et de rendre plus difficile une pression sur la France pour une solution négociée avec le FLN"*. Le journal tunisien se targue en revanche de *"l'impression"* qu'aurait suscitée la conférence de Tanger aux Etats-Unis, montrant *"une unité d'action et des buts sans pareille dans l'histoire contemporaine du Monde arabe"*. Ainsi, la conférence de Tanger permet de formuler des mesures et des prises de conscience pour les diplomates américains. D'après les informations de *L'Action*, un plan d'action immédiat aurait été mis au point par le secrétaire d'Etat F. Dulles, qui sera soumis au secrétaire d'Etat à la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de l'O.T.A.N., qui doit se réunir début mai 1958 à Copenhague. Toujours selon *L'Action*, ce plan devrait comporter différentes étapes. D'abord, l'affirmation que *"La guerre d'Algérie ne doit plus durer"*, sa continuation serait une paralysie pour le "monde libre". D'autre part, les *"Puissances de l'OTAN doivent apporter leur contribution à une solution rapide et satisfaisante du problème algérien dont les effets se répercutent à travers toute l'Afrique du Nord"*. Troisièmement, *"la guerre algérienne affaiblit l'effectif militaire occidental en Europe et menace la France d'une nouvelle crise financière"*. Enfin, les Etats-Unis s'alarment contre une récupération soviétique de l'affaire algérienne.

A l'échelle internationale, d'autres pays ont également observé avec attention la conférence de Tanger. En Grande-Bretagne, si aucune réaction officielle n'a été notée, les observateurs s'accordent sur le succès rencontré par le FLN lors de cette conférence. Le projet de construction d'une Assemblée Consultative nord-africaine semble avoir retenu l'attention des observateurs européens, car elle pourrait maintenir les liens entre la France et l'Afrique du Nord. On voit donc que les Etats-Unis et la Grande Bretagne semblent marqués par cette idée de fédération, d'organisation régionale. Peut-être parce qu'ils y lisent un mode de regroupement inspiré de l'Occident. En raison de sa proximité géographique notamment, la conférence de Tanger été aussi beaucoup suivie par les milieux diplomatiques espagnols et la presse. Un rapport du 6 mai 1958 émis par l'ambassadeur de France en Espagne met en lumière les réactions espagnoles par rapport à la conférence¹⁵¹. Ce texte explique que *"beaucoup de gens en Espagne espéraient que les palabres tangérois ne*

¹⁵⁰ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, coupures de presse, *L'Action*, "Trois jours à Tanger" le 5 mai 1958.

¹⁵¹ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, coupures de presse, "la conférence de Tanger et l'Espagne".

donneraient que peu de résultats concrets. Le ralliement des politiciens tunisiens et marocains aux thèses du FLN ont cristallisé les appréhensions espagnoles." La presse se montre en revanche assez nuancée au sujet de la conférence de Tanger. Certaines craintes évoquent le "réveil du nationalisme africain provoqué par les conférences de Bandoeng, du Caire et d'Accra"¹⁵². Le commentateur de politique étrangère du journal *Ya* voyait en celles-ci l'expansion d'une grave menace communiste. Le journal *Arriba* consacre son éditorial du 3 mai 1958 à la question, expliquant que la conférence de Tanger "mettait la civilisation occidentale sur le banc des accusés". Il tire également la conclusion que, pour éviter la menace communiste, les Etats-Unis doivent "prendre leurs responsabilités et infléchir les décisions de la France". Le commentaire de l'*ABC*, journal attaché au palais madrilène, exprime quant à lui son rejet de la conférence. Il explique que "la conférence de Tanger a lancé ses menaces contre la France en particulier, et contre le monde occidental en général. L'Istiqlal et le Néo-Destour se sont mis ouvertement du côté des rebelles algériens approuvant la formation d'un gouvernement et exigeant, non l'autonomie, mais l'indépendance et la souveraineté la plus absolue pour l'Algérie, sans penser aux droits de plus d'un million d'Européens et aux nombreux musulmans disposés à collaborer avec la France et l'Occident : les délégués ont donné à entendre clairement que si leurs exigences n'étaient pas suivies immédiatement, toute l'Afrique du Nord s'orienterait vers l'Union Soviétique." Cette prise de partie de la presse espagnole est à relever. Elle tranche clairement avec le ton modéré de certains pays, et témoigne de l'inquiétude des Espagnols face à la précarité de l'avenir de leurs possessions africaines.

La conférence tripartite de Tanger a affirmé la place du FLN sur la scène nord-africaine, voire même sur la scène internationale. L'autre organisation politique algérienne, le MNA, a quant à elle été définitivement écartée. On retient que la conférence de Tanger suscite un certain intérêt international, en particulier de la part des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de l'Espagne. La conférence de Tanger marque donc certainement un pas dans l'internationalisation de la guerre d'indépendance algérienne. Le ton de la conférence reste toutefois modéré, notamment envers la France. Ce n'est pas réellement une "déclaration de guerre" comme certains le laissent entendre, mais plutôt un ultime avertissement à la France. Toutefois, comme toute conférence internationale, il semble important de noter que l'application des résolutions de la conférence de Tanger sera un peu différée. Pour cela, les rencontres entre le FLN, l'Istiqlal et le Néo-Destour se multiplieront. On peut notamment illustrer cela avec l'importance qu'a eu la conférence de Tunis, quelques mois seulement après celle de Tanger.

¹⁵² La conférence des "pays non-alignés" de Bandung s'est tenue en 1955 en Indonésie, réunissant pour la première fois les représentants de vingt-neufs pays afro-asiatiques. La conférence du Caire, en 1964, est un nouveau sommet des "non-alignés". Pour la conférence d'Accra, voir note p. 39.

4. LA NAISSANCE DU GPRA : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE.

La conférence de Tanger, dans ses résolutions, prévoyait également la constitution d'un gouvernement algérien. Mais cette idée était déjà en germe bien avant la conférence. Dès le 1^{er} Avril 1958, le FLN exprime le souhait de créer un gouvernement, dans le but de siéger à Accra. Ce gouvernement siègerait soit au Caire, soit à Tanger, mais il aurait inévitablement eu des répercussions sur ses relations avec la France¹⁵³. La formation du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) est prononcée en août 1958. Le Maroc le reconnaît le 19 septembre 1958, et la Tunisie le 24 septembre 1958. Ainsi, après la conférence de Tanger et malgré les tentatives des deux pays pour empêcher cela et éviter ainsi de porter atteinte à leurs relations avec la France, les deux pays n'ont pu s'exempter de reconnaître ce gouvernement¹⁵⁴. Les premiers ministres des deux Etats, Balafrej (Maroc) et Ladgham (Tunisie) ont déclaré aux représentants diplomatiques français qu'ils avaient été "*mis devant le fait accompli par le FLN*" et ne pouvaient s'abstenir de reconnaître le GPRA. Ils invoquent des raisons comme la solidarité arabe, des pressions exercées par l'importante colonie algérienne vivant sur le territoire (50 000 personnes en Tunisie et 100 000 au Maroc). Enfin, il s'agissait de soustraire le FLN à l'entreprise de la République Arabe Unie et de l'influence des pays de l'Est. Ils précisent avec embarras que cette reconnaissance n'est en aucun cas un acte hostile envers la France. D'un autre côté, ils démarchent également les Etats-Unis en vue d'empêcher la rupture diplomatique. L'ambassadeur français au Maroc, M. Parodi, ainsi que M. Gorse, l'ambassadeur de France à Tunis, ont simplement protesté face à cette décision de reconnaître le GPRA¹⁵⁵. Pourtant, l'interlocuteur du FLN à Rabat, qui s'est longtemps entretenu avec Balafrej, a expliqué les conséquences désastreuses que représente la reconnaissance du GPRA¹⁵⁶ : ce serait reconnaître un belligérant, admettre une armée étrangère sur le territoire marocain, soutenir sa lutte. La reconnaissance du GPRA, jusqu'à présent semi-clandestins, qui maintenaient encore l'espoir d'une coopération avec la France, sont aujourd'hui enterrés. Les

¹⁵³ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), Relations extérieures du Maroc, Algérie (décembre 1956-décembre 1959), "Télégramme du 1er avril 1958 sur la constitution d'un gouvernement algérien avant la conférence de Tanger."

¹⁵⁴ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine : unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960). Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains... Notes de synthèse, "reconnaissance du "gouvernement algérien" par la Tunisie et le Maroc : dossier d'analyse."

¹⁵⁵ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), Relations extérieures du Maroc, Algérie (décembre 1956-décembre 1959), La formation du "gouvernement algérien" et sa reconnaissance par le Maroc (19/09/58), Dossier presse, *Le Figaro*, "protestations françaises à Rabat et à Tunis c/ la formation du GPRA."

¹⁵⁶ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), Relations extérieures du Maroc, Algérie (décembre 1956-décembre 1959), La formation du "gouvernement algérien" et sa reconnaissance par le Maroc (19/09/58), Dossier presse, *Le Monde*, 20 septembre 1958.

"masses" seraient alors ravies de cette nouvelle reconnaissance. Une note d'un diplomate français explique ainsi que *"le règlement de la question algérienne pourrait dès lors remédier au problème des relations franco-marocaines"*. On assiste ici à la preuve de l'inversion du problème de la guerre d'Algérie. Les Marocains se sont trouvés mêlés à celle-ci, et elle conditionne désormais la vie politique et les relations diplomatiques franco-marocaines. Les quotidiens français titrent tragiquement que *"le gouvernement algérien est désormais lié à la vie politique marocaine."*¹⁵⁷ Des sources expliquent que les réactions à la reconnaissance du GPRA par le Maroc sont *"modérées, dans les masses comme dans les cercles officiels"*, mais cela reste encore difficile à mesurer¹⁵⁸. Côté marocain, le journal *Al Alam* explique : *"il ne faut pas que ce geste affecte nos relations avec la France. Le Maroc reste entièrement disposé à offrir ses bons offices afin de permettre les négociations entre les deux parties. Nous sommes sûrs que la création du gouvernement algérien fournira un terrain favorable à cette médiation."* Du point de vue de la France, le Maroc reste encore un allié. Ce n'est pas réellement le cas de la Tunisie, avec qui les relations ont été plus ou moins rompues après le bombardement de Sakiet.

Toutefois, la conférence de Tanger n'a pas réglé toutes les questions ni trouvé toutes les solutions aux problèmes arabes. En effet, des rivalités internes ont également vu le jour à la suite de la conférence de Tanger et l'entente entre les trois délégations des pays concernés est encore loin d'être réalisée¹⁵⁹. Le Maroc est par exemple accusé d'une position équivoque dans l'affaire algérienne, notamment par la Tunisie.

¹⁵⁷ M.A.E., Afrique-Levant (AFN), Maroc (1953-1959), Relations extérieures du Maroc, Algérie (décembre 1956-décembre 1959), La formation du "gouvernement algérien" et sa reconnaissance par le Maroc (19/09/58), Dossier presse, *Le Monde*, 23 septembre 1958.

¹⁵⁸ M.A.E., *ibid.*

¹⁵⁹ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, Adhésion du Maroc aux conventions internationales, pacte méditerranéen : presse, notes et documentation, correspondance (mars 1955-mai 1959). Conférence de Tanger - Grand Maghreb arabe dont la conférence de 1958, télégrammes de Rabat, Tunis, Londres et Washington ; coupures de journaux de la métropole (mars 1957-déc. 1964), éditorial de *L'Action* du 21 avril 1958.

C. LA RÉUNION DE TUNIS : UN REDOUBLEMENT DE L'ACTIVISME PAN-MAGRÉBIN APRÈS LA CONFÉRENCE DE TANGER

Quelques mois après la réunion tripartite de Tanger, les dirigeants marocains et tunisiens organisent une réunion publique à laquelle le FLN est convié. Cette réunion a lieu à Tunis du 17 au 20 juin 1958, ce qui illustre, après la réunion de Tanger un mois auparavant, la concrétisation d'ambitions pan-maghrébines, qui prend la forme de rencontres et de conférences. L'invitation a été lancée par Bourguiba à Ahmed Balafrej, le président du conseil et ministre des affaires étrangères du gouvernement marocain, ainsi qu'à Abderrahim Bouabid, vice-président du conseil, ministre de l'économie nationale et de l'agriculture du Maroc. L'invitation acceptée, les deux partis ont ensuite appelé le FLN pour "*discuter des événements survenus en mai*" en Algérie¹⁶⁰. Avant cette rencontre, de vives rumeurs ont couru à son sujet en France, stipulant que cette conférence pourrait "*mettre en application*" les résolutions prises à Tanger. Les Français redoutaient également la mise en place et la formation d'un véritable gouvernement algérien, qui surviendra finalement un peu plus tard, comme nous l'avons vu¹⁶¹. La délégation algérienne à la conférence de Tunis était composée de Ferhat Abbas, d'Ahmed Boussouf, de Krim Belkacem et d'Ahmed Francis. Elle arrive sur place à Tunis le 16 juin¹⁶², et celle conduite par Ahmed Balafrej le 17 juin. A la descente de son avion, A. Balafrej déclare à la presse présente sur place que l'objectif de la réunion est de "*raffermir les relations tuniso-marocaines et de mettre en oeuvre certains principes arrêtés à Tanger*". Il marque, d'autre part, son intention de dialoguer avec les représentants du FLN dont l'organe de presse, *El Moudjahid*, évoque la conférence dans son numéro du 13 juin. Il y explique que "*la situation en Afrique du Nord y sera étudiée à la lumière des récents événements d'Alger et de France*". Il semblerait donc une fois de plus que cette conférence maghrébine tourne autour de la guerre d'indépendance algérienne. Cette réunion de Tunis s'est articulée autour de deux enjeux : les relations tuniso-marocaines, l'unité du Maghreb arabe d'une part, et de l'autre, leur implication dans la guerre d'indépendance algérienne. La

¹⁶⁰ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960). Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, "Notes sur la conférence de Tunis (17-21 juin 1958)".

¹⁶¹ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, 23 juin 1958 "La déclaration de Tanger sonne comme un communiqué de guerre."

¹⁶² M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960), Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, "Notes sur la conférence de Tunis (17-21 juin 1958)".

conférence a très certainement été motivée par les événements du 13 mai 1958 en Algérie¹⁶³, ainsi que par l'évolution de la politique du Général de Gaulle, qui envisage une "politique d'intégration" de l'Algérie. Ces deux événements n'ont certainement pas laissé indifférente l'opinion des trois pays, qui ont été poussés à agir conjointement, comme le préconisaient les résolutions de la conférence de Tanger. Au cours de la conférence de Tunis, le "traité de fraternité et de solidarité" signé entre le Maroc et la Tunisie le 30 mars 1957 a notamment été ratifié. Les échanges ont été vifs sur la situation politique de l'ensemble du Maghreb arabe, notamment sur les situations politiques en Tunisie et au Maroc. On peut voir que les deux pays ont identifié les problèmes auxquels ils doivent faire face. Ils se montrent résolus à adopter des solutions conjointes puisque leur objectif est la réalisation de l'unité arabe, notamment dans les domaines diplomatiques, économiques, sociaux, techniques, culturels et scolaires. La conférence a donc comme prévu examiné la politique dite "d'intégration" proposée par le gouvernement français, qu'elle rejette aussitôt, jugeant qu'elle constituerait *"une régression certaine, même par rapport à celle déjà préconisée par les gouvernements français précédents."*¹⁶⁴ Cette politique, selon la conférence, n'a aucun effet et retarde considérablement l'évolution de la guerre d'indépendance algérienne. Elle déclare rejeter *"tout système d'intégration, condamné à maintes reprises par les peuples d'Afrique du Nord"*. Elle entérine également le *"droit imprescriptible du peuple algérien à la souveraineté et à l'indépendance, seule condition de la solution du conflit franco-algérien"*. La conférence se montre donc d'une grande fermeté sur le sujet. D'autre part, elle envisage d'agir sur le plan international, stipulant que *"la conférence décide de mener une action commune sur le plan diplomatique en vue d'aboutir à un règlement pacifique du problème algérien."* Elle réaffirme également son unité régionale : *"Elle [la conférence] prend acte des bonnes dispositions des gouvernements marocain et tunisien dans la recherche des moyens susceptibles de mettre fin à la guerre d'Algérie."* La conférence évoque, enfin, l'avancée des processus mis en place au Maghreb, comme par exemple l'évacuation des troupes étrangères stationnées au Maroc et en Tunisie. La Tunisie exprime alors sa *"satisfaction des accords internationaux au sujet de l'évacuation des troupes françaises [sur son territoire]"* et sa solidarité avec le Maroc pour *"l'action engagée en vue de l'évacuation des troupes étrangères du territoire marocain."* Les deux conclusions et communiqués de Tanger et de Tunis sont donc tout de même assez différents l'un de l'autre. Ils sont en effet interprétés assez différemment par la France. Peut être à cause de l'effet de surprise et de l'affront qu'elle représente à leurs yeux, la conférence de Tanger a été reçue par la France comme un

¹⁶³ La crise du 13 mai 1958 correspond à l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir, marque la fin de IV^e République et l'avènement de la V^e République.

¹⁶⁴ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960), Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, La conférence de Tanger (avril 1958) et la réunion de Tunis (juin 1958), télégrammes, "communiqué final de la conférence de Tanger 17-20 juin".

"communiqué de guerre", tandis que celle de Tunis a été perçue comme une "bonne disposition" à la négociation. Pourtant, la conférence de Tanger avait été explicitement définie comme une non-attaque contre la France, relevant plus des "bons offices" du Maroc et de la Tunisie. A Tanger, le Maroc et la Tunisie expliquaient qu'ils ne concluraient aucun accord militaire ou économique avec la France tant que l'Algérie ne serait pas indépendante et le Maghreb unifié.

On peut alors étudier les différentes réactions provoquées par la réunion de Tunis. Au Maroc d'abord, le journal *Al Istiqlal* consacre le 20 juin un éditorial à la conférence¹⁶⁵. Il y est écrit que "la réunion maghrébine de Tunis est la suite normale de la conférence de Tanger et constitue la première phase de la mise à exécution des résolutions adoptées". Le problème algérien y a été "au centre des préoccupations", car les Etats maghrébins ont réaffirmé leur "solidarité avec le peuple algérien en lutte pour son indépendance et sa liberté". Il annonce enfin que "l'unification du Maghreb arabe est entre sa phase active d'élaboration et de concrétisation", la conférence de Tunis étant le prélude à la formation d'organismes permanents de coordination, en particulier "l'assemblée consultative nord-africaine". Enfin, dans un tout autre article intitulé "Le Maghreb ne peut être divisé", *Al Istiqlal* se livre à l'attaque de la "politique d'intégration" conduite par la France, qui correspond selon lui à "la plus grande mystification de l'histoire". *El Moudjahid* évoque lui aussi la Conférence de l'Istiqlal, du Néo-Destour et du FLN de Tunis¹⁶⁶. Sur sa première page figure la photographie d'une garde d'honneur entourant un porte-drapeau algérien avec la légende suivante : "non à l'intégration, indépendance quoiqu'il en coûte. Colonialistes français sachez-le : l'Algérie sera indépendante." Cette conférence semble donc avoir ravivé les émois nationalistes et l'espoir maghrébin.

On peut évoquer, enfin, le rôle de la Libye dans les deux conférences de Tanger et de Tunis. Si l'Etat libyen n'est pas considéré, comme nous l'avons déjà évoqué, comme un membre à part entière du "Maghreb arabe", il reste néanmoins un pays voisin. L'avis de cet Etat compte aux yeux des gouvernements marocain et tunisien. Ainsi, le journal *Al Istiqlal* du 20 mai 1958¹⁶⁷ informe son

¹⁶⁵ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960), Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, La conférence de Tanger (avril 1958) et la réunion de Tunis (juin 1958), télégrammes, "Compte-rendu de l'Istiqlal sur la conférence de Tanger".

¹⁶⁶ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960), Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, La conférence de Tanger (avril 1958) et la réunion de Tunis (juin 1958), coupures de presse, "revue *Combat* sur le traitement de la conférence de Tanger par *El Moudjahid*".

¹⁶⁷ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, pacte méditerranéen : presse, notes et documentation, correspondance (mars 1955-mai 1959). Conférence de Tanger - Grand Maghreb arabe dont la conférence de 1958, télégrammes de Rabat, Tunis, Londres et Washington ; coupures de journaux de la métropole (mars 1957-déc. 1964), "L'adhésion de la Libye aux résolutions prises lors de la conférence de Tanger".

lectorat de l'adhésion de la Libye aux résolutions de Tanger. La première page du journal montre le roi Idriss de Libye recevant le texte des résolutions de la conférence de Tanger des mains des représentants de l'Istiqlal, du FLN et du Néo-Destour. L'hebdomadaire d'Allal el-Fassi, *Le Sahara marocain*, annonce d'autre part que le *leader* de l'Istiqlal vient de recevoir du roi Idriss de Libye un télégramme ainsi rédigé : "*J'ai reçu votre dépêche sur les travaux et les résolutions de la conférence de Tanger tenue en vue de l'unification du Maghreb arabe. Je l'ai transmise aux services compétents de mon gouvernement. Je vous en remercie, et demande à Dieu de nous assister dans tout ce qui est favorable à notre Grand Maghreb Arabe et au Monde arabe et islamique.*" Les députés libyens auraient ainsi accueilli favorablement les résolutions de Tanger et auraient exprimé leur souhait de voir leurs objectifs se réaliser. C'est alors la première fois que le Maroc fait directement preuve de son souhait d'inclure la Libye dans le Grand Maghreb. On peut peut-être lire dans ce pas en avant une volonté de se ré-appropriier les frontières du Maghreb tracées par la colonisation, et ainsi de constituer de nouveaux ensembles régionaux.

Au cours de la réunion de Tunis, les autorités françaises redoutaient plus que tout une nouvelle étape dans l'engagement du Maroc et de la Tunisie contre la France. Annoncée par *El Moudjahid* comme une "*seconde conférence de Tanger*"¹⁶⁸, cette réunion était en effet synonyme d'un engagement encore plus prononcé des deux Etats en faveur de la rébellion algérienne. Toutefois, les revendications maghrébines ne se bornent pas aux frontières du Maghreb. Au contraire, elles se caractérisent par une forte activité à l'international. Les Etats du Maghreb "extériorisent" définitivement le problème algérien par différents moyens.

¹⁶⁸ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960), Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, La conférence de Tanger (avril 1958) et la réunion de Tunis (juin 1958), coupures de presse, *Le Parisien* "A propos de Tanger".

IV. LES DEUX ÉVÉNEMENTS PORTÉS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

A. LE RÔLE DE PLUS EN PLUS PRÉGNANT DU FLN DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

I. LES INITIATIVES INDIVIDUELLES DES ÉTATS DU MAGHREB POUR DIRE LES INJUSTICES DE LA GUERRE

On relève d'abord un changement d'attitude de la part du Maroc au début de l'année 1958, peu après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef. La solidarité mainte fois proclamée à l'égard des "*aspirations nationales du peuple algérien*" était jusque là tempérée par le souci de poursuivre une "*coopération fructueuse*" avec la France¹⁶⁹. Le bombardement a toutefois, selon la France, "*anéanti cet espoir*". Le 6 mars 1958, le roi du Maroc évoquait un "*choix dramatique*" à faire entre la France et l'Algérie. La conférence de Tanger semble illustrer un penchant pour un camp, en affirmant le soutien total des peuples et des gouvernements marocain et tunisien au peuple algérien en lutte pour son indépendance. Le Maroc et la Tunisie ont également reconnu le FLN comme "*unique représentant de l'Algérie combattante*" et comme moyen de lutte pour la liquidation des "*séquelles du colonialisme*", dont "*l'utilisation, par les forces françaises, des territoires marocain et tunisien comme bases d'agression contre le peuple algérien*". Ils proclament également l'unité du Maghreb arabe, chacun des pays participants décidant dès maintenant de "*ne pas engager séparément le destin de l'Afrique du Nord dans les domaines des relations extérieures et de la défense*". On relève d'autres prises de position du gouvernement marocain en faveur de l'Algérie. Le 30 mars 1958, Abderrahim Bouabid, ministre de l'Économie Nationale marocain, prononce à Casablanca une conférence sur le thème du Maghreb arabe, répondant à l'initiative de l'Istiqlal¹⁷⁰. Après avoir rappelé la "*solidarité maghrébine contre le colonialisme*", ce discours a été compris par la France comme une "*diatribe d'une grande âpreté*" dirigée contre la Communauté Economique Européenne (C.E.E.). La thèse du ministre de l'économie était la suivante : les pays arabes doivent s'unir pour réaliser leur indépendance économique et ainsi "*mieux résister aux entreprises de l'Europe unie*". Cette unité arabe serait alors une condition même de l'indépendance réelle du Maroc. Il explique que la formation de "*blocs politiques et économiques*" est une des lois de l'évolution du monde moderne, et que "*le Maghreb ne peut assister en spectateur à cette évolution, et notamment à la formation d'une Communauté européenne*". A. Bouabid développe ensuite un argumentaire cinglant dirigé contre la C.E.E., à qui il reproche de "*résoudre ses problèmes au détriment des petits pays*". Il explique dès lors que "*ce*

¹⁶⁹ *Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959) (257QO)*, Relations extérieures du Maroc, Algérie, "Missive du 2 juin 1958 : changement de la position du Maroc dans l'affaire algérienne".

¹⁷⁰ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960). Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, télégrammes, "Conférence de M. Bouabid, ministre de l'économie marocain (30 mars 1958)".

n'est pas tellement la suprématie politique qui compte. Celle-ci peut en effet disparaître pour laisser la place à une indépendance de façade. Ce qui a de l'importance, c'est l'hégémonie économique : aucun pays ne peut être réellement indépendant tant que ses capitaux sont étrangers, tant qu'il importe de l'étranger ce qui lui est nécessaire et qu'il exporte ce qu'il a en quantité insuffisante, tant qu'il attend de l'étranger des cadres techniques." Il met ainsi en place la formule d'une indépendance économique dans laquelle doit de se retrouver rapidement le Maroc et l'ensemble du Maghreb. Le Maroc est donc très conscient que son indépendance n'est pas réelle tant que cette "hégémonie économique" n'est pas réalisée. Il qualifie la tutelle économique européenne de "nouveau capitalisme". Pour le Maghreb, la solution réside dans l'unité, qui sera la seule solution pour lutter contre le bloc européen : *"l'Union du Maghreb arabe est pour nous la première et la plus urgente mesure à prendre pour parfaire notre indépendance économique. Il serait vain de penser que la Tunisie ou le Maroc seul pourrait lutter contre un bloc puissant et résister à une tentative d'hégémonie venant de l'Est ou de l'Ouest."* Dans son discours, le ministre exprime également sa volonté de rester à l'écart de la lutte existante entre les "deux blocs" de l'Est et de l'Ouest : *"nous ne voulons pas nous intégrer à des Etats étrangers en nous plaçant sous la dépendance de ces Etats. (...) Le Maghreb arabe n'a pas intérêt à se mettre aux côtés de l'Est contre l'Ouest, ni aux côtés de l'Ouest contre l'Est, car il n'aurait sa place dans aucun de ces blocs..."* A. Bouabib appelle également les Etats africains à l'union : *"Si ces derniers parviennent à leur tour à réaliser leur union, la communauté européenne ne sera pas renforcée mais au contraire menacée. Il est de notre devoir d'appeler le continent africain à l'union"*. Enfin, il réaffirme l'importance fondamentale, pour l'union arabe mais aussi pour le continent en général, de l'indépendance totale de l'Algérie. Il affirme ainsi, à la question portant sur la place de l'Algérie dans l'union maghrébine, que *"l'Algérie est à nous et nous sommes à l'Algérie."* Membre du gouvernement et éminent membre de l'Istiqlal, il a ainsi une certaine influence sur les intellectuels. C'est l'une des premières fois où un dirigeant aussi important se montre explicitement contre la C.E.E., qu'il présente véritablement comme un ogre souhaitant dévorer l'Afrique du Nord et le continent en général.

Du côté tunisien, on peut évoquer, dès septembre 1960, les entretiens conduits par les dirigeants du FLN et les responsables tunisiens en vue de la constitution d'un "Etat semi-fédéral" regroupant la Tunisie et l'Algérie. En effet, un extrait du journal tunisien en langue arabe, *Al-Rai Al-Amm*, relate l'activité et le discours de Bourguiba lors de la Fête de la Nativité à la mosquée de Kairouan, le 9 septembre 1960¹⁷¹. Il y explique que la Tunisie était prête à lier son sort à celui de

¹⁷¹ La fête de la Nativité, le *Mouled*, est célébrée chaque année en Tunisie en l'honneur de la naissance du Prophète.

M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960), Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains, "presse arabe : l'heure du Maghreb arabe" 22 septembre 1960.

l'Algérie, si "*cela pouvait hâter l'indépendance du pays frère*". En effet, la Tunisie se montre déçue des dernières attitudes de la France : "*La dernière conférence de presse du général de Gaulle est venue apporter au président Bourguiba la conviction totale qu'il ne faut point s'attendre à une action positive, ni de la part de la France, ni de celle de l'Occident, qui ne saurait l'abandonner.*" Il explique ainsi que cette décision, quelle que soit la réaction des milieux officiels intéressés en Libye et au Maroc, connaîtra un "*large appui populaire dans les différents territoires du Maghreb*". Pour lui, la seule voie pour réaliser l'unité arabe est une union et la constitution d'un Etat fédéral entre la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, réunis par leurs peuples contre le colonialisme. La fin de son discours explique que "*L'heure de l'unité du Maghreb arabe vient de sonner. Aussi ceux qui ont foi en la cause du Maghreb arabe doivent-ils n'épargner aucun effort afin que cet Etat du Maghreb arabe uni voit le jour.*"

Ainsi, on peut voir que le bombardement de Sakiet, tournant décisif dans la guerre d'indépendance algérienne, a poussé les dirigeants tunisiens et marocains à se concentrer sur l'union d'un Maghreb arabe. En effet, Sakiet aurait alors "*eu notamment pour conséquence de rapprocher les positions des gouvernements de nos anciens protectorats à l'égard du conflit algérien et de les renforcer dans leur résolution de ne négliger aucun effort pour tenter d'y mettre fin*"¹⁷². Cette volonté s'explique également par la nécessité de faire contrepoids à Nasser et à la constitution, au Levant, de la République Arabe Unie.

La rébellion algérienne est consciente de ces problématiques. Ainsi, dans son *Bulletin d'informations de l'Algérie combattante*, le FLN, via son bureau du Maroc implanté à Rabat, met en avant l'importance des liens tissés entre les trois pays du Maghreb pour la lutte indépendantiste¹⁷³. Dans sa rubrique économique, le journal indique ainsi, sous le titre "l'Algérie lutte pour l'Afrique", que "*l'unité maghrébine est par hypothèse dépendante de la libération tout comme le développement économique et social des pays frères de Tunisie et du Maroc. (...) Guerre en Algérie devient synonyme de lutte contre l'expansion économique de la quasi totalité du monde occidental.*"

¹⁷² M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, Adhésion du Maroc aux conventions internationales, pacte méditerranéen : presse, notes et documentation, correspondance (mars 1955-mai 1959). Conférence de Tanger - Grand Maghreb arabe dont la conférence de 1958, télégrammes de Rabat, Tunis, Londres et Washington ; coupures de journaux de la métropole (mars 1957-déc. 1964), "Télégramme du 26 mars : renouveau de l'intérêt du Maghreb arabe depuis Sakiet".

¹⁷³ M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes, Maroc (1956-1968), position du Maroc face au problème algérien (1957-1958) : rapport sur l'attitude du Maroc vis-à-vis de la rébellion algérienne (aout 1957) ; rapport sur l'organisation et l'action du FLN au Maroc (avril 1958) ; position du gouvernement marocain (juillet 1957-juillet 1958) ; position du gouvernement marocain (juillet 1957-juillet 1958); formation du "gouvernement algérien et sa reconnaissance par le Maroc (septembre 1958), "Bulletin d'information de l'Algérie combattante, par le bureau local du FLN, publié le 30 novembre 1958".

2. L'ACCENTUATION DES PRESSIONS À L'ONU, MAIS UNE VOIX QUI RESTE DIFFICILE À FAIRE ENTENDRE

Les membres du FLN ont compris dès l'année 1955¹⁷⁴ l'intérêt et l'importance de solliciter l'aide de l'ONU dans la résolution de la guerre d'indépendance. L'arraisonnement de l'avion des cinq chefs du FLN et l'affaire de Sakiet Sidi Youssef marquent alors une évolution dans ce schéma, puisque les Etats marocain et tunisien internationalisent à leur tour ces questions. Le 23 octobre 1956, le groupe afro-asiatique de l'ONU met en place une réunion au cours de laquelle l'arrestation des cinq rebelles algériens est longuement discutée¹⁷⁵. Le délégué de l'Indonésie aurait été chargé de solliciter les bons offices de Dag Hammarskjold, secrétaire général des Nations Unies. Mongi Slim, Aït Ahmed et M'hamed Yazid ont participé à la conférence. Face au renouvellement de ces stratégies d'internationalisation impliquant désormais le Maroc et la Tunisie, la France décide dès lors d'adopter une politique un peu différente¹⁷⁶. Le 20 novembre 1956, une note du secrétariat des conférences sur la question algérienne aux Nations Unies explique qu'il ne devrait pas y avoir d'opposition française, cette année, à l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour. Cela permettrait d'éviter un double débat, qui aurait porté à la fois sur la question de l'inscription mais aussi sur le fond du débat, comme ce fut le cas en 1955. Cette possibilité se solderait par une défaite, car depuis 1955, dix-neuf membres aux positions plutôt anti-colonialistes ont été admis à l'ONU. Ainsi, la stratégie française est simplement de retarder le moment où la question algérienne sera évoquée, et d'identifier quelles seront les nations qui apporteront à coup sûr leur soutien à la France.

La question algérienne est notamment posée à l'ONU après "l'affaire Ben Bella"¹⁷⁷, le 2 janvier 1957. Elle entraîne un débat sur la hiérarchie des ordres du jour à aborder lors de cette réunion¹⁷⁸. Kase, représentant du Japon et président du groupe afro-asiatique pour le mois de

¹⁷⁴ Voir le mémoire réalisé en master 1, p. 22

¹⁷⁵ M.A.E., Afrique-Levant, Algérie (1944-59) Rébellion algérienne, activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chef rebelles algériens : réactions internationales, commentaires de la presse étrangère (octobre 1956), constitution de la commission d'enquête et de conciliation chargée d'examiner les circonstances du déroutement de l'avion, contre-mémoire du gouvernement français remis en septembre 1957, campagne tendant à faire libérer Ben Bella et ses compagnons de la Santé, "Discussion à l'ONU du groupe afro-asiatique le 23.10.1956 au sujet de l'affaire Ben Bella".

¹⁷⁶ Afrique-Levant - Algérie (1944-59), Rébellion algérienne, activité des mouvements nationalistes algériens, évolution de la situation en Algérie et de l'opinion internationale, appui de l'étranger au FLN, Politique étrangère, la question algérienne aux Nations Unies, "Note du secrétariat des conférences au 20 novembre 1956".

¹⁷⁷ Cette dénomination a beaucoup été utilisée par la presse et la radio de l'époque pour désigner l'arraisonnement de l'avion.

¹⁷⁸ Afrique-Levant - Algérie (1944-59), Rébellion algérienne, activité des mouvements nationalistes algériens, évolution de la situation en Algérie et de l'opinion internationale, appui de l'étranger au FLN, la question algérienne à l'ONU (janvier 1957), "extraits des interventions prononcées à la 813^e séance de la première commission de l'ONU, janvier 1957".

janvier, vote ainsi pour l'inscription de la question de l'Algérie comme deuxième point de l'ordre du jour (après la question de la Corée). Cassimatis, représentant de la Grèce, évoque l'importance du sujet de l'Algérie, puis de Chypre : *"dans les deux pays, le sang coule"*. Al Jawad, délégué de l'Irak, affirme qu'en Algérie, il est *"question de guerre et de destruction"*, et même de la *"destruction d'un peuple entier"*. Enfin, Ben Aboud, délégué marocain, explique quant à lui que *"l'ordre du jour doit être mesuré par le sang qui coule"* : *"la délégation du Maroc parle en connaissance de cause de la question algérienne, puisque la question tunisienne et la question marocaine avaient elles-mêmes fait l'objet d'une discussion similaire, au sein de la première commission, sur l'ordre de priorité. Ce qui nous préoccupait au premier chef, ce n'était pas tant l'intérêt personnel, de caractère marocain ou tunisien, que l'arrêt de l'effusion de sang. C'est la raison pour laquelle nous estimons que le critère de la priorité doit être mesuré à la valeur morale de chaque problème"*. Le diplomate soulève la question de l'extension du conflit armé au voisinage : *"les pays qui flanquent l'Algérie sont intimement liés au destin de l'Algérie"*. Enfin, Zeineddine, diplomate syrien, explique qu'*"à l'heure actuelle, il n'y a qu'une seule guerre dans le monde, c'est celle qui est menée en Algérie et elle a une certaine ampleur"*. Nous voyons donc que la question algérienne suscite l'attention la plus complète des membres du groupe afro-asiatique de l'ONU.

Les Algériens eux-mêmes font pression sur l'ONU. Ainsi, dans la semaine du 14 au 19 janvier 1957, Moulay Merbah et Abed Bouhafaf, représentants du Mouvement National Algérien (MNA) à l'ONU, distribuent à son secrétaire général un mémoire intitulé *"La question algérienne"*¹⁷⁹. Après avoir rappelé l'existence d'un premier mémoire déposé en 1955 et tout le chemin diplomatique parcouru jusqu'à l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour, ce mémoire explique que *"les forces colonialistes"* ont ensuite réussi à *"torpiller les décisions de l'ONU"* prises en 1955, ce qui conduit à l'ajournement de la question et donc l'obtention d'un délai supplémentaire pour la France. Or, les deux auteurs évoquent une situation algérienne qui se dégrade, et l'existence de milieux français qui dénoncent eux-mêmes la guerre. Il explique que pour parer le mécontentement des familles qui y perdent leurs enfants, la propagande gouvernementale accuse les Algériens et mobilise l'argument de l'intervention étrangère dans le combat (la Ligue arabe, l'Égypte, Nasser) : *"sous les accusations de panarabisme, d'arabisme, de fanatisme et de xénophobie, (...) on essaie de faire croire que les Algériens qui résistent depuis 126 ans sont la cible du communisme international."* L'originalité du deuxième mémoire réside également dans le fait qu'il appelle à l'union de l'Afrique du Nord. Pour ses auteurs, *"l'Algérie, partie intégrante de l'Afrique du Nord, ne peut être érigée en département français (...). Au point de vue historique, territorial, religieux et linguistique, ainsi que par sa position centrale dans le"*

¹⁷⁹ Afrique-Levant - Algérie (1944-59), Rébellion algérienne, activité des mouvements nationalistes algériens, évolution de la situation en Algérie et de l'opinion internationale, appui de l'étranger au FLN, la question algérienne à l'ONU (janvier 1957), "mémoire du M.N.A. à l'intention de l'ONU, adressé le 22 janvier 1957".

bloc nord-africain, l'Algérie aurait dû trouver sa solution politique en même temps que le Maroc et la Tunisie. Il faut véritablement méconnaître la puissance de la solidarité du monde islamique et l'histoire de l'Afrique du Nord pour oser détacher l'Algérie du Maghreb arabe. (...) De même les peuples marocains et tunisiens ont immédiatement réagi dans le sens de la nécessité historique et de la libération de toute l'Afrique du Nord. (...) C'est pour toutes ces raisons que les gouvernements marocains et tunisiens, poussés par leurs peuples, sont intervenus plusieurs fois auprès du gouvernement français afin de trouver une solution au problème algérien (...) La conférence de Tunis, l'arrestation des cinq dirigeants du FLN et la tension qui s'en est suivie entre la France, le Maroc et la Tunisie, démontrent que le problème algérien doit trouver sa solution - ceci étant indispensable - pour établir la paix et la sécurité dans tout le Maghreb arabe."

En décembre 1960 s'ouvre ainsi un débat sur l'Algérie à l'ONU¹⁸⁰. La première séance comporte un discours de Mongi Slim, et un discours du représentant marocain. Le lendemain matin, c'est le délégué de l'Arabie Saoudite, Shukairy, qui s'exprime, tandis que les deux après-midis sont consacrées au débat général sur la colonisation. Ainsi, le 17 décembre 1960, il faut relever que la commission politique de l'ONU vote par 46 voix contre 28 la motion afro-asiatique sur l'Algérie¹⁸¹. Cette victoire ne sera que de courte durée, car les pays qui ont proposé cette motion apprennent vite que les Etats-Unis ont voté contre le paragraphe le plus important, celui qui demande un référendum sur l'Algérie sous l'égide de l'ONU¹⁸².

3. L'INSERTION DU FLN DANS LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES TIERS-MONDISTES

La cause algérienne gagne rapidement les conférences et organisations internationales non gouvernementales. A Rabat, le II^{ème} congrès de la "confédération nord-africaine des étudiants" s'est tenu du 24 au 27 décembre 1960¹⁸³. Il réunit les représentants de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens (UGET) et l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (UGEMA). On relève également la participation de représentants de quatorze associations étrangères d'étudiants, parmi lesquelles l'Union Nationale des Etudiants Français (UNEF)¹⁸⁴. Les travaux se sont déroulés à huis

¹⁸⁰ M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961, La question algérienne à l'ONU - Intervention de la délégation marocaine, Session 1959, "Déroulé des séances, notamment celle du 2 décembre 1960, débat sur l'Algérie".

¹⁸¹ M.A.E., Afrique-Levant (AFN) - Maroc (1953-1959), position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961, La question algérienne à l'ONU - Intervention de la délégation marocaine, Session 1959, "Revue *Combat*, décembre 1960".

¹⁸² *Al Tahrir*, 17 décembre 1960.

¹⁸³ M.A.E., Afrique-Levant, Maroc (1956-1968), relations multilatérales en Afrique (1956-68), Relations avec l'Union Nord-africaine, unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), "Congrès de la confédération nord-africaine des étudiants (Rabat, 24 décembre 1960)".

¹⁸⁴ M.A.E., *ibid.*

clos, et seul le compte rendu final de la réunion a été rendu public. Les rumeurs au sujet du déroulé de la réunion sont allées bon train dans la presse française.¹⁸⁵ Certaines ont affirmé que cette conférence serait partisane de l'intervention directe de la Tunisie et du Maroc dans la guerre d'Algérie. La presse¹⁸⁶ relate la présence de banderoles, dans l'amphithéâtre où s'est tenue la réunion, affichant des messages tels que : "*le moment est venu pour nous de prendre nos responsabilités*" ou encore "*la lutte algérienne est notre lutte*". Le discours d'ouverture de la conférence est prononcé par Benjelloun, le ministre marocain de l'éducation nationale. Il rappelle les objectifs de l'unité maghrébine déjà développés lors de la conférence de Tanger. Puis, il annonce sa volonté de poursuivre la lutte anticolonialiste en général, la lutte pour la libération du peuple algérien en particulier. La conférence produit un développement de l'argumentaire sur la solidarité africaine et la réalisation de l'unité arabe. Sur ce plan, elle met en avant la nécessité de libération des "*pays frères*" tels que la Palestine. Elle remet également en avant la solidarité afro-asiatique, qui doit être renforcée sur tous les plans contre l'impérialisme. Celle-ci doit aussi se montrer solidaire avec l'Amérique latine, où est cité l'exemple de Cuba, "*dont la révolution est une victoire de l'ensemble des peuples opprimés*". Cette conférence s'achève par un communiqué, qui présente plusieurs motions qui touchent différents thèmes : l'unification du Maghreb, l'évacuation des troupes françaises de la région, les libertés publiques au Maroc, l'unité de la classe ouvrière, la Mauritanie ou encore l'Afrique en général. Le communiqué final se termine par une "déclaration sur l'Algérie". Cette conférence et sa conclusion marquent ainsi l'implication de la communauté internationale, ici d'une fédération d'étudiants nord-africains, dans la guerre d'indépendance algérienne. Ce communiqué final adopte différentes motions que nous étudierons ici. La première porte sur l'unification du Maghreb. Elle stipule : "*Considérant la défaillance de nos dirigeants quant à l'application des résolutions de la conférence de Tanger, [la conférence étudiante] réaffirme la détermination des étudiants nord-africains d'œuvrer pour la réalisation d'un Maghreb arabe solidaire et uni, demande à la Tunisie et au Maroc de consentir tous les sacrifices qui s'imposent devant une extension éventuelle du combat au reste du Maghreb*". Cette formule est intéressante car elle met directement en cause les gouvernements maghrébins qui ne sont pas encore parvenus à faire cesser la guerre d'indépendance algérienne malgré les conférences de Tanger et de Tunis. On voit ici que les étudiants, réunis dans cette conférence, veulent bel et bien faire entendre leur voix et prônent une solution au conflit. Cela montre qu'ils sont amplement concernés par la question de la guerre d'indépendance algérienne et par la problématique du pan-maghrébisme. De même, ce congrès étudiant réclame explicitement la création et la tenue d'une "conférence des peuples nord-africains" qui aurait plusieurs missions. D'abord, celle de décider des mesures à

¹⁸⁵ M.A.E., *ibid.*

¹⁸⁶ M.A.E., *ibid.*

prendre afin de *"hâter la libération du peuple algérien"*, et d'*"envisager la possibilité d'une mobilisation générale de toutes les forces du Maghreb pour résoudre le drame algérien"*. Enfin, le congrès *"demande aux gouvernements et aux peuples nord-africains d'observer la plus grande vigilance pour faire échec à toute tentative de division et aux manoeuvres du colonialisme et de l'impérialisme qui cherchent à maintenir leur domination sur l'Afrique du Nord"*. La deuxième motion du communiqué est relative à l'accord conclu sur l'évacuation des troupes françaises du Maroc et de la Tunisie. Il est intéressant de noter que ce communiqué se place à nouveau du point de vue des populations : *"cet accord n'est pas conforme à la volonté populaire qui réclame une libération totale du Maghreb arabe"*. Les dirigeants marocains sont interpellés pour son abrogation. Cette motion en précède d'autres relatives à la politique intérieure, portant par exemple sur la question des libertés publiques au Maroc ou encore sur l'unité de la classe ouvrière. Les étudiants, ici, interpellent clairement et directement leurs gouvernements sur l'affaire algérienne, et non plus seulement l'opinion publique internationale. Ils sont assez critiques face à un gouvernement qui, à leur sens, n'en fait pas assez pour l'Algérie. Le congrès est également ouvert sur le monde et attentif à des problématiques telles que l'impérialisme et la colonisation au sens large, puisqu'une motion aborde notamment sur la question de *"l'Afrique colonisée"*. Enfin, la *"déclaration sur l'Algérie"* évoque l'échec de la pacification et rappelle le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Les Nations Unies y sont également interpellées en leur demandant faire face à leurs responsabilités sur la question algérienne : *"en reconnaissant leur compétence juridique dans la guerre algérienne qui menace la paix mondiale, en proclamant le droit à l'indépendance du peuple algérien, en consacrant l'unité et l'intégrité du territoire national, enfin en affirmant la nécessité de garanties sur les modalités d'application de l'autodétermination, les Nations Unies ont confirmé les thèses du gouvernement provisoire de la République algérienne. Ces résultats obtenus, malgré les pressions du colonialisme et la trahison de ses valets africains de la "Communauté", sont une victoire pour le peuple algérien et un pas important dans la voie de la paix s'ils étaient rapidement suivis d'une action concrète."* Après avoir réaffirmé la priorité de la lutte pour la libération de l'Algérie, le communiqué s'achève par une formule claire et éloquente : *"Ainsi unis dans la lutte, les peuples d'Afrique du Nord édifieront dans l'épreuve un Maghreb uni et libre, dont les souffrances et les sacrifices communs seront les meilleurs garants."*

En dehors des étudiants, on peut aussi évoquer les nombreuses relations établies entre les Algériens, le Moyen-Orient et l'Afrique par le biais d'organisations¹⁸⁷. D'abord, au niveau des aides individuelles fournies par les Etats à la rébellion algérienne, les pays les plus aidants sont, sans surprise, l'Irak, la Libye, le Maroc, la République Arabe Unie et la Tunisie. La moyenne de l'aide apportée par ces pays est dressée selon les critères suivants : reconnaissance, représentation,

¹⁸⁷ M.A.E., Afrique-Levant - Algérie (1944-59), Rébellion algérienne, Activité des mouvements nationalistes algériens, évolution de la situation en Algérie et de l'opinion internationale, appui de l'étranger au FLN, "notice d'information : tableau des relations entre la rébellion algérienne et le Moyen-Orient et l'Afrique (Avril-début octobre 1958)."

tournées, appui moral et politique, propagande, aide financière, entraînement militaire, camps, offre de volontaires, fournitures d'armes, relations culturelles et sportives. Mais les relations sont surtout diplomatiques. Entre avril et octobre 1958, le FLN se trouve ainsi engagé dans de nombreuses organisations régionales. Du côté des organisations arabes, le FLN est intégré à la Ligue Arabe, à la Fédération Syndicale Arabe et au Congrès Médical Arabe. Dans les organisations africaines, le FLN est représenté à la conférence panafricaine d'Accra ; les mois suivants, il effectue les tournées en Afrique et en Europe prévues lors de cette conférence. Le FLN participe également, en décembre 1958, grâce au travail de Frantz Fanon¹⁸⁸, au Congrès des Ecrivains Africains, et au Congrès des Peuples Africains. Enfin, du côté des organisations afro-asiatiques, le FLN participe à la Conférence de Solidarité afro-asiatique du Caire, au Congrès afro-asiatique des Ecrivains, au Congrès Economique afro-asiatique du Caire, à la Conférence de la Jeunesse afro-asiatique, au Caire également. Si l'on mesure la légitimité d'un gouvernement à sa représentation et à sa présence sur la scène internationale, on peut donc dire que le FLN et ses membres se portent plutôt bien. Le FLN s'en sort en effet de mieux en mieux et devient de plus en plus légitime en tant qu'acteur sur la scène diplomatique.

Nous avons vu que les affaires de Sakiet Sidi Youssef et de l'arraisonnement de l'avion de Ben Bella, si elles ont connu un retentissement attendu dans les pays concernés, se sont aussi énormément régionalisées. Ces incidents ont définitivement lié le Maroc et la Tunisie à la guerre d'indépendance algérienne. Ils ont des conséquences sur leur place et leur engagement décisif dans le conflit. Les trois pays d'Afrique du Nord théorisent ainsi leur engagement dans le cadre d'une coopération régionale, qui prend la forme de réunions et de conférences. Ces trois Etats ont également assez vite compris qu'il s'agissait de porter leurs voix et d'internationaliser la cause algérienne. Les journaux et groupes militants se montrent particulièrement attentifs aux réactions internationales et notamment américaines. Sous les efforts du Maroc et de la Tunisie, le bombardement de Sakiet et l'arraisonnement de l'avion des cinq chefs du FLN vont alors se révéler par leur portée sur la scène internationale. Pour cela, les Marocains et les Tunisiens utilisent des moyens légaux créés et conçus par le "monde occidental" comme les institutions et les juridictions internationales.

¹⁸⁸ Frantz Fanon est un psychiatre et essayiste français (1925-1961) engagé dans la lutte pour l'indépendance algérienne et membre du FLN. Figure de proue du mouvement tiers-mondiste, ses réflexions font de lui l'un des fondateurs des *post-colonial studies*, un courant intellectuel, culturel, politique et littéraire né au début des années 1980, qui réhabilite l'histoire des populations anciennement colonisées et critique largement l'héritage laissé par la colonisation.

B. RECOURIR À LA JUSTICE INTERNATIONALE POUR FAIRE CONDAMNER LA FRANCE : UNE STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION DE "L'AFFAIRE BEN BELLA"

Etonnamment, pour répondre à l'arraisonnement de l'avion des cinq chefs du FLN qu'il considère absolument injuste et injustifié, le Maroc ne rappelle pas ses ambassadeurs, ne rompt pas ses relations diplomatiques avec la France. Il utilise plutôt la voie du recours aux instances et à la médiation internationale. Les Marocains seraient donc soucieux, *a priori*, d'employer un ton courtois et de ne pas attaquer frontalement la France.

L'arraisonnement de l'avion a eu lieu le 22 octobre 1956. Dès le mois de décembre, le gouvernement marocain prend la décision de porter l'affaire devant la Cour Internationale de Justice de la Haye¹⁸⁹. Pour le gouvernement français, cette décision est jugée "*inopportune*". Il propose alors, pour éviter cette procédure très lourde, de remettre l'affaire aux mains d'une "commission d'enquête et de conciliation", solution acceptée par le gouvernement marocain. Cette mesure est mise en place au cours des premiers mois de 1957. La commission d'enquête se composait ainsi d'un membre français, René Massigli, ambassadeur de France, et d'un membre marocain, Fillali, conseiller juridique du ministère des affaires étrangères à Rabat. La commission comptait également trois membres neutres ; un belge, De Visscher, ancien membre de la Cour Internationale de la Haye, que la commission une fois constituée décide de choisir comme Président ; Ago, professeur de droit italien ; et enfin Mekkaoui, avocat et homme politique libanais. Les séances préliminaires de la commission se tiennent du 16 au 17 juillet 1957 à Genève. Au cours de celles-ci, le mandat a été également défini. Il consistait en deux étapes. La première était de répondre à la question suivante : "*Le gouvernement marocain est-il fondé à soutenir que le déroutement, le 22 octobre 1956, de l'avion immatriculé F-OABV est contraire à une règle du droit international public ?*" La deuxième consistait à proposer une conciliation, afin de faire aux deux gouvernements "*toutes les recommandations susceptibles de rallier leur accord et de rétablir une entente*". La procédure complète serait rendue par écrit, et préparée dans la période du 17 juillet 1957 au 16 janvier 1958. Elle se constituerait d'un mémoire du gouvernement marocain, puis d'un contre-mémoire du gouvernement français, suivi d'une réplique marocaine et d'une duplique française. Deux mois maximum pourraient donc s'écouler entre chaque étape, et la

¹⁸⁹ La Cour Internationale de Justice de La Haye est le principal organe juridique de l'Organisation des Nations Unies. Elle a été fondée en 1945, succédant à la Cour Permanente de Justice Internationale instaurée par la Société des Nations.

M.A.E., Afrique-Levant - Algérie (1944-59), Rébellion algérienne, activité des mouvements nationalistes algériens, arrestation des cinq chefs rebelles algériens : réactions internationales, commentaires de la presse étrangère (octobre 1956), constitution de la commission d'enquête et de conciliation chargée d'examiner les circonstances du déroutement de l'avion, contre-mémoire du gouvernement français remis en septembre 1957, campagne tendant à faire libérer Ben Bella et ses compagnons de la Santé, "Affaire du déroutement de l'aéronef immatriculé F-OABV : contre-mémoire du gouvernement de la République française, remis le 16 septembre 1957 au greffe de la commission d'enquête et de conciliation."

commission aurait un mois pour délibérer. Toute cette procédure diplomatique se déroulerait à Genève, et les frais engendrés seront partagés entre la France et le Maroc, notamment pour la rémunération des participants.

Ainsi, on peut d'ores et déjà questionner la tournure de la "question de droit" posée par la procédure. Celle-ci ne se demande pas si la France avait le droit de détourner l'avion, mais si le Maroc a raison d'affirmer que la France a violé le droit international en détournant cet avion. C'est là une différence fondamentale, notamment dans le poids de l'apport de la preuve, car la question juridique ne porte pas sur la légalité de l'action, mais sur l'absence d'interdiction. On peut supposer, ici, que le droit international public n'a jamais été amené à statuer sur une telle question. La seule solution pour résoudre le conflit serait, dès lors, d'essayer de comprendre si ce cas a violé une règle déjà existante ou non. Quant à la composition de la commission, on peut peut-être questionner l'objectivité des "membres neutres" qui sont italiens, belges et libanais. En effet, il semblerait que ceux-ci se montrent sensibles à certaines subjectivités du fait de leurs nationalités. On pourrait ainsi supposer que le membre libanais serait plutôt du côté marocain, par "solidarité arabe" et par empathie pour la question algérienne, car le Liban a lui aussi vécu la présence du mandat français. Le membre belge et le membre italien pourraient en revanche comprendre la position de la France, par rapprochement avec leurs positions coloniales passées. On pourrait tout à fait supposer un manque d'objectivité de tous ces membres. D'autre part, c'est bel et bien le Maroc qui a souhaité demander l'aide juridique d'une institution internationale, et en acceptant le choix d'une commission basée à Genève, ils cherchent là une certaine neutralité.

Nous détaillerons ainsi le déroulé de cette procédure. Précisons, d'abord, que malgré nos recherches, nous n'avons pas pu consulter le mémoire marocain, mais seulement un résumé de celui-ci établi par le gouvernement français, préalable à leur propre argumentaire. Nous ne pourrions donc pas nous appuyer précisément sur l'argumentaire marocain et nous nous concentrerons sur l'argumentaire français uniquement. D'autre part, pour des raisons claires que nous évoquerons un peu plus bas, il n'y aura jamais de réplique marocaine ni de duplique française. Nous évoquerons seulement la ligne générale de l'argumentation des deux parties, et analyserons un peu plus longtemps le contre-mémoire du gouvernement français, afin de comprendre comment celui-ci se défend face aux accusations marocaines. La thèse marocaine soulevait d'abord le fait que l'avion intercepté était immatriculé en France, mais qu'il était en réalité marocain. Cette thèse suppose alors que la France a violé le droit international public en arraisonnant un avion en air libre. Le contre-mémoire du gouvernement français commence donc par rappeler le mémoire marocain en date du 17 juillet 1957¹⁹⁰. Il rend hommage à la forme objective et courtoise de l'exposé de la thèse de

¹⁹⁰ M.A.E., *ibid.*

Rabat, et fait preuve d'une volonté de conciliation, afin de se retirer de "*tout aspect polémique*" pour que le problème soit examiné "*en toute objectivité*". Le contre-mémoire français commence par trois remarques liminaires. La première réfute l'idée marocaine selon laquelle la France aurait été au courant, informée et qu'elle aurait accepté la présence d'une délégation algérienne à la réunion de Tunis. Ben Bella et ses compagnons devaient d'y rendre en compagnie du Roi du Maroc. Le contre-mémoire français explique *a contrario* que cette information aurait fait l'objet d'une "*protestation formelle*" de la part de la France¹⁹¹. En effet, le communiqué publié par la France le 22 octobre 1956 explique qu'"*il apparut au Gouvernement français inconcevable que des chefs de la rébellion algérienne fassent l'objet de manifestations officielles de la part des autorités marocaines. On ne saurait admettre que des démonstrations spectaculaires aient lieu dans un pays ami à l'occasion de la venue de rebelles algériens*". Dans une deuxième remarque liminaire, la France explique que la commission n'est absolument pas le lieu pour exposer des contestations relatives à la nature du protectorat : "*le mandat de la commission n'est pas de juger l'évolution des rapports franco-marocains depuis le début du XX^e siècle*". La partie française en profite d'ailleurs pour rappeler le mandat de la commission, précisant que son but est de savoir si des lois internationales ont été violées par la France, et si oui, lesquelles. Le mémoire français corrige ainsi la formulation marocaine du mandat de la commission, inexactement citée dans le mémoire marocain : "*Le gouvernement français pouvait-il, conformément aux règles du droit international, procéder à cet arraisonnement ?*". Le contre-mémoire français procède en quatre étapes. D'abord, il rappelle les éléments du litige, avant d'évoquer la question de la nationalité de l'avion, puis celle du déroutement eu égard au droit international, pour aborder enfin la question de l'extradition.

Concernant d'abord les circonstances du litige, le Maroc reproche à la France d'avoir arraisonné et contraint à l'atterrissage sur son territoire un avion de nationalité marocaine, conduit par un "*équipage relevant exclusivement de l'Etat chérifien*". En somme, il reproche à la France d'avoir appréhendé des personnes ne relevant pas de sa juridiction mais de celle du Maroc. La version française est différente. La France déclare que les personnes arrêtées étaient des ressortissants français, sous le coup de la législation pénale française, voyageant de plus sous une fausse identité, dans un appareil civil de transport de nationalité française. Les autorités françaises auraient alors simplement ordonné à cet appareil, qui survolait la mer libre, de venir se poser sur un aéroport français. Il souligne également que l'équipage était français. Le désaccord fondamental porte donc sur la nationalité de l'avion. Si le gouvernement marocain ne conteste pas que le déroutement de l'avion ait eu lieu au-dessus de la haute mer, il n'aurait pas non plus de preuves suffisantes selon lesquelles l'avion aurait été "*intercepté, arraisonné et contraint d'atterrir*". Les seules preuves apportées par le gouvernement marocain sont un communiqué de la Compagnie Chérifienne de Transports daté

¹⁹¹ M.A.E., *ibid*, Annexe A, "Communiqué publié le 22 octobre 1956 à midi par le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères chargé des Affaires marocaines et tunisiennes".

du 23 octobre 1956, ainsi que des articles de journaux qui insistaient sur l'aspect "*sensationnel*", sans preuves de ces faits. La France réplique au contraire que les messages envoyés par le pilote de l'avion témoignent d'une opération conduite conformément à la pratique légale de l'arraisonnement. D'autre part, au moment du détournement, l'appareil se trouvait à 400 kilomètres des côtes algériennes : une intervention de l'aviation de chasse française basée en Algérie serait donc selon la France tout à fait improbable et invraisemblable¹⁹². Le contre-mémoire français donne des précisions sur la nature et la situation pénale des cinq passagers, qui, aux yeux du droit français, sont français nées de parents français en territoire français. Tous, sauf Lacheraf, faisaient alors l'objet de condamnations pour délits, crimes, et animations notoires de graves complots "*contre la sécurité intérieure de la France*". Les Français se justifient en fournissant quelques extraits de casiers judiciaires¹⁹³, expliquant que la majorité de ces agissements se sont déroulés à l'étranger, notamment en territoire égyptien, ainsi qu'à Paris. Ces "rebelles" menaient alors des actions qui "*participaient à une entreprise de démoralisation de l'Armée et de la Nation, ayant pour objet de nuire à la Défense nationale*". Quant au personnel de l'avion, ni l'équipage ni le commandant ne connaissaient l'identité des voyageurs, qui leur avaient donné de fausses informations et de faux noms. L'hôtesse de l'air présente à ce moment là a découvert une fois l'avion parti que les passagers étaient armés, chose qui doit normalement être stipulée et qu'il est interdit de dissimuler. Pour poursuivre sur l'identité du personnel de bord, le contre-mémoire français précise que ceux-ci bénéficiaient de brevets de service français et ne devaient donc en aucun cas répondre aux ordres du gouvernement de Rabat et du Ministre des Travaux Publics marocain. Le pilote de l'avion, le commandant Grelier et ses collègues, étaient liés par un contrat de droit privé à une compagnie civile de transports aériens, dépendant donc seulement de cette société. Le chef de vol devait donc répondre uniquement à des demandes d'informations émanant de sa propre compagnie, et en aucun cas à d'autres demandes d'informations, même marocaines.

Au sujet de la nationalité de l'avion, la thèse marocaine met en avant que la France n'aurait pas le droit de donner une immatriculation française aux aéronefs basés au Maroc. Le F-OAVB aurait donc porté une immatriculation irrégulière. Or, le contre-mémoire français mentionne, que, jusqu'en décembre 1956, aucune règle de droit international ne régissait la nationalité de ces appareils. Ainsi, le gouvernement français estime que ce point n'a pas lieu d'être, car il se rapporte aux lois qui régissent l'essence même des protectorats. Le contre-mémoire français retourne le problème : il évoque les conséquences de l'utilisation d'un avion d'immatriculation française dans le cadre d'une action dirigée contre la France car elle soutient une activité rebelle illégale. Pour cela,

¹⁹² M.A.E., *ibid*, Annexe B - "Carte de vol du F-OABV" et annexe C - "Règlement de contrôle et d'arraisonnement de l'aviation française"

¹⁹³ M.A.E., *ibid*, Annexe D, "Situation pénale des cinq passagers".

L'argumentaire français se réfère au régime de l'aviation civile internationale, régie par la convention de Chicago, datée du 7 décembre 1944. Or, l'adhésion du Maroc à la convention de Chicago date du 16 novembre 1956, peu après son indépendance. Avant cela, la France prenait en charge l'aérodrome marocain, au nom de la protection du Maroc. Le 22 octobre, jour des faits, l'avion n'avait donc que la nationalité française. La France invoque alors l'article 17 de la convention de Chicago, expliquant que "*les aéronefs ont la nationalité de l'Etat sur les registres où ils sont immatriculés*". Ainsi, jusqu'à l'adhésion du Maroc à la convention de Chicago, puis de mai 1957 et la ré-inscription des aéronefs basés au Maroc sur un registre d'immatriculation marocain, la France est la seule responsable de ces appareils sur le plan international. La nationalité du propriétaire de l'aéronef n'est donc pas forcément la nationalité de l'aéronef. La nationalité de l'aéronef est donc liée à son immatriculation.

Le déroutement de l'avion est ensuite étudié au regard du droit international. Le premier argument marocain explique que si cet avion est français, le "déroutement" est injustifié. Mais, selon la France, cette argumentation ne peut être retenue, c'est l'objet de la troisième remarque liminaire : la question n'est pas de savoir si elle avait le droit d'arraisonner cet avion, mais si un principe quelconque de droit international a été enfreint, sachant que les faits se sont produits au-dessus de la haute mer et que l'avion était de nationalité française. L'argumentaire français cite donc la conférence de Chicago, qui, dans son article 12, explique que "*chaque Etat contractant [la charte de Chicago] s'engage à adopter des mesures telles que tous les aéronefs portant la marque de sa nationalité, en quelque lieu qu'ils se trouvent, puissent et doivent se conformer aux règles applicables en ce lieu*". Puisque l'aéronef était immatriculé en France, celui-ci avait donc le devoir de se plier à ses lois et ses ordres. Enfin, la France affirme que le pilote était parfaitement habilité à dérouter l'aéronef, car l'équipage aurait constaté des armes à bord.

Le gouvernement marocain reproche enfin aux Français d'avoir éludé les règles de l'extradition¹⁹⁴. Les autorités françaises expliquent que cet argument est faux car le F-OABV était de nationalité française, il avait quitté le domaine aérien soumis à la compétence territoriale marocaine et, de plus, il transportait des passagers Français. Le Maroc n'avait donc plus aucun titre à faire valoir. L'argumentaire français rappelle ensuite le *dahir*¹⁹⁵ du 12 août 1913 et renvoie à son article 26, qui "*oblige les autorités marocaines à exécuter au Maroc sans formalité les jugements, arrêts et mandats émanant*

¹⁹⁴ Une extradition est "une procédure par laquelle un État (État requis ou refuge) livre à un autre État (État requérant) une personne poursuivie ou condamnée par la justice de ce dernier pour qu'elle puisse être jugée et exécuter sa peine dans ce pays. La procédure d'extradition relève d'une convention entre États, établie selon les règles du droit international public. La France n'extrade ni ses justiciables, ni ses nationaux, ni les auteurs d'infractions politiques." Larousse, 2021.

¹⁹⁵ Un *dahir* est un décret du Roi du Maroc.

des autorités judiciaires françaises". Celui-ci n'était pas encore abrogé le 22 octobre 1956, ce qui aurait dû obliger les Marocains à obéir aux réquisitions françaises contre Ben Bella et ses compagnons.

La thèse française met en avant le fait que l'avion portait les marques de la nationalité française, seul critère reconnu par le droit international aérien. On voit également que la France opte pour la thèse du "déroutement" de l'avion et non de son "arraisonnement", terme qui implique l'usage de la force. L'argumentaire français met en avant la nationalité française des passagers de l'avion et du personnel de bord. La France aurait ainsi appliqué la "loi du pavillon", qui confère à l'Etat la compétence exclusive, en air libre, sur les aéronefs portant la marque de sa nationalité.

Une première réunion de la commission de consultation et de conciliation a lieu à Genève le 15 février 1958, dans le but d'étudier et de confronter les conclusions tirées des études du mémoire marocain et du contre-mémoire français¹⁹⁶. Les deux gouvernements étaient représentés du côté marocain par Benjelloun, directeur de cabinet du ministre de la justice, et, du côté français, par Du Chayla, ambassadeur. Les analyses françaises de cette confrontation expliquent que le Maroc était surtout présent pour "*le règlement du cas de Ben Bella et ses compagnons*" plus que pour le règlement du litige franco-marocain : "*les représentants du Maroc ne firent pas mystère, au contraire, que leur Gouvernement se souciait peu de l'aspect juridique de l'affaire, et attendait avant tout un "geste" du gouvernement français concernant le sort de Ben Bella et de ses compagnons.*" Les Français estiment quant à eux être restés attachés au bon déroulement de la commission, contrairement au Maroc, qui y aurait même fait obstacle. La France accuse en effet le Maroc de tenter de centrer la commission autour de la libération de Ben Bella, en cherchant notamment l'appui du membre libanais, et ainsi de faire obstacle à la poursuite de l'enquête. Les Français reprochent également aux Marocains d'accuser le président de la commission de partialité. Enfin, le Maroc demande, pour compléter l'enquête, à faire auditionner le pilote, l'hôtesse et les autres passagers de l'avion. Si cette requête est acceptée pour le cas du pilote et de l'hôtesse de l'air, cela a été refusé pour les passagers. Le Maroc décide alors de se retirer de la commission, qui n'a donc pas eu de suite : ni de réplique marocaine, ni de duplique française, comme cela était initialement prévu.

Pour conclure, disons que la constitution de cette commission a permis d'assainir et d'apaiser un peu les relations entre la France et le Maroc. Cette procédure a été longue et elle a pris plus d'un an. Des conventions ont été signées et les relations diplomatiques finalement rétablies avec l'échange à nouveau d'un ambassadeur quelques mois après l'interruption de la commission. La France souligne, dès lors, que cette procédure classique et typique des relations internationales n'a pas été menée à son terme "*à cause de l'attitude marocaine*". La France explique aussi que "*cette expérience a montré que les Marocains ont encore une conception très relative des règles de la vie internationale, et qu'ils oublient aisément*

¹⁹⁶ M.A.E., *ibid.*

que si l'indépendance confère des droits, elle impose aussi des obligations." En voulant solliciter les instances internationales dans l'affaire Ben Bella, le Maroc échoue. Les Marocains accusent par exemple la commission de partialité et quittent la conférence, ce qui semble tout à fait contraire aux règles de bienséance. La reprise du modèle occidental de règlement des conflits se solde donc ici par un échec assez retentissant. Cela témoigne de la faiblesse diplomatique, à cette période, de l'Etat chérifien, dont l'indépendance n'est pas encore totalement acquise et effective.

C. L'INTERVENTION MARQUANTE DES NATIONS UNIES DANS L'ÉTUDE DU BOMBARDEMENT DE SAKIET SIDI YOUSSEF

L'"incident" de Sakiet Sidi Youssef a débouché sur la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Tunisie. Si cette affaire s'est répandue dans le monde arabe et dans les pays du Tiers-Monde, elle prend une ampleur internationale à partir du 13 février, lorsque la Tunisie la porte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agit d'alerter l'opinion publique internationale sur la situation, ce qui marque l'apogée des tensions entre la France et la Tunisie depuis le début de la guerre d'indépendance algérienne. La question de l'aide financière tunisienne aux rebelles algériens, du stationnement des troupes françaises sur le territoire tunisien, notamment à Bizerte, ainsi que les problèmes des frontières et du débordement du conflit sur le territoire tunisien empoisonnent les relations entre les deux Etats, déjà considérablement rafraîchies depuis le début de la guerre d'indépendance : "*Certes les Français sont nos amis, mais les Algériens sont nos frères*", déclare Mongi Slim au journal *Le Figaro* du 25 avril 1956¹⁹⁷. Il s'agit ainsi d'examiner les différentes plaintes portées successivement par la Tunisie et par la France à l'ONU : en quoi celles-ci marquent-elles une volonté d'internationaliser le conflit colonial franco-algérien ? Comment la France se trouve-t-elle mise en difficulté par les plaintes adressées au Conseil de Sécurité, et quels sont les arguments des deux parties ?¹⁹⁸

Ainsi, la première plainte tunisienne portée à l'ONU le 13 février 1958, cinq jours après le bombardement du village, est intitulée "Agression commise par la France". Le titre est accusateur et explicite le fait qu'il s'agisse d'un acte hostile, volontairement commis par un Etat envers un autre. La notion d'agression marque le caractère prémédité et délibéré de cette action, en niant toute éventualité d'un accident. Le mémoire explicatif associé à la plainte analyse le déroulement des faits

¹⁹⁷ Cité par CHNEGUIR Abdelaziz, *La politique étrangère de la Tunisie 1956-1987*, préface de Robert Frank, Paris, L'Harmattan, 2004, p 25.

¹⁹⁸ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'ONU, incident de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Annexe : plaintes tunisiennes et plaintes françaises au conseil de sécurité". Voir annexe 9 du mémoire de master 1.

: l'heure du bombardement, le matériel utilisé, le bilan, qui comprend les dégâts matériels et humains causés par l'attaque. Dans ce mémoire explicatif, Mongi Slim, délégué de la Tunisie aux Nations Unies, explique ensuite que l'attaque de Sakiet est un *"acte d'agression armé de la part de la France contre la Tunisie"* qui *"vient s'insérer dans une série d'autres actes caractérisés de violation de l'intégrité du territoire national tunisien depuis le mois de mars 1957"*. Ainsi, les incidents de frontière que nous avons évoqué dans la première partie de ce mémoire sont interprétés par la Tunisie comme des actes de guerre commis par la France sur son territoire, tandis que dans les archives françaises, ces incidents sont commis par le FLN sur la frontière entre l'Algérie et la Tunisie. La Tunisie n'hésite pas à employer un vocabulaire relatif au droit international de la guerre, évoque la *"violation de son territoire"*, des *"actes d'agression"* et qualifie le bombardement de Sakiet comme un fait de *"particulière gravité"*. M. Slim évoque la violation du paragraphe 4 de l'article 2 de la charte des Nations Unies pour dénoncer l'action militaire française. Les espoirs que portent les dirigeants tunisiens dans leur recours aux Nations Unies sont évoqués dans la conclusion du mémoire explicatif : ils espèrent que le Conseil saura *"prendre une décision qu'il estimera appropriée en vue de faire cesser une situation qui menace la sécurité de la Tunisie et met en danger la paix et la sécurité internationale dans cette région du Monde."* M. Slim exploite ainsi les risques de dégénérescence de la guerre d'Algérie dans des proportions régionales puis internationales.

La première plainte française est formulée le lendemain, le 14 février 1958, à propos de "la situation résultant de l'aide apportée par la Tunisie" dans la "rébellion algérienne". La France explique notamment que *"Le gouvernement tunisien ne s'est pas montré capable de maintenir l'ordre sur la frontière franco-tunisienne, ni disposé à le faire"*. La mauvaise gestion des frontières de leur propre Etat aurait conduit à la mise en danger de ce dernier, mais aussi, par conséquent, du territoire français, ce qui légitimerait une intervention française. La France se réfère à l'article 4 de la charte des Nations Unies pour expliciter la mauvaise attitude de la Tunisie, *"contraire à l'esprit de bon voisinage"*. La France dénonce également le fonctionnement de l'organisation du FLN en Tunisie : *"les rebelles algériens ont pu créer en Tunisie avec la complicité des autorités une organisation complète"* une *"véritable infrastructure militaire"*. A partir de là, les actions du FLN consisteraient en une *"violation de frontière"*, et d'*"incursions en territoire français"* qui ont abouti à la perpétration de *"crimes particulièrement odieux"*, et le village de Sakiet serait devenu le *"centre principal de l'action rebelle"*. La France ne répond donc pas directement sur le bombardement, mais définit les causes qui ont conduit à ce dernier. L'argument principal est ainsi le lien de la Tunisie avec le FLN et son aide apportée à la rébellion. La suite du mémoire explicatif de la plainte française reprend les différents éléments qui prouvent l'installation du FLN en Tunisie, l'aide directe des forces armées tunisiennes contre l'aviation, et les émissions radiophoniques depuis le sol tunisien. Le mémoire conclut ainsi que *"La Tunisie a gravement manqué à ses obligations d'Etat membre des Nations Unies (...) causé de graves préjudices aux intérêts légitimes de la France"*.

La France insiste donc en particulier sur les lacunes de la défense tunisienne, et la volonté de soutien de la Tunisie au FLN-ALN au détriment de sa neutralité et de la sauvegarde de ses relations avec la France. Les justifications de l'attaque remontent donc à des causes plus anciennes.

Une nouvelle plainte de la Tunisie, datée du 29 mai 1958, est déposée après la mission de bons offices des Etats-Unis et de la Grande Bretagne. La plainte de la Tunisie condamne cette fois les "*actes d'agression armés commis contre elle par les forces militaires françaises stationnées sur son territoire et en Algérie depuis le 19 mai 1958.*" Le gouvernement avait en effet exigé le départ de celles-ci après le bombardement. Le 15 mars, l'offre de bons offices avait conduit à un compromis important, et l'accord final stipulait le départ impératif des troupes françaises de Tunisie. Mais la Tunisie parle d'une "*suspension des bons offices par la défaillance de son partenaire*" car elle accuse la France d'avoir, le 26 mai 1958, attaqué la ville de Remada avec des bombardiers venus de la base de Tebessa. M. Slim évoque cet événement d'une "*extrême gravité*", et le replace dans un contexte général d'"*actes répétés d'agression armée*" conduits "*contre son intégrité territoriale*" se référant en cela à l'article 40 de la charte des Nations Unies. Pour finir, il explique que le comportement des troupes françaises porte atteinte à la sécurité de la Tunisie, mais aussi à la paix et la sécurité de cette région du monde. La plainte de la Tunisie ne concerne donc plus spécifiquement le bombardement de Sakiyet, mais s'élargit dans les mois qui suivent au problème de la question de l'intégrité physique du territoire tunisien. M. Slim met également l'accent, une fois de plus, sur le risque que le conflit colonial français dégénère et s'étende ainsi à la région et au monde entier. Ce motif revient dans les deux plaintes tunisiennes.

La deuxième plainte de la France, en date elle aussi du 29 mai 1958, accuse la Tunisie de la rupture du *modus vivendi* sur lequel elles s'étaient accordées après l'intervention de la mission de bons offices. En effet, la France rappelle que cette dernière s'est trouvée "*pliée à l'inaction dans l'attente d'un règlement politique*" et a donc cessé de faire venir des navires à Bizerte par exemple, mais a également immobilisé ses troupes en Tunisie. Toutefois, la France fait mention d'une "*série d'incidents*" survenus dans la région de la frontière algéro-tunisienne. Des "*mesures de précaution*" ont donc "*créé les conditions propres à engendrer des incidents*" malgré le souci des Français étant de "*ne pas aggraver les incidents produits par les Tunisiens*". Les Français mettent donc en avant leur patience politique, leur volonté de ne pas riposter contre des tirs qui proviendraient directement de la Tunisie.

Dès février 1958, en France, les membres du Conseil énoncent les risques et les possibilités associés au dépôt d'une plainte contre eux à l'ONU¹⁹⁹ La France ne peut pas exercer son droit de veto à la discussion du problème algérien aux Nations Unies car ce comportement pourrait lui valoir le risque d'être accusée d'agression, mot d'ailleurs employé directement dans la plainte tunisienne.

¹⁹⁹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'ONU, incident de Sakiyet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Incident de Sakiyet et Conseil de sécurité".

Le choix du veto pourrait en effet révéler un comportement suspect, comme le fait d'avoir quelque chose à cacher. D'autre part, les risques étaient grands pour l'image de la France. Le gouvernement français craignait "*dans tous les cas*" la constitution d'une commission d'enquête, ce qui signifierait l'internationalisation de l'enquête, et, plus gravement encore, l'amorce de l'internationalisation de l'ensemble du problème algérien. L'"incident" de Sakiet, à l'origine un événement local, uniquement militaire et matériel, a eu d'importantes conséquences régionales et menace la stabilité diplomatique de la France dans le Monde, car beaucoup d'Etats ont entendu parler de ce bombardement et en ont été scandalisés. A travers le recours à l'ONU, c'est l'opinion internationale qui est sollicitée par les Etats du Tiers-Monde et les pays arabes. Notamment, plus que l'ONU, l'opinion du gouvernement des Etats-Unis est sollicitée par la Tunisie.

CONCLUSION

Pendant la guerre d'indépendance algérienne, le Maroc et la Tunisie n'ont pas pu rester passifs face à la situation qui touchait leurs "frères algériens". Les deux Etats, récemment indépendants, ont alors tout fait pour aider et soutenir la lutte armée. Que ce soit par le transfert d'hommes, de matériel, d'argent, de soins, mais aussi par l'aide politique et diplomatique, les deux Etats ont apporté leur pierre à l'édifice de la libération du Maghreb. Cette aide a un prix. Pour le Maroc, le soutien politique affiché à la guerre d'indépendance algérienne aura pour conséquence l'arraisonnement d'un de ses avions, ce qui lui provoque un sentiment de honte en même temps qu'il révèle finalement une autre preuve de sa faiblesse. La Tunisie paie quant à elle le prix du sang pour son engagement, comme le prouve le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef. Mais, les deux Etats ne se laissent pas faire et leur engagement politique se trouve même décuplé par ces deux événements. Le pan-maghrébisme est à son apogée lors de la conférence de Tanger, qui fait grand bruit sur la scène internationale. Au delà du Maghreb et du Monde arabe, les trois pays affichent leur coalition au sein d'organisations internationales tout en essayant de mobiliser l'opinion publique internationale. Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef et l'arraisonnement de l'avion des cinq chefs du FLN sont médiatisées, elles sont portées auprès de la Cour internationale de Justice et même à l'ONU.

L'unité maghrébine est donc la cause et la conséquence de l'engagement du Maghreb dans la guerre. Cause parce que c'est elle qui motive le Maroc et la Tunisie à intervenir. Conséquence parce que les ambitions pan-maghrébines atteignent des sommets au coeur de cette guerre qui motive et exacerbe le sentiment d'unité régionale. Ainsi, la conférence de Tanger, sous couvert de pan-maghrébisme, est en réalité une affirmation de l'engagement du FLN dans la guerre d'indépendance algérienne. L'unité maghrébine est également, dans une certaine mesure, l'unité des peuples. En effet, des manifestations de soutien populaires et spontanées ont eu lieu dans tout le Maghreb arabe. On peut ainsi évoquer l'engagement populaire financier et militaire, les grèves, les syndicats, la presse, qui se fédèrent pour l'Algérie. Cela conduirait peut-être à la formation d'un "Maghreb des peuples". Hormis ces facteurs, déjà assez éclairants, il est pourtant difficile de comprendre la mesure de l'implication de tous les Marocains et des Tunisiens dans la guerre. Cette union est certainement le signe d'une époque : celle des régionalisations, de la constitution de grands ensembles régionaux. Si on peut reconnaître l'implication de ces Etats dans la guerre, on peut toutefois en questionner le bilan. En effet, les conférences de Tanger et de Tunis n'ont par exemple pas hâté la fin de la guerre comme elles l'envisageaient. Elles ont eu davantage une ampleur symbolique et ont quelque peu intimidé la France.

La guerre d'indépendance algérienne n'est pas seulement un moteur de l'unité régionale. Elle a indéniablement vu s'affirmer trois Etats indépendants, trois Etats-nations avec ce qu'ils impliquent comme enjeux de pouvoirs. L'émergence de ces Etats est souvent source de tensions au sein de l'Afrique du Nord. On peut finalement se demander que devient l'unité maghrébine à la fin de la guerre d'indépendance algérienne. En 1963, la "guerre des sables", guerre fratricide, a ainsi lieu entre l'Algérie et le Maroc, pour des questions purement frontalières et territoriales. Ce conflit amorce celui du Sahara occidental. Les indépendances dévoilent alors des égoïsmes nationaux et l'unité est mise de côté. Houari Boumédiène demande par exemple *"que chacun de nos pays commence par se doter de quelque chose pour pouvoir le mettre ensuite dans la corbeille commune."*²⁰⁰ En 1964 cependant, l'installation d'un siège à Tunis du "comité permanent consultatif maghrébin" laisse entendre une volonté de ranimer la flamme unioniste. Cette année est également marquée par l'entrée de la Libye dans la construction politique du "Maghreb". En 1980, c'est au tour de la Mauritanie d'y être intégrée. Les dernières tentatives d'union sont produites dans cette décennie, marquée par la réunion du 10 juin 1988, premier sommet maghrébin de l'histoire, ou encore de la fondation de l'Union du Maghreb Arabe le 17 février 1989 à Marrakech.

²⁰⁰ BALTA Paul, RULLEAU Claudine, *Le Grand Maghreb des indépendances à l'an 2000*, Paris, La Découverte, 1990.

ANNEXES

1. ECPAD, Fort d'Ivry, série ALG 56-188 - Photographies issues du film ACT-5486 de Claude Giorgetti, photographies de Courrière, base 1914-1991 : "Pose de barbelés à la frontière algéro-marocaine", 4 août 1956, série de dix clichés.

Contexte de la série de photographie : "Les confins algéro-marocains posent des problèmes aux autorités algériennes à cause de l'infiltration de membres de l'ALN (Armée de Libération Nationale) par le Maroc. A Oujda (Maroc) se trouve un camp d'entraînement de cette armée qui rend la région instable. Sur la route de Tlemcem-Oujda, le 2e section du 22^e RIC (Régiment d'infanterie coloniale), sous les ordres du lieutenant Cousin, contrôle une partie de la frontière algéro-marocaine afin d'éviter les incursions. Les soldats tentent de sécuriser la région oranaise et de surveiller cette "zone interdite". Une section du 106^e RG (régiment du génie), aidé de goums, pose des barbelés à Zouj El Beghlal pour "imperméabiliser" la frontière."



Le bordj²⁰¹ du 2^e RIC.

²⁰¹ Un bordj est un fort de petite taille présent au Maroc, en Tunisie et en Algérie.



La ligne des barbelés située le long de la frontière algéro-marocaine.



Des soldats du 106^e RG plantant des piquets pour la pose de barbelés.



Pose de barbelés le long de la frontière algéro-marocaine.

2. ECPAD, Fort d'Ivry, série ALG 56-307 - photographies de Choupin et Guy Defives "Chefs FLN détenus à la DST à Alger", 23 octobre 1956, série de 20 clichés.

Contexte de la série : Les représentants extérieurs du F.L.N. sont présentés à la presse après leur arrestation et leur interrogatoire à la DST de Bouzaréah. Interceptés alors qu'ils se rendaient en avion à une conférence en Tunisie, l'avion des personnalités algériennes a été arraisonné avec la complicité du pilote et de l'hôtesse de l'air. Après leur interrogatoire, ils posent chacun à leur tour devant le bâtiment du "ministère de l'intérieur" comme l'indique le fronton. Le premier à sortir et à "se présenter" à la presse est Mohammed Boudiaf, responsable de la logistique et du ravitaillement en armes pour la région oranaise (photos 1 et 2), puis Hocine Ait Ahmed, membre du C.N.R.A. (photos 3 et 4). Vient ensuite Mohammed Khider, ex-député français et membre du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (photos 5 et 6), Mostefa Lacheraf, ex-prof d'histoire (photos 7 et 8) et enfin Ahmed Ben Bella, leader du groupe et responsable de l'Organisation Spéciale (O.S.) pour l'Algérie (photos 9, 10, 11). L'appareil DC3, affrété par le prince Moulay Hassan (futur Hassan II du Maroc) arraisonné et immobilisé sur la piste de l'aéroport Alger-Maison-Blanche. Des photos sont prises de la carlingue, du fuselage, de l'immatriculation (F-OABV) et de l'emblème marocain du DC3 "Air-Atlas-Air-Maroc".



Présentation de Mohamed Boudiaf à la presse.



Portrait d'Ahmed Ben Bella.



Portrait d'Ahmed Ben Bella.



Le DC 3 d' Atlas Air Maroc dans lequel voyageaient les chefs du FLN.





Vue rapprochée de l'immatriculation du DC 3 d'Atlas Air Maroc dans lequel voyageaient les chefs du FLN.





Portrait de Mohamed Boudiaf.



Portrait d'Hocine Ait Ahmed.



Portrait d'Hocine Aït Ahmed



Portrait de Mohamed Khider.



Portrait de Mohamed Khider.



Portrait de Mostefa Lacheraf.



Portrait de Mostefa Lacheraf.



Portrait d'Ahmed Ben Bella.

3. M.A.E., Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1944-1968), Participation et relations avec les affaires internationales, adhésion du Maroc aux conventions internationales, Coupures de presse, hebdomadaire *L'Action*, "Trois jours à Tanger", 5 mai 1958.



Première de couverture de l'édition du 5 mai 1958.

SPECIAL-L'ACTION

Au tournant de la paix ?

La grande Conférence de l'Afrique du Nord vient enfin de se tenir. Le sang qui a coulé en Tunisie, au Maroc et surtout en Algérie n'a pas été vain ! A Tanger s'est affirmé un bloc de 25 millions d'hommes décidés à négocier, après la guerre comme pour la paix.

Désormais, tout effort de guerre français en Algérie se heurtera au Front nord-africain. Toute approche de paix concernera le secrétariat permanent de Tanger — voire le « Parlement Maghrébin ». La « mise » étant augmentée, à l'avenir, on jouera « gros ».



Jusqu'à Tanger le tête-à-tête franco-algérien s'est engagé dans le combat, et l'A.L.N. s'est affirmée comme interlocuteur honorable, et le seul valable. Mais ce tête-à-tête, n'a pas de fin : La guerre algérienne est une guerre d'usure, et la France n'aurait même pas la chance d'un Dien Bien Phu, pour se rendre à l'évidence.

Si « l'Algérie Française » constitue son gouffre « l'Algérie nord-africaine » pourrait encore être de ses atouts.



Nous, nous avons choisi — avec conscience et sans illusion. Le chemin qui mène à la Fédération nord-africaine est encore long et semé d'embûches. Nous redoublons de vigilance pour que dans nos rangs les manœuvres soient conjurées, et les complexes à jamais bannis. Notre bloc de vingt cinq millions ne se laissera griser, ni par les exploits militaires de nos glorieux combattants algériens, ni par les immensités de notre riche Sahara.

Nous sommes trop soucieux de notre devenir, pour nous permettre de nous passer du concours des « Autres ». Nous ne voulons pas que notre Afrique du Nord se détermine « contre »... qui conque... même la France.

Aux « autres » de nous prendre au sérieux, et de considérer Tanger comme un tournant décisif : celui de la paix.

L'ACTION

Foot-ball : 5 à 1

Trois jours après Tanger, le drapeau algérien vert et blanc croisant rouge a de nouveau flotté à une manifestation officielle. Samedi à Tunis : l'équipe nationale algérienne de foot-ball composée de joueurs professionnels « étrangers » de France, s'est produite pour la première fois — avec un grand succès (5 buts à 1) — contre une sélection tunisienne.

Encadrant, le drapeau algérien les 3 emblèmes de la Tunisie, du Maroc et de la Libye campaient l'image neuve du Maghreb uni.

Au premier rang de la tribune officielle, pour la première fois de son histoire, se trouvaient les représentants des Comités de Coordination et d'exécution du F.L.N., entourés de nombreux officiels de l'état-major de l'Armée de Libération.

On parle avec insistance dans les milieux sportifs d'une super manifestation de football samedi et dimanche prochain : il s'agit d'un tournoi à 4, groupant les 4 formations nationales d'Algérie, de Tunisie, de Libye et du Maroc.

che prochain : il s'agit d'un tournoi à 4, groupant les 4 formations nationales d'Algérie, de Tunisie, de Libye et du Maroc.

Médecin de campagne

Le Docteur Hamadi Ben Salem, ancien ministre de la Santé (Gouvernement Jhenik en 1958, puis... Gouvernement Mzali en 1954), gendre de l'ancien Bey, démis depuis le 25 juillet dernier, jour de la naissance de la République, va être chargé.

Il a accepté de travailler, comme médecin de la santé publique, dans un des hôpitaux de l'intérieur de la Tunisie.

On donne pour imminente à Rabat, la constitution du nouveau gouvernement, donc la fin d'une crise provoquée il y a 3 semaines par la démission en bloc des ministres libéraux, qui réclamaient la

constitution d'une équipe homogène.

On apprenait samedi dernier dans la capitale marocaine que Sa Majesté le roi avait l'intention de nommer un ministère composé de personnalités, de l'istigial, présidé probablement par M. Balafrédj secrétaire général du Parti, les affaires étrangères étant confiées à M. Bendjelloul, ex-ministre de la Justice.

Le roi a soumis au parti de Allal El Fassi une « charte de gouvernement » que la prochaine formation aura charge de mettre à exécution.

Billet

L'étoile du couchant

Qui se souvient des mots ? Et pourtant... la pensée et l'action ne seraient rien sans cette étoile rieuse de chair — la langue — qui fait l'homme. Ce n'est pas pour rien que la linguistique est la science la plus secrète, la moins vulgaire ; elle permet des associations proprement cabalistiques dont les savants seraient éblouis (s'ils savaient) et dont les sociologues ont une sainte horreur — comme de toute poésie — eux qui pensent, toujours en termes rigoureusement idéologiques.

Un exemple brûlant : le Maghreb. Allez dire à un docteur politicien que la racine sémitique Gharb qui a donné Orabba (Europe) avait pour synonyme une autre Orabba qui était pour les Anciens l'Etoile du Couchant et qui, par extension, après avoir désigné l'Arabie (pour les Orientaux de l'Asie) signifie en définitive que le Maghreb c'est l'Occident... Aussitôt le politicien vous situera dans l'air Est-Ouest, s'il ne vous classe pas d'emblée parmi les séniles courtisans de la petite Europe.

Et pourtant... Pourrions-nous, comme dirait Staline, ou plutôt concéder.

Il ne faut pas forcer le sens des mots, sous peine de briser les fils ténués qui n'éclaircissent que par opposition, voire par paradoxe. La vérité toute simple, c'est que l'Occident n'est pas plus le domaine des Européens que celui des Arabes. Si le soleil brille pour tout le monde, l'étoile du couchant ne brille pas ; comme une nigresse vaine, elle n'apparaît dans tout son éclat qu'aux obscurs moments du Continent noir. Car nous sommes avant tout des Africains, et c'est là notre suprématie : celle qui fera de nous les égaux des colosses à l'heure des fusées intercontinentales.

Le jour où la Chine et l'Inde rejoindront l'U.R.S.S. et les U.S.A., il n'y aura plus ni arène, ni corrida. Peut-être alors l'Europe et l'Asie se retrouveront-ils autour des deux immensités qui les appellent : la mer du milieu et le plus grand désert, la Méditerranée unie au Sahara, l'hydrogène et la force solaire, l'eau et le feu.

KATEB YACINE.



Lamine Chabbi

43 ans. Professeur, syndicaliste. Front bombe (départiste). Teint mat et geste tranquille.

Ennemi de la parade, son action ne fait emploi d'aucun flot de paroles.

Toujours sûr de son ombre il est pour une grande clarté des idées. Responsable de l'intelligence officielle en Tunisie, il n'a jamais dédaigné le bon sens.

Bien qu'ayant été ministre, il a toujours rassemblé à un homme du peuple.



Mahmoud Messadi

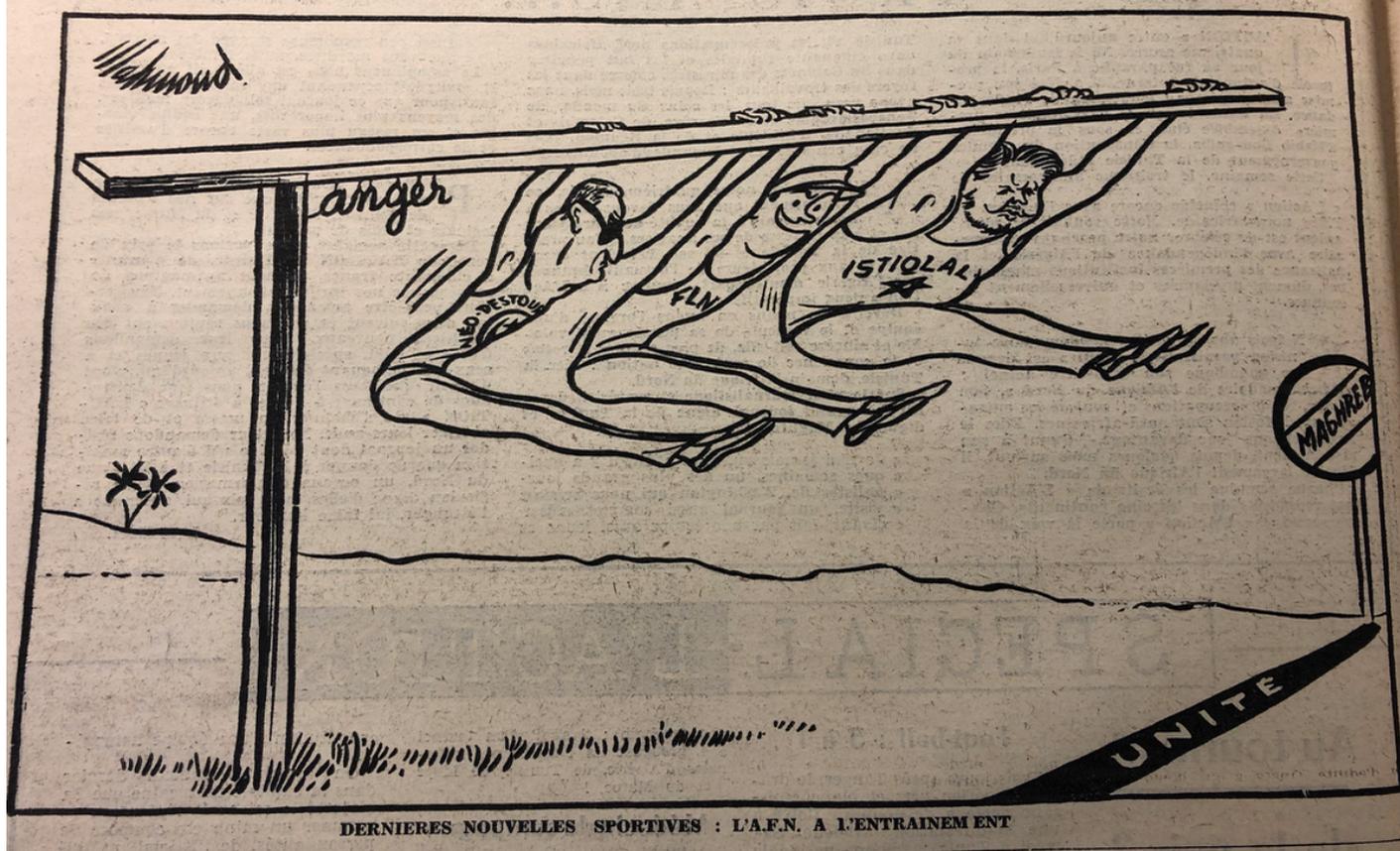
Quarante cinq ans. Professeur. Syndicaliste. Le regard en contemplot. Un profil droit et le voix grave.

Accusé des signes particuliers. Est blond, intelligent, cultivé et non conformiste.

Aujourd'hui il est ministre. La vie intérieure même à tout. Même aux charges publiques.

Il est floquant. Jamais bopard. Ce n'est pas seulement une personnalité. C'est aussi un personnage.

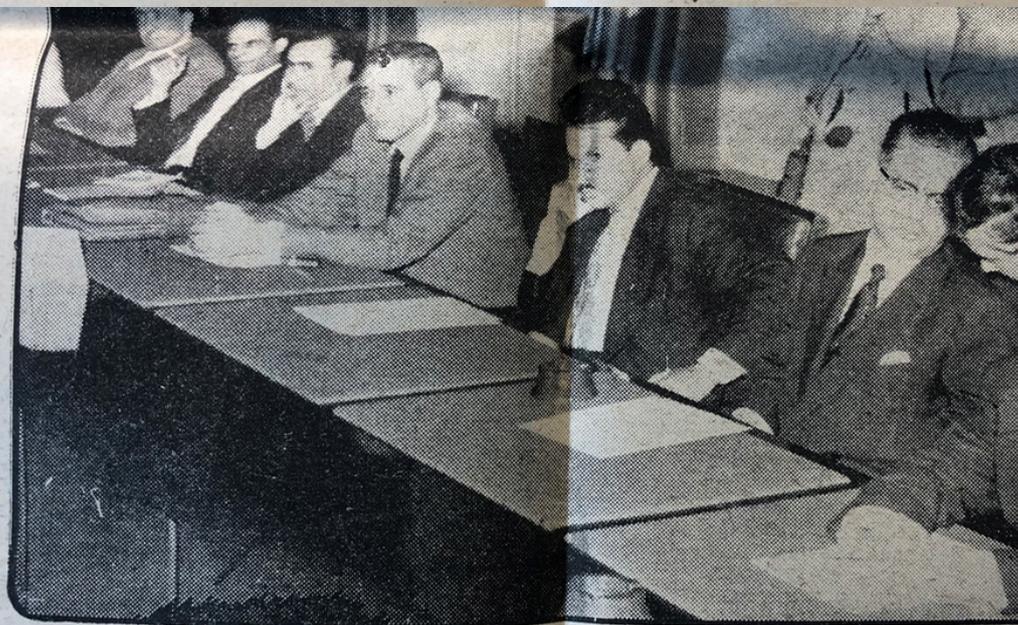
LE DESSIN DE MAHMOUD



Caricature, page 4 de l'édition du 5 mai 1958 : "Dernières nouvelles sportives : l'AFN [Afrique du Nord] à l'entraînement."



Quelques membres de la Délégation tunisienne
 Ba'ï Ladgham, Abdallah Farhat, Taieb Mehiri, Abçelmajid Chaker
Le moteur de la conférence



Les délégués marocains
 De gauche à droite : Kadiri, Ben Seddik, Ben Barka, le représentant de la résistance, Balafrej, El Fassi
L'alignement



La délégation
 De haut en bas : cheik Khereddine, Mehri, Abbas, Boussouf, Francis et le Dr. Driss.



De gauche à droite : Allal El Fassi (Istiqlal), Farhat Abbas (F.L.N.) et Bahi Ladgham (Néo-Destour)
« ...Notre meilleur avocat »

TANGER: DE L'AUTRE COTE DU HUIS-CLOS

L'union fait la force
(proverbe français)



Abdshamid Mehri
Ga Zitounien

Hôtel Rembrandt, chambre 105 : dans ce palace de Tanger, il y a 7 ans, les policiers français se présentaient à l'aube pour prier Habib Bourguiba, leader du Néo-Destour, de quitter la ville où on le déclarait indétrable. A ce même hôtel, dans cette même chambre, est descendu dimanche 27 avril 1958, M. Bahi Ladgham, secrétaire général du Néo-Destour, à la tête d'une délégation du parti, pour jeter, avec les représentants de l'Istiqlal et du F.L.N. les bases de l'Unité nord-africaine. Autour de Bahi Ladgham : M. Abdallah Farhat, Ahmed Tlili, Abdelamid Chaker, Taieb Mehri et Ali Belhaouane. Une « équipe de choc », disait Chaker avant de quitter Tunis.

Vendredi et Samedi à Rabat, des contacts préliminaires avaient été pris entre les trois organisations. Il fut un moment question de réduire la portée de la conférence en la tenant à Rabat, mais la majorité des participants devait se prononcer pour plus de solennité et pour la rédaction d'un ordre du jour qui pose, en termes clairs, les problèmes inter-maghrébins (la guerre d'indépendance en Algérie, les séquelles du colonialisme en Afrique du Nord) et qui envisage concrètement les projets de constructions futures (l'Union du Maghreb).

Un palais de marbre

Dimanche après-midi s'est ouverte la conférence. L'imposant Palais de Marjane, bâti par l'ex-administration internationale, tout en colonnes de marbre, en spacieux corridors, a peu servi. C'est là que pendant trois jours, à un rythme d'enfer, une trentaine d'hommes ont tourné une page d'histoire. Plus de cent journalistes internationaux, entassés derrière les barreaux du huis-clos, ont suivi heure par heure, à travers de parcimonieuses communications et de rares indiscrétions et de contacts difficiles, l'évolution de la conférence. La séance d'ouverture du dimanche n'avait apporté que des indications d'ordre très général. On en a retenu :

reportage de nos envoyés spéciaux M. BEN SMAÏL et A. KAHIA

que le F. L. N. se présentait pour la première fois, en délégation officielle, à une réunion publique, urgente pour arracher l'Algérie au colonialisme. Il a regretté aussi que le colonialisme soit soutenu matériellement et financièrement par de grandes puissances dont la mission est de faire de la paix et des défenseurs vigilants de la liberté.

Abdelhamid Mehri, seul orateur en arabe de la délégation algérienne, a lu une déclaration où il est dit notamment que l'union du Maghreb arabe est, une nécessité urgente pour arracher l'Algérie au colonialisme. Il a regretté aussi que le colonialisme soit soutenu matériellement et financièrement par de grandes puissances dont la mission est de faire de la paix et des défenseurs vigilants de la liberté.

Bahi Ladgham, pour la Tunisie, a fait le seul discours politique détaillé qualifié de « défensif » par un leader marocain : le secrétaire général du Néo-Destour a fait l'éloge du réalisme politique et a recommandé de ne pas négliger « les appels internationaux incontestables » obtenus par certains pays du Maghreb. Cette séance solennelle terminée, les portes du secret se sont refermées sur les délégués qui se sont attaqués à ce que M. Ben Barka a appelé « le premier plat de résistance » : la guerre d'Algérie. C'est le point qui retiendra le plus long-

temps la conférence; les discussions furent longues, animées, quelquefois fiévreuses. Boussouf, chef de la Wilaya d'Oran, a exposé la situation militaire dont il a la responsabilité. Il a décrit les conditions dans lesquelles se battent ses hommes : il a rendu compte de leurs besoins, et, à l'occasion de leurs difficultés tout en précisant la nature et les formes de l'aide que sa zone demandait au Maroc voisin.

Les griefs de l'ouest

La wilaya de l'Ouest montre, depuis quelques mois, une activité réduite; les raisons sont simples; on les a dites à Tanger avec beaucoup de franchise, voire de brutalité, mais sans que la tenue et l'élevation du débat en souffre jamais, de l'avis général :

L'implantation des forces militaires françaises en territoire marocain, à proximité de la frontière, est telle que tout mouvement de l'A.L.N. dans un sens ou dans l'autre, est contrôlé avec exactitude.

Les Algériens ne disposent ni de point de ralliement ni de centres d'entraînement. Par suite d'une coordination imparfaite avec les autorités marocaines, leur état est difficile d'évacuer leurs blessés vers le Maroc et de les y faire soigner.

ATMOSPHERE...

★ TANGER « la haute », en pentes abruptes, fraîche, orientale classique dans sa médina, multinationale dans sa partie européenne : une nuée de boutiquiers hindous qui « font » tout : le rasoir électrique, le bas nylon, le stylo électrique, les produits de beauté, les sous-vêtements tous genres et l'horlogerie... Mais il faut marchander, discuter ferme et rabattre 50 % d'emblée, conseillent les spécialistes.

★ TANGER : le taxi vous réclame sa course en pesetas et « traduit » immédiatement en francs marocains ou en dollars, indifféremment.

Même réflexe pour le marchand de journaux, le grand boutiquier ou le cireur des chaussures. Et toujours avec « une petite marge » sur le taux normal.

Autour de vous, on parlera plus souvent espagnol que français ou arabe. Deux journaux : La dépêche Marocaine en français et Espania en espagnol.

★ TANGER, des bars, des « boîtes » et de rares survivants des rois de la contrebande, des « boss » du milieu. Tanger, marocanisée, se range. L'aventure se raréfie et les mauvais garçons sont parmi les partants.

★ TANGER, du haut de la ville, Place de France, le vent doux de l'après-midi, note de fraîcheur, une file interminable de femmes en djellaba, sagement assises, le dos tourné au golfe, et aux soucis. En contrebas, la mer. Au lointain, un cap avancé pointe le nez du Maghreb vers la côte espagnole : Gibraltar. Dans l'étroit couloir, le bleu de l'eau se fait gris dans la brume : la Méditerranée aux limites de son domaine, épouse l'Atlantique. Et les vagues moutonnent... Car à Tanger, le vent souffle toujours. De l'est...

NOTRE PLANETE... "OUI ELLE TOURNE"... (Galilée)

LA PAGE MAGAZINE DE "L'ACTION"

Cœur du Maghreb : ALGERIE

Hier et aujourd'hui... Accoupler ces deux termes, c'est déjà répondre à la question : de quoi demain sera-t-il fait ? Mais la Légende ni même l'Histoire ne suffisent plus. De l'école au cinéma, les journées sont des rues tapissées d'images dont le sens n'apparaît que si, comme par une opération magique on parvient à les mettre en ordre. D'où le rôle grandissant du chasseur d'images et de celui qui traduit en clair son langage : le journaliste.

« L'Action » inaugure cette semaine une page illustrée, selon un style propre à notre journal. Nous nous proposons de montrer, de mettre en lumière, par tous les moyens dont nous disposons, tel ou tel aspect de tel pays, selon une formule simple, directe, à la portée du plus large public. Imaginez un mur qui se mettrait à parler. C'est le principe même du cinéma et de la photo, en un mot l'œil de la caméra, partout présent et qui saisit tout. Mais par où et par quoi commencer ? On comprendra que notre rubrique s'ouvre sur l'Algérie, au cœur du Maghreb, et de l'actualité.



1

HIER ILS DESEPERAIENT



3

1 - 2 - Le garçon à la rue et la fille au lampion, tels sont les fruits de l'arbre algérien, — et plus que centenaire — dont se glorifient les patriotes de l'Algérie française. Les Algériens sacrifient d'hier constamment aujourd'hui la nation la plus jeune du monde. Ils seront 18 millions en 1960.

3 - Dans ce nombre réduit, disparaissent, à l'instar des millions de Français, les Algériens qui ont été et qui sont encore. Depuis il fera jour. La scène se passe à Alger, sous l'occupation française, au début de la révolution.

4 - Conçue, grandie et dirigée par tout un peuple unanime, une armée de 100.000 hommes mène la guerre révolutionnaire. Son drapeau flotte partout. Il orne de perfection le ciel algérien.

5 - La femme se libère dans la lutte. Elles sont des centaines qui n'abandonnent la blouse de l'infirmière que pour faire le coup de feu.

AUJOURD'HUI ILS SE BATTENT



5

DEMAIN ILS SERONT LIBRES

Dernière page de l'édition du 5 mai 1958.

CHRONOLOGIE

1830 : Début de la colonisation française de l'Algérie.

1907 : Naissance du mouvement "Jeunes tunisiens".

1914 : Naissance du mouvement "Jeunes algériens".

1912 : Début de la colonisation française du Maroc.

1915-1916 : Le "Comité pour l'Indépendance de la Tunisie et de l'Algérie" lance, à Genève, l'idée d'une "République Nord-africaine" et fonde la revue *Maghreb* qui forge l'idée d'indépendance maghrébine.

1919 : Naissance du mouvement "Jeunes marocains".

6 juin 1920 : Fondation du Destour, parti indépendantiste tunisien.

1926 : Fondation de l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.) par Messali Hadj. Campagnes d'internationalisation menées dès 1930.

1927 : Fondation de l'"Association des Etudiants musulmans d'Afrique du Nord" qui, sans influence sur les masses, forge les idées d'unité maghrébine chez de futurs dirigeants comme F. Abbas ou H. Bourguiba.

Année 1930 : Dahir berbère marocain, célébration du centenaire de l'Algérie, congrès eucharistique de Carthage en Tunisie : manifestation arrogante de domination culturelle française. Naissance et exaltation des mouvements nationalistes.

2 mars 1934 : Fondation du Néo-Destour en Tunisie.

22 février 1937 : A Paris, l'Association des étudiants musulmans nord-africains réunit, dans un banquet présidé par Chekib Arslan²⁰², le président de l'Etoile Nord-Africaine, Messali Hadj ; le secrétaire général du Néo-Destour, Habib Bourguiba ; et le délégué du Comité d'Action Marocaine Mohammed El-Kholti.

1943 : Fondation de l'Istiqlal, parti indépendantiste marocain.

22 mars 1945 : Fondation de la Ligue Arabe au Caire.

²⁰² Chekib Arslan est un historien, écrivain et homme politique libanais. Il fonde la célèbre revue arabo-islamique *La Nation Arabe* en 1930.

24 octobre 1945 : Création de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) à New-York.

21 juillet 1945 : Fin de la guerre d'Indochine et indépendance du Vietnam.

15 février 1947 : Congrès du Maghreb arabe, qui institue un organe permanent, le Bureau du Maghreb arabe.

5 janvier 1948 : Publication du manifeste d'Abd el-Krim appelant à fonder le Comité de Libération du Maghreb arabe, et tous les mouvements indépendantistes maghrébins à « *la constitution d'un seul front afin de poursuivre la lutte pour libérer nos pays du joug colonialiste* ». C'est la première élaboration idéologique du projet unitaire maghrébin. Elle est l'oeuvre de nationalistes tunisiens, marocains et algériens qui ont choisi de s'installer au Caire, laboratoire du nationalisme militant et siège de la Ligue des Etats arabes.

7 et 8 décembre 1952 : Des manifestations éclatent à Casablanca pour protester contre l'assassinat du chef syndicaliste tunisien Ferhat Hached, assassiné le 6 décembre près de Tunis. Cette manifestation fut le fait des travailleurs du grand port marocain, membres d'un mouvement syndical.

18 juin 1953 : Indépendance de l'Egypte.

1er novembre 1954 : Début de la guerre d'indépendance algérienne. La "déclaration du 1^{er} novembre" revendique "l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain".

18 - 24 avril 1955 : La conférence de Bandung réunit pour la première fois les représentants de vingt-neuf pays africains et asiatiques. Elle marque l'entrée dans la sphère diplomatique des "pays non-alignés" ne souhaitant pas intégrer le bloc américain ou le bloc soviétique. Hocine Aït Ahmed participe à la conférence en tant que représentant du FLN. Il est venu avec la délégation égyptienne.

29 juillet 1955 : Première demande d'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'ONU (échec).

31 juillet 1955 : Accord d'autonomie interne de la France à la Tunisie.

20 août 1955 : Deux ans après la déposition du sultan au Maroc, les autorités redoutent de graves troubles qui éclatent finalement du 19 au 21 août : des centres miniers sont pillés. En Algérie, le quadrilatère Collo-Philippeville-Constantine-Guelma est en feu. C'est une explosion de violence, dix ans après les massacres de Sétif.

20 septembre 1955 : La "question algérienne" est inscrite à l'ONU pour la première fois.

4 octobre 1955 : Allal el-Fassi proclame, au Caire, que sous son inspiration serait constituée une "armée de libération du Maghreb arabe" sous "un commandement unifié" qui dirigerait "la lutte de

libération en Algérie et au Maroc". C'est la naissance du "Comité de coordination des armées de libération du Maghreb".

2 mars 1956 : Indépendance du Maroc, abolition du traité de Fès.

20 mars 1956 : Indépendance de la Tunisie.

20 août 1956 : Plateforme de la Soummam. C'est une analyse de la situation politique, vingt mois après le déclenchement de l'insurrection. Ce congrès affirme la primauté de la politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur. Il évoque la volonté de créer les bases d'une nouvelle Algérie anti-impérialiste. Elle a une aura internationale. Lors de ce congrès est créé le Comité National de la Révolution algérienne (CNRA). Celui-ci mentionne la nécessité d'une constitution d'une "Fédération Nord-Africaine". Le FLN reçoit l'appui des pays indépendants du Maghreb.

22 octobre 1956 : Détournement de l'avion marocain dans lequel voyageaient cinq des chefs du F.L.N. (Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, Mostefa Lacheraf, Mohamed Khider et Mohamed Boudiaf) par l'armée française. L'avion devait se rendre à Tunis, pour assister à un sommet organisé par Habib Bourguiba. Cela entraîne l'échec de la conférence.

15 février 1957 : Le congrès du Maghreb arabe ouvre ses assises. Sa charte est l'aboutissement du processus d'élaboration d'une idéologie maghrébine unitaire entamé au début du siècle et réaffirmé par l'ENA.

25 mars 1957 : Fondation de la Communauté Economique Européenne.

2 juillet 1957 : Discours du sénateur Kennedy condamnant la politique française en Algérie.

9 juillet 1957 : Moulay Hassan est intronisé prince héritier du Royaume.

25 juillet 1957 : Habib Bourguiba est nommé président de la Tunisie.

Décembre 1957 - Janvier 1958 : Congrès ou Conférences des peuples d'Afrique et d'Asie, au Caire.

11 janvier 1958 : Embuscade tendue par le F.L.N. aux militaires français près du village de Sakiet Sidi Youssef (Tunisie).

8 février 1958 : Bombardement par l'armée française du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef.

11 février : La Tunisie menace de déposer une plainte à l'ONU.

13 février 1958 : Première plainte tunisienne à l'ONU.

14 février 1958 : Première plainte française.

17 février 1958 : Plainte complémentaire tunisienne.

22 février 1958 : Fondation de la République Arabe Unie (R.A.U.) entre l'Égypte et la Syrie.

11 - 17 mars 1958 : Première "mission de Bons Offices" anglo-américains.

3 - 4 avril 1958 : Deuxième mission de bons offices.

27-29 avril 1958 : Conférence tripartite de Tanger, "conférence de l'Unité" (J. Lacouture) avec la participation de l'Istiqlal marocain, du Néo-Destour tunisien et du Front de Libération Nationale algérien. Le communiqué final proclame l'unité maghrébine et prévoit la création d'un gouvernement provisoire de la république algérienne.

13 mai 1958 : Coup d'Etat entre les deux conférences maghrébines. De Gaulle ouvre les négociations avec la Tunisie et le Maroc. Avec Bourguiba, seul le cas de Bizerte restera compliqué. Avec le Maroc, la question des frontières reste tendue. Le dossier est reporté en 1961.

15-18 juin 1958 : Conférence de Tunis. Elle aboutit à la création d'un secrétariat permanent du Maghreb arabe (il n'aura toutefois que deux réunions : le premier de la fin août au 1er septembre à Tunis, l'autre à Rabat les 15 et 17 octobre 1958.)

22-28 août 1958 : Lors d'une réunion au Caire, le Conseil National de la Révolution Algérienne annonce la création du "gouvernement provisoire de la République Algérienne" (GPRA).

16 septembre 1958 : Les États-Unis s'abstiennent pour la première fois dans le vote de l'inscription de la question algérienne aux Nations Unies. Inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'ONU. (Point 65 de l'ordre provisoire du jour de la 13e session ordinaire).

5-13 décembre 1958 : Conférence panafricaine d'Accra (Ghana) et prise en compte de la dimension africaine de la guerre d'indépendance algérienne.

1962 : Indépendance algérienne.

Octobre 1963 : "Guerre des sables" entre le Maroc et l'Algérie, à propos des frontières entre les deux pays.

1964 : Création du comité permanent consultatif maghrébin, dont le siège est à Tunis.

10 juin 1988 : Premier sommet maghrébin de l'histoire.

17 février 1989 : Naissance de l'Union du Maghreb arabe, à Marrakech, au cours du deuxième sommet maghrébin.

ARCHIVES CONSULTÉES

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MAE), CENTRE DE LA COURNEUVE

Direction Afrique-Levant - Algérie (1944-59) (31QO)

Sous-dossier "Rébellion algérienne / Activité des mouvements nationalistes algériens"

- Dossier général : activité des mouvements nationalistes algériens en Algérie et à l'étranger, essentiellement en AFN et dans les pays du Proche-Orient (télégrammes et dépêches des postes, tracts, articles de presse, bulletins de renseignement) (18)
- Suite. Evolution de la situation en Algérie et de l'opinion internationale, appui de l'étranger au FLN (19)
- Suite (20-21-22)
- Arrestation des cinq chefs rebelles algériens : réactions internationales, commentaires de la presse étrangère (octobre 1956), constitution de la commission d'enquête et de conciliation chargée d'examiner les circonstances du déroutement de l'avion, contre-mémoire du gouvernement français remis en septembre 1957, campagne tendant à faire libérer Ben Bella et ses compagnons de la Santé. (23)

Sous-dossier "Politique étrangère : la question algérienne aux Nations Unies"

- La question algérienne et l'ONU (octobre-décembre 1956) s.d/ l'intervention de Messali Hadj à l'ONU (nov. 1955-octobre 1956) (32)
- La question algérienne à l'ONU (janvier 1957) (33)
- Relation avec les pays de la Ligue Arabe, attitude des pays arabes (août 1953-avril 1959) (39)
- Relations avec les pays (L à R) : Laos, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Maroc, Mexique... (48)
- Tunisie (crise consécutive au bombardement de Sakiet) (52)

Direction Afrique-Levant (Afrique du Nord) - Maroc (1953-1959) (257QO)

Sous dossier "Relations extérieures du Maroc"

- Autres pays : Albanie, Algérie, Allemagne... (déc. 1956-déc. 1959) (26)

Direction Affaires marocaines et tunisiennes - Maroc (1956-1968) (24QO)

Sous dossier "Partis politiques"

- Généralités, dont notes sur le nationalisme nord-africain et questions écrites concernant les partis politiques marocains (juin 1955-octobre 1966) (924)

Sous dossier "Le Maroc, la question algérienne et les mouvements de résistance"

- Position du Maroc face au problème algérien (1957-1958) : rapport sur l'attitude du Maroc vis-à-vis de la rébellion algérienne (août 1957) ; rapport sur l'organisation et l'action du FLN au Maroc (avril 1958) ; position du gouvernement marocain (juillet 1957-juillet 1958) ; position du gouvernement marocain (juillet 1957-juillet 1958); formation du "gouvernement algérien et sa reconnaissance par le Maroc (septembre 1958) (942)
- Position du Maroc face au problème algérien (suite) 1958-1961 : généralités (avril 1959-août 1960) : points de vue extra marocain (décembre 1959-septembre 1960), prises de positions du GPRA (mars-novembre 1960, intervention de la délégation marocaine à l'ONU à propos de la question algérienne (décembre 1959-60) ; campagne marocaine en faveur des détenus politiques algériens, en particulier de Ben Bella (novembre 1958, mars 1959). (944)
- L'année 1958, dont une étude sur la création du Sahara marocain (972)

Sous dossier "Relations extérieures, dossiers par pays ou par ensemble régional"

- Algérie
 - Années 1956-1962 : rapports avec l'Algérie, notamment à propos du FLN au Maroc, des ressortissants algériens au Maroc, de l'opinion marocaine sur la situation en Algérie, de la coopération et du différent frontalier. (1956-63) (1054)
- Relations multilatérales en Afrique (1956-68)
 - Relations avec l'Union Nord-africaine - unité maghrébine, conférence de Tanger et réunion de Tunis (mai-juin 1958), télégrammes, coupures de presse, notes de synthèses (février 1956-novembre 1960). Organisations diverses, congrès, conférences, création de comités panafricains... (1113)

Sous dossier "Participation et relations avec les affaires internationales"

- Adhésion du Maroc aux conventions internationales
- Pacte méditerranéen : presse, notes et documentation, correspondance (mars 1955-mai 1959). Conférence de Tanger - Grand Maghreb arabe dont la conférence de 1958, télégrammes de Rabat, Tunis, Londres et Washington ; coupures de journaux de la métropole (mars 1957-déc. 1964) (1373)

Direction Afrique / Levant - Afrique : généralités (1952-70) (49QOMT)

- Relations politiques, économiques, financières et militaires avec divers pays (par ordre alphabétique). T à Z. Conférences et commissions internationales, congrès (1955-1958) (56)

Direction du Secrétariat d'Etat aux affaires algériennes (1959-67) (260QO)

Sous dossier FLN / GPRA / syndicalisme.

- Tracts et coupures de presse du FLN, trafic d'armes, surveillance des exportations belges, italiennes, allemandes, arraisonnements. Arraisonnements (mars 1956-mai 1961) (22)
- Détention de Ben Bella au fort Liédot à Aunoy, visites, écoutes téléphoniques : CR, notes (janvier 1960-mars 1962) (24)
- Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) constitutions, réunions (aout 1957, juin 1962). Le Caire, Tripoli... (27)

ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE L'INSITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA)

- Radio, 21/10/1956 - Le Sultan du Maroc rencontre des chefs du FLN, Paris Inter, Paris vous parle.
- Radio, 23/10/1956 - Arrestation de Ahmed Ben Bella, Programme parisien, Journal parlé.
- Radio, 23/10/1956 - Manifestations et grèves à Tunis, Programme parisien, Journal parlé.
- Radio, 23/10/1956 - Arrestation de Ahmed Ben Bella, Paris Inter, Paris vous parle.
- Radio, 23/10/1956 - réactions en Algérie après l'arrestation de Ahmed Ben Bella, Paris inter, Paris vous parle.
- Radio, 23/10/56 - Inquiétudes et incidents à Tunis, Paris inter, Paris vous parle.
- Radio, 25/10/56 - interrogatoire des chefs du FLN à Tunis, Paris inter, Paris vous parle.
- Radio, 26/10/1956 - conférence de presse du ministre des affaires étrangères, Programme national.
- Télévision, 31/10/1956 - Les chefs rebelles du FLN arrêtés ; Départ du Sultan du Maroc pour Tunis, Actualités françaises, Journal les actualités françaises.
- Radio, 11/12/1956 - Verdict du procès des émeutiers du 23 octobre, Paris inter, Paris vous parle.
- Radio, 05/01/1957 - Les relations franco-marocaines après l'arrestation de Ben Bella, Paris inter, Paris vous parle.
- Télévision française, 01/01/1958 - Autour du drame algérien, Actualités françaises.

ARCHIVES DE L'ÉTABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE
(ECPAD)

- ALG 56-307, 23/10/1956, "Chefs FLN détenus au siège de la DST à Alger", Série de 20 clichés, par Guy Defives et Choupin.
- ALG 56-188, 04/08/1956, "Pose de barbelés à la frontière algéro-marocaine", série de 10 clichés par Courrières, base 1914-1991.
- ALG 57-353, 01/06/1957, "Surveillance à la frontière algéro-tunisienne dans la région de Souk Ahras", série de 14 clichés, par Bouchenoire.
- TU 62-17, 08/02/1962, "Journée du souvenir à Bizerte à l'occasion de l'anniversaire de Sakiet Sidi Youssef", série de 3 clichés, par Le Baulch.
- BLED 58-87, 01/01/1958, "Opérations de maintien de l'ordre", série de 11 clichés, par Claude Bellac.

BIBLIOGRAPHIE

ABBAS Ferhat, *Manifeste du peuple algérien (1943) suivi du Rappel au peuple algérien (1976)*, préface de Jean Lacouture, Paris, Decitre, 2014, 51 p.

AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991, 179 p.

AGERON Charles-Robert, *La guerre d'Algérie et les algériens (1954-1962)*, Paris, Armand Colin, 1997, 346 p.

AGERON Charles-Robert, Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord in: *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984) Rome, École Française de Rome, 1987. pp. 195-218.

AGERON Charles-Robert, Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord in: *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984) Rome, École Française de Rome, 1987. pp. 195-218.

AIT AHMED Hocine, *La guerre et l'après-guerre*, Evreux, Editions de Minuit, 1964, 207 p.

BALTA Paul, RULLEAU Claudine, *Le Grand Maghreb des indépendances à l'an 2000*, Paris, La Découverte, 1990, 336p.

BERQUE Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Le Seuil, 1962, 445p.

BOISSON Jean, *Ben Bella est arrêté le 22 octobre 1956*, Châtillon, Etudes Et Recherches Historiques, 1978, 442p.

BELHOCINE Mabrouk, *Le courrier Alger-Le Caire (1954-1956)*, Alger, Casbah éditions, 2000, 349 p.

BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1958*, Paris, Armand Colin, 2010, 256 p.

BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?* Paris, Seuil, 2005, 448 p.

BRANCHE Raphaëlle, *Bilan historiographique de la guerre d'Algérie, des années 2000 à aujourd'hui*, mars 2011, 57 p., rapport commandé par l'Institut de recherche stratégique de l'École Militaire.

BRONDINO Michèle, *Le Grand Maghreb : mythe et réalités*, Tunis, Alif, 1990, 217 p, traduit de l'italien par Yvonne Fracassetti.

CANAU Michel, GEISSER Vincent (dir.), *Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*, avec la collaboration de LIAUZU Claude, PIERREPONT-DE-COCK Laurence, LARIF-BEATRIX Asma, HAJJI Lotfi et al., Paris, Karthala, 2004, 664 p.

- CHICK Slimane, *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Paris, Economica, 1991, 511 p.
- CHNEGUIR Abdelaziz, *La Politique extérieure de la Tunisie 1956-1987* ; préf. de Robert Frank, Paris, L'Harmattan, 2004, 310 p.
- COLLOT Claude et Jean Robert Henry, *Le mouvement national algérien, textes (1912-1954)* Paris, L'Harmattan, 1978, 352 p.
- CONNELLY Matthew, *L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Paris, Payot, 2011, 638 p., traduit de l'anglais (États-Unis) par Françoise Bouillot.
- CONNELLY Matthew, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, New-York, Oxford University Press, 2002, 418 p.
- DOSSE François (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, vol. 1, "Histoire comparée, histoire croisée" Bénédicte ZIMMERMANN, Paris, Folio, 2010, 656 p.
- EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance 1945-1962*, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1996, 246p.
- EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et la Tunisie. De l'ambiguïté à l'entente 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1997, 212 p.
- EL-MECHAT Samya, *Les relations franco-tunisiennes histoire d' une souveraineté arrachée : 1955- 1964*, Paris, L'Harmattan, 2005, 254 p.
- EL-MECHAT Samya, « L'improbable « Nation arabe ». La Ligue des États arabes et l'indépendance du Maghreb (1945-1956) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004/2 (no 82), p. 57-68. URL : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2004-2-page-57.htm>
- ESSEMLALI Mounya, « Le Maroc entre la France et l'Algérie (1956-1962) », *Relations internationales*, 2011/2 (n° 146), p. 77-93. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-relations-internationales-2011-2-page-77.htm>
- FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, 2002, pp. 69-78.
- FOUCHER Michel, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988, 200 p.
- FRANK Robert, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français des relations internationales*, 2003.

FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Presses Universitaires de France, 2012, 776 p.

FRANK Robert, PAS Niek, THENAULT Sylvie, CONNELLY Matthew, *Débat autour d'un livre L'arme secrète du FLN. Comment De Gaulle a perdu la guerre* de Matthew Connelly, Paris, Payot, 2011, Armand Colin « Monde(s) »

GALLISSOT René, *Le Maghreb de traverse*, Saint-Denis, Bouchène, 2000, 398 p.

GALLISSOT René, KERGOAT Jacques, *Mehdi Ben Barka : de l'indépendance marocaine à la Tricontinentale*, Paris, Karthala, 1997, 216 p.

HARBI Mohammed, *Les archives de la révolution algérienne rassemblées et commentées par Mohammed Harbi*, postface de Charles-Robert Ageron, Paris, Jeune Afrique, 1981, 584 p.

HARBI Mohammed, *1954, la guerre commence en Algérie*, Paris, Decitre, 1998, 224 p.

Hassan II, *Le défi*, Paris, Albin Michel, 1976, 288 p.

ISOART Paul, "Le général de Gaulle et le tiers-monde : 1958-1962" in *De Gaulle et le tiers-monde : actes du colloque de l'Université de Nice*, Paris, Pedone, 1984, 129 p.

JULIEN Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Omnibus, 2002, 500 p.

KODMANI-DARWISH Bassma (dir.), *Maghreb : les années de transition*, Paris, Masson, 1990, 400 p.

LACOUTURE Jean, *5 hommes et la France*, Paris, Le Seuil, 1961, 373 p.

LACOUTURE Jean et Simone, *Le Maroc à l'épreuve*, Paris, Le Seuil, 1958, 351 p.

LAFFONT Pierre, *L'histoire de la France en Algérie*, Paris, Plon, 1980, 433 p.

LAROUÏ Abdallah, *Histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, Paris, Fr. Maspero, 1970, 372 p.

MAATOUG Fredj, *John F. Kennedy, la France et le Maghreb*, préface de Jacques Thobie, Paris, L'Harmattan, 2012, 356 p.

EL MELLOUKI RIFFI Bouhout, *La politique française de coopération avec le Maghreb 1955-1987*, Paris, Publisud, 1989, 142 p.

MICHEL Marc, *Décolonisations et émergence du Tiers-Monde*, Paris, Hachette, 1993, 271 p.

MICHEL Marc, "Colonisation, décolonisation et « système-monde »", in: Robert FRANK, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 231-254. URL : <https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246-page-231.htm>

MILZA Pierre, "Opinion publique et politique étrangère" in: *Opinion publique et politique extérieure en Europe, I. 1870-1915. Actes du Colloque de Rome* (13-16 février 1980) Rome, École Française de Rome, 1981. pp. 663-687. (Publications de l'École française de Rome, 54-1)

ROGER VOISIN André, *Algérie 1956- 1962 : la guerre des frontières sur les barrages électrifiés*, Paris, Presses de Valmy, 2002, 185 p.

SANTUCCI Claude, GOBE Eric, DAHDAH Jean-Pierre, dossier "Vers le grand Maghreb" , *La Documentation Française*, n. 626, "Problèmes politiques et sociaux. Dossiers d'actualité mondiale, 1990.

SINGARAVELOU Pierre, « Les stratégies d'internationalisation de la question coloniale et la construction transnationale d'une science de la colonisation à la fin du xix^e siècle », *Monde(s)*, 2012/1 (N° 1), p. 135-157. URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes1-2012-1-page-135.htm>

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La découverte, 2004, 128 p.

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La découverte, 2004, 128 p.

STORA Benjamin, *Algérie, Maroc, histoires parallèles, destins croisés*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, 195 p.

TAUBERT Fritz, La décolonisation comme problème de l'histoire des Relations : La guerre d'Algérie et les pays de l'Est, in: *Outre-mers*, tome 98, n°372-373, 2^e semestre 2011. Les deux Allemagnes et l'Afrique, sous la direction de Chantal Metzger. pp. 45-62.

THENAULT Sylvie, *Algérie : des "événements" à la guerre : idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, 206 p.

TOUMI Mohsen, *Le Maghreb*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, 127 p.

TOURNOUX Jean-Raymond, *Secrets d'État : Dien-Bien-Phu, les paras, l'Algérie, l'affaire Ben Bella, Suez, la Cagoule, le 13 mai, De Gaulle au pouvoir*, Paris, Presses Pocket, 1972, 140 p.

LE TOURNEAU Roger (dir.), *L'Unité maghrébine : dimensions et perspectives*, Paris, CNRS, 1972, 167 p.

PAS Niek, *Les Pays-Bas et la guerre d'Algérie*, Alger, Barzakh, 2000, 2013, 232 p.

PERVILLE Guy, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, 2018, 672 p.

PERVILLE Guy, "Quinze ans d'historiographie de la guerre d'Algérie (1962-1977)", *L'annuaire de l'Afrique du Nord*, 1976 et complétés par des comptes-rendus dans *L'annuaire de l'Afrique du Nord* 1977, 1990 et 1992, Aix en Provence, Centre de Recherche sur les Sociétés Méditerranéennes.

PERVILLE Guy, "Guerre étrangère et guerre civile en Algérie (1954-1962)", *Relations Internationales*, no 14, 1978, pp. 171-196.

PERVILLE Guy, "La révolution algérienne (1954-1962) et la guerre froide", *Etudes internationales*, Québec, Université Laval, 1985, n° 1, pp. 55-66.

PERVILLE Guy, *Atlas de la guerre d'Algérie : de la conquête à l'indépendance*, Paris, Autrement, 2003, 64 p.

PERVILLE Guy, « Chapitre 2 - Du 1er novembre 1954 au 13 mai 1958 », dans : *Les accords d'Evian (1962). Succès ou échec de la réconciliation franco-algérienne (1954-2012)*, sous la direction de Pervillé Guy. Paris, Armand Colin, « U », 2012, p. 33-45. DOI : 10.3917/arco.pervi.2012.01.0033. URL : <https://www.cairn-int.info/les-accords-d-evian--9782200249076-page-33.htm>

VAISSE Maurice, « L'ONU, oui ou non ? », *Relations internationales*, 2006/4 (n° 128), p. 103-106. URL : <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-103.htm>

VALETTE Jacques, *La France et l'Afrique : l'Afrique française du nord de 1914 à 1962*, Paris, SEDES, 1993, 501 p.

VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-1-page-37.htm>

VALETTE Jacques, « 1956 : le FLN porte la guerre d'Algérie en Tunisie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/4 (n° 224), p. 65-79. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-4-page-65.htm>

VERMEREN Pierre, *Misère de l'historiographie du "Maghreb" post-colonial 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 288 p.

WALL Irwin M., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Préface de Georges-Henri Soutou, Paris, Soleb, 2006, 464 p.

SOURCES IMPRIMÉES

Historia Magazine, "La guerre d'Algérie : bombardement de Sakiet Sidi Youssef" numéro 239, Paris, Tallandier, 21 août 1972.

Historia Magazine, "Et Ben Bella fut capturé", numéro 219, Paris, Tallandier, mars 1972, p. 801.

BOURGUIBA Habib, *Propos et entretiens*, Tunis, Publications du secrétariat d'Etat à l'information, 1960, 181 p.

BOUZAR Nadir, *L'Odyssée du Dina*, Alger, Bouchène-Enal, 1993, 256 p.

CHAKER Abdelmajid, "La formation du Grand Maghreb est désormais une nécessité inéluctable", in: *Le Monde diplomatique*, avril 1961.

JUIN Alphonse, *Le Maghreb en feu.*, Paris, Plon, 1957, 192 p.

LAURENT Eric, *Hassan II, la mémoire d'un roi*, Paris, Plon, 1993, 304 p.